IMT Nuremberg Archives

H – 1946

International Court of Justice

H1946 – 0001

H1946 - 0002

Nürnberg, den 12. Juni 1946

Bestätigung

Ich bestätige, dass der anliegende Auszug aus der Zeitschrift

L'EUROPE NOUVELLE, 13e Année. - N°. 630
8 Mars 1930, Editeur: L. Weiss

richtig abgeschrieben ist.

Ein Originalexemplar ist beigefügt.

Dr. Kubuschok

(Dr. Kubuschok)

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NÜRNBERG, GERMANY
VP Exhibit 92
Filed 6/19/46

SAMEDIS.
: 4 FRANCS.
6 FRANCS.

13e ANNÉE. - No 630.
8 MARS 1930.
ÉDITEUR : L. WEISS.

L'EUROPE NOUVELLE

LE SECOND CABINET TARDIEU

E. N. : Les quatre-vingts ans de M. Masaryk ... 390
ÉDITORIAL : M. Tardieu retrouve sa majorité. 391
Note éditoriale : L. J. : A Genève : Les travaux de la Conférence économique 392
La Valise entr'ouverte 393
ÉCONOMIE EUROPÉENNE : ROGER NATHAN : Le désastre de la bonne récolte 395

LE COURRIER DE PARIS

GABRIEL MARCEL : Victor Hugo, fondateur de religion 397
RENÉ LALOU : Les Lettres : « Cécile de la Folie », par Marc Chadourne 398
MARCEL SAY : Les Expositions : Une exposition Demeurisse 401
PHILIPPE SOUPAULT : Le Cinéma : « Une femme qui tombe » 401
PIERRE D'EXIDEUIL : La Musique mécanique : Les derniers disques. — De « l'Orestie » à la « Grande Pâque Russe » 402

SOURCES ET DOCUMENTS

LES ENTRETIENS CATHOLIQUES FRANCO-ALLEMANDS DE BERLIN :

F. FRANÇOIS-MARSAL : Leurs raisons d'être... 403
A. BOISSARD : Origine et préparation 405
I. — Liste des participants 408
II. — Allocution d'ouverture de M. Joos, président de la délégation allemande 408
III. — Rapport du R. P. Delattre S. J..... 409
IV. — Rapport de M. le Professeur Platz, de l'Université de Bonn 412
V. — Rapport de M. le Comte Wladimir d'Ormesson 414
VI. — Rapport de Mgr Ulitzka, député au Reichstag 419
VII. — Déclaration faite au nom de la délégation française par M. Jean Brunhes, professeur au Collège de France, membre de l'Institut 422
VIII. — Allocution de S. G. Mgr Schreiber, évêque de Berlin 423
IX. — Résumé de l'intervention du R. P. de la Brière, sur la protection des minorités. 423
X. — Observations de Mgr Ulitzka, membre du Reichstag, en réponse à l'exposé du R. P. de la Br[illegible]ur les droits des minorités nation[illegible] 42
XI. — Intervention [illegible] M. le Comte Félix de Vogüé 42
XII. — Intervention de M. le Comte von Oberndorf..... 4
XIII. — Exposé de M. Ersing, député, membre de la Commission des finances du Reichstag 42
XIV. — Intervention de M. le D[r] Kühn 42
XV. — Extrait de l'allocution de M. le Colonel Picot, député 427
XVI. — Résolutions adoptées par la réunion franco-allemande de Berlin 427

LE MARCHÉ DE PARIS 428

Les dossiers et les documents de " L'Europe Nouvelle " sont les archives de la paix.

FRANCE, BELGIQUE, LUXEMBOURG ET COLONIES : UN AN : 80 FR. — SIX MOIS : 45 FR. — TROIS MOIS : 25 FR.
ÉTRANGER : ABONNEMENTS : UN AN : 25 FR. SUISSES, £ 1 OU $ 5. — 6 MOIS : 15 FR. SUISSES, 12 SH., OU $ 3.
COLLECTIONS : DEUX VOLUMES RELIÉS TOILE. L'ANNÉE : 350 FRANCS FRANÇAIS OU 75 FRANCS SUISSES.
TÉLÉPH. : SÉGUR 91-10, 91-11, 91-12. — CHÈQUE POSTAL : PARIS 7029. — ADR. TÉLÉGR. : EUROPNOUVE 27 PARIS.
PARIS, 73 bis, QUAI D'ORSAY (VIIe ARRONDISSEMENT).

H1946 -0003

(D'après un bois gravé de Paul-E[illegible])

Les quatre-vingts ans de M. Masaryk.

Malgré la crise ministérielle qui vient de se terminer en France, malgré le malaise politique dont souffre Berlin, malgré les premières difficultés que rencontre en Espagne le général Berenguer, le fait le plus important en Europe aujourd'hui, est l'anniversaire du grand homme d'État qu'est le président Masaryk, dont la République tchécoslovaque fête les quatre-vingts ans.

Faut-il rappeler la carrière unique de ce fils d'homme du peuple, né à Hodonin en Moravie, qui fut lui-même apprenti forgeron, et par sa seule foi, son seul génie, parvint à jouer dans son pays et dans le monde un rôle d'apôtre et de chef ?

Jusqu'à la guerre, par son activité politique et par son enseignement, il lutte pour l'idée de liberté et prépare la conscience d'une nation, prête à retrouver son indépendance. La guerre vient. Thomas Masaryk, à Londres, à Paris, à Moscou, à Washington plaide auprès des puissances de l'Entente la cause de sa patrie, il organise des légions, il fait reconnaître le Conseil National qu'il a créé comme « la première base du gouvernement tchécoslovaque », et, quand la paix est revenue, la jeune république. dont il a déjà mis au point les grandes lignes, d'un élan unanime l'appelle à sa tête.

La Tchécoslovaquie a su reconnaître en lui l'homme qui, le premier, alors que l'absolutisme autrichien était tout puissant, eut la conception d'un État libre et combattit pour son avènement; qui, plus tard, en tant que président constitutionnel, inspira les réformes intérieures nécessaires et donna — avec la collaboration de M. Benes — tant d'éclat et d'unité à la politique extérieure de son pays.

Mais Thomas Masaryk est une de ces puissantes et pures figures dont l'autorité bienfaisante s'étend au-delà des limites nationales. A l'heure où chacun des belligérants ne songeait encore qu'à terminer la guerre, il eut la vision précise de l'Europe de demain. Il vit, en prophète, l'équilibre futur qui devait assurer l'essor pacifique du continent recréé.

L'Europe Nouvelle *qui, dès ses premiers mois d'existence, défendit, elle aussi, les idées fécondes dont Thomas Masaryk avait jeté les graines par le monde, et qui s'honore de compter ce grand Européen parmi ses premiers amis, se réjouit de sa gloire actuelle et s'associe à la jeune démocratie aux destinées de laquelle il préside, à l'heure où elle lui témoigne solennellement sa reconnaissance et son respect.* — E. N.

H1946 – 0004

H1946 – 0005

M. Tardieu retrouve sa majorité.

« Chautemps ? Tardieu ? Il n'y avait pas là deux termes inconciliables. Et cela est si vrai qu'ils ont tout tenté, l'un et l'autre, l'un après l'autre, pour se rapprocher. »

17 février : chute du premier cabinet Tardieu, né en novembre, soutenu d'abord par 70 voix, et qui tombe au détour d'un article de la loi de finances que défendait obstinément, désespérément, M. Chéron. 5 mars : le second cabinet Tardieu, après une journée de lourdes, d'âpres discussions, voit son existence confirmée par une majorité de 53 voix. Entre ces deux dates, pendant ces deux semaines, une crise qui a vu se poser tous les problèmes politiques demeurés depuis le début de la législature sans solution, et d'abord celui de la concentration.

Cette concentration, quelles seraient ses limites ? Et surtout *qui* en serait le chef ? Qu'elle soit désirée dans cette Chambre par un nombre grandissant de députés, on ne peut le contester. Mais sur la forme qu'elle affectera, la discussion commence. Et elle s'envenime dès que les questions de personnes sont posées.

Chautemps ? Tardieu ? Il n'y avait pas là deux termes inconciliables. Et cela est si vrai qu'ils ont tout tenté, l'un et l'autre, l'un après l'autre, pour se rapprocher.

M. Tardieu l'a si bien tenté que, chef de la majorité qui avait renversé le cabinet de M. Chautemps dans la journée de mardi, il avait, le lendemain, refusé dans le premier moment de constituer le nouveau gouvernement et qu'il s'était effacé devant l'autorité de M. Poincaré.

Pendant trois jours, il a poursuivi obstinément son effort de conciliation, travaillant à grouper d'importants éléments de gauche. Vainement. Et c'est peut-être parce qu'il désespérait d'atteindre le but entrevu que samedi matin il adressait à M. Herriot, président du groupe radical, son projet de *trêve*, hommage nouveau, hommage suprême à cette concentration tant désirée. Projet adroitement rédigé, œuvre d'un grand journaliste, habile à frapper les imaginations, à rallier les incertains, à s'adresser, au delà d'un cercle restreint de partisans, au public, un peu lassé par tant de défis, tout étourdi par ces bruits d'armes qui se choquent.

La réponse des radicaux fut celle que l'on attendait. Mais, tout en déclarant que M. Tardieu, après les événements récents, ne leur paraissait pas qualifié pour diriger le nouveau cabinet, ils pouvaient dire davantage, et préciser par exemple qu'ils accepteraient une telle offre si elle leur était faite par une personnalité moins accusée.

Depuis trois jours, un nom sortait de toutes les lèvres, celui d'un homme mort depuis longtemps, toujours vivant dans l'esprit de ceux qui connaissent l'histoire de la IIIe République. On a fait du nom de M. Sarrien un nom-symbole. M. Sarrien savait assurer parfaitement les transitions nécessaires, rapprocher les partis divisés, les hommes irréconciliables, créer de la détente après une tension excessive des énergies. M. Sarrien est-il bien mort ? Depuis plusieurs mois on recherchait ses descendants, ses fils spirituels. Il ne se peut pas qu'on n'en puisse trouver un dans la Haute-Assemblée. On assure que M. Tardieu eût accepté de s'incliner devant son autorité passagère, qu'il eût vu là un moyen nouveau et sûr de conquérir ces éléments de gauche rebelles à ses séductions et qui jusqu'aujourd'hui l'ont rejeté.

L'appel à M. Sarrien, ç'eût été une solution acceptable pour tous, puisqu'aucun principe n'était en jeu. Pas même un programme. C'est la vertu du réalisme intelligent de M. André Tardieu qu'il ne s'obstine pas longtemps devant des difficultés qui paraîtraient à tout autre insurmontables, et c'est l'effet de la souplesse de son esprit, que l'on dit pourtant autoritaire, qu'il sait prendre à ses adversaires, ce qui, dans leur bien, lui paraît positif et immédiatement réalisable. Des critiques vives, impressionnantes, de M. Palmade contre les poussières de dégrèvements de M. Chéron, M. André Tardieu a tiré le plus grand profit, et le nouveau programme qu'il va dresser avec M. Paul Reynaud le montrera bien.

L'appel à M. Sarrien n'a pas été tenté. On en a fait le reproche au président de la République. Quelques hommes politiques, et le groupe socialiste lui-même, n'ont pas hésité dans le même moment à le mettre en cause publiquement et avec vivacité.

La situation parlementaire reste ce qu'elle était à la veille de la chute du premier cabinet Tardieu. Sa majorité, où n'entrent que quelques éléments isolés de gauche, paraît décidée à le soutenir, plus décidée peut-être que la veille, parce que l'heure des hésitations lui paraît passée. Supportera-t-elle les attaques, qui s'annoncent vives et quotidiennes, des deux grands partis de gauche, dont les chefs savent être, tour à tour, violents et manœuvriers ?

H1946 – 0006

La séance de mercredi a confirmé ce qu'avait déjà fait apparaître à tous la séance au terme de laquelle le cabinet Chautemps succomba. La Chambre est divisée, d'une manière simple, élémentaire, gauche contre droite, et la marge des transitions, qui fut parfois considérable, se rétrécit de plus en plus. Chacun paraît avoir fait son choix. M. Herriot redevenu le chef, le chef incontesté, du parti radical, l'a redit dans un discours, âpre et nuancé tout ensemble, qui effaça l'effet de l'exposé, pourtant habile, direct et politique, de M. André Tardieu.

La situation du parti radical demeure difficile. Socialistes et radicaux se sont rapprochés pour ne former qu'un seul bloc apparent au lendemain même d'un congrès qui avait paru les séparer davantage. Cette collaboration parlementaire sera-t-elle plus forte que les rivalités électorales, que la crainte, qui subsiste chez tant de parlementaires radicaux, de voir leurs troupes passer au parti voisin ? Chacun devait suivre sa route. Celle des radicaux, depuis l'automne, les menait vers une « concentration à gauche » dont ils tiendraient les clés. M. André Tardieu leur a expliqué pourquoi ils n'y devaient plus songer. « Vous n'êtes que 115, leur a-t-il dit, et ce n'est pas votre politique qui a triomphé en 1928. Nous vous ouvrons largement les portes du pouvoir, mais ne prétendez pas en être les maîtres ».

Si l'on n'était à plus de deux ans des élections générales, on pourrait dire que le débat est sans issue. Ce sont assurément des positions électorales que l'on prend dès le moment présent et c'est pourquoi elles paraissent si tranchées. Mais elles peuvent et doivent se modifier. La situation économique du pays peut pour beaucoup y contribuer. Il est possible, si la crise déjà ouverte se développe, que s'atténuent certaines oppositions de caractère politique, que s'accentuent au contraire certaines oppositions de caractère social. Et la large concentration, plusieurs fois entrevue et toujours ajournée, pourrait ainsi se réaliser bientôt, malgré le nouvel échec qu'elle vient de subir.

Note Editoriale.

A Genève : Les travaux de la Conférence économique.

Dans notre dernière note éditoriale (1) nous posions une question « *La Conférence réunie à Genève pour une action économique concertée peut-elle s'hypnotiser sur le mot de trêve douanière? Ne doit-elle pas se ménager des points de vue plus larges?* » L'événement a répondu. L'atmosphère des premiers jours de débats avait été lourde. La délégation française, paralysée par la crise politique de Paris, avait jusqu'alors gardé une réserve absolue.

Devant le projet de trêve, d'aucuns, parmi les délégations étrangères, faisaient astucieusement dépendre leur adhésion de celle des Etats-Unis ou de l'Argentine ; or, ces adhésions semblent irréalisables. D'autres voulaient apporter au système des dérogations excessives. Le projet, ainsi compromis, se défaisait de jour en jour, l'échec était dans l'air.

Le ton s'éleva avec l'intervention de M. Serruys. « Nous tenons à déclarer, dit-il, que nous ne donnerons pas notre adhésion au principe de la trêve douanière. ... Il n'y a pas l'ombre d'une divergence possible entre tous ceux qui représentent l'économie française, comme il n'y a pas l'ombre d'une divergence possible entre les ministres à quelque parti qu'ils appartiennent... »

Des métaphores empruntées à la technique militaire circulèrent alors dans les couloirs du Palais des Nations ; les esprits bienveillants se contentèrent d'employer le terme de bombe, les autres évoquèrent la torpille.

La surprise était vive. D'autant plus vive que M. Serruys avait collaboré au projet de convention soumis à la Conférence. Si la confusion provient, parfois, à Genève de ce que certains délégués prennent une attitude contraire à la politique intérieure de leur gouvernement, cette fois la confusion venait de ce que l'attitude du gouvernement français — d'ailleurs plus ou moins existant à cette date — n'était pas d'accord avec la pensée antérieure de son délégué.

Toujours est-il que la France en précisant son attitude, parut, un instant, porter le coup de grâce à l'idée de trêve douanière et même à la Conférence.

A notre sens l'idée de trêve a échoué, la Conférence demeure. Plaçons-nous au-dessus du détail des événements. Un service a été rendu à cette assemblée genevoise et, selon notre vœu, lui a ménagé des points de vue plus larges. « Action économique concertée », cette expression ne signifie pas, uniquement « trêve douanière ». On peut d'abord se mettre d'accord là-dessus.

Or, la délégation française a proposé de nouvelles solutions positives. Elle a suggéré que la consolidation des traités de commerce soit accompagnée de la stabilisation des tarifs douaniers autonomes. A leur tour, les délégations autrichienne, belge, luxembourgeoise et néerlandaise ont songé à des moyens plus énergiques et elles ont saisi la conférence d'un avant-projet visant à la conclusion d'un premier traité de commerce collectif.

Nul ne sait si un sort meilleur sera réservé à ces projets et à ceux qui s'y ajouteront sans doute ? Mais, du moins peut-on dire que cette conférence aura dès lors servi à prouver à ceux qui voulaient l'ignorer encore, que les questions de douanes sont non pas questions d'ordre national et de souveraineté des Etats, mais questions d'ordre international.

De l'histoire de cette conférence et de ces incidents, il faut toutefois retenir une leçon et une leçon de méthode. La préparation diplomatique et technique d'entreprises de ce genre est insuffisante. A-t-on donc perdu le souvenir de la Conférence économique de 1927 et de celle sur l'abolition des restrictions ? Ne vaudrait-il pas mieux que chaque pays définisse loyalement ses intérêts, ses nécessités, en matière d'échange avant et non pendant une réunion de ce genre et que des entretiens sérieux précèdent la réunion. Peut-être éviterait-on ainsi ce qui doit être évité : les manœuvres cachées, d'une part, et les « surprises » publiques de l'autre.

L. J.

(1) Voir *L'Europe Nouvelle* du 1er mars 1930.

H1946 – 0007

LA VALISE ENTR'OUVERTE

La mort du cardinal Merry del Val.

Celui qui vient de mourir brusquement au Palais du Saint-Office, sous l'anesthésique d'une opération d'appendicite, était né à Londres le 10 octobre 1865, fils d'une Irlandaise et d'un diplomate espagnol, sans que la complexité de ses origines et de son éducation — il fut élève de sixième à Saint-Michel de Bruxelles, avant de poursuivre ses classes en Angleterre et d'étudier à Rome — ait atténué en lui un tempérament qui l'apparentait aux inquisiteurs d'autrefois.

Du reste, s'il y a deux opinions sur son intelligence il n'y en aura jamais qu'une sur le grand caractère du cardinal Raphael Merry del Val, et nul ne contestera son parfait désintéressement. Da mihi animas, cetera tolle ; Donnez-moi vos âmes, le reste, gardez-le : *cette devise d'apôtre qui, de par sa volonté, sera sa seule épitaphe, l'inspira dès ses années de jeune clerc ; avant de devenir à son tour diplomate, comme son père et son frère (qui actuellement représente Alphonse XIII auprès de George V), le futur délégué apostolique de Léon XIII au Canada, le futur secrétaire d'Etat de Pie X, songea d'abord à entrer chez les Jésuites, pour se vouer à l'évangélisation de l'East End, cet enfer du paupérisme londonien... A Rome même, on le voyait régulièrement visiter d'humbles patronages...*

On peut contester à ce diplomate l'intelligence politique — qui suppose avant tout le sens des réalités — mais nul ne mettra en doute la sincérité de son zèle.

On sait comment la politique du ministère Combes fut l'occasion déterminante du conflit qui devait aboutir à la rupture unilatérale du Concordat de 1801 et à la fameuse loi de séparation. Si le voyage du président Loubet à Rome, si la querelle tatillonne du Nobis nominavit, *si la perquisition à la nonciature et la saisie des papiers Montagnini ne sont imputables qu'à certains de nos hommes d'Etat, il reste que, de son côté, le secrétaire d'Etat de Pie X ne parut jamais très désireux d'éviter les heurts. L'intransigeance était le trait essentiel du caractère de ce dictateur d'église.*

Par contre, il fut d'abord auprès de Pie X, the right man in the right place, *à l'heure où l'Eglise devait éliminer le modernisme ou mourir, car pour elle ne serait-ce pas mourir que de n'avoir plus un vrai Credo ?*

Mais le secrétaire d'Etat ne vit pas assez tôt — peut-être ne vit-il jamais — que la victoire était acquise, et que l'état de siège n'est pas — fût-ce dans l'Eglise — la vie normale et constructive. On sait ce que fut, aux derniers temps du pontificat de Pie X, la terreur intégriste : soit contre les plus dévoués des hommes d'œuvres catholiqu ce mystérieux Sodalitium Pianum *qui, en dépit de son nom, demeura réellement ignoré du pape Pie X, du moins dans les ressorts secrets de son action : car Pie X n'était pas l'homme des dénonciations irresponsables.*

Quant au cardinal Merry del Val, comment laissa-t-il surprendre sa confiance par un... politique de curie qui, après avoir vu un de ses livres condamné sous Léon XIII comme socialisant, s'était refait une virginité sous le nouveau règne et était devenu une sorte de préfet de police occulte sans mandat ? Comment le zèle candide du secrétaire d'Etat, que sa race et son éducation devaient rendre plus clairvoyant, toléra-t-il auprès de lui ce très habile homme ? L'histoire pourra le dire. Toujours est-il que, en fait, les critiques négatives *parurent alors faire oublier chez les catholiques les* tâches nécessaires. *Ce fut le temps où un Jacques Piou, désavoué, venant demander au cardinal si vraiment les approbations de Léon XIII lui étaient retirées, s'entendait dire que, de fait, il n'en restait rien, et quittait aussitôt le Vatican... pour être une heure plus tard, rappelé personnellement par Pie X. Et Pie X, désavouant à demi son secrétaire, précisait et protestait : « Nous voulons une bonne république, où l'Eglise puisse vivre... »*

Tout cela n'est plus, sans doute, que de l'histoire ancienne : la guerre a passé et, en ce qui concerne la France, le rétablissement de relations normales avec la Papauté assure désormais une meilleure compréhension mutuelle. Ce que ne pouvait faire le grand seigneur fils du marquis ambassadeur d'Espagne, un autre cardinal romain — un fils de terriens à qui le droit canonique n'avait pas ôté le sens du reél — a tout fait pour le bien préparer.

René de VAROUX.

Une " première " au parlement.

Les habitués — et surtout les habituées — des grandes séances se sont retrouvés nombreux à la Chambre mercredi. Voir M. André Tardieu dans une forme combative est un spectacle dont nos Parisiennes raffolent. L'effroyable problème d'arithmétique qui confronte les questeurs à chacune de ces grandes journées s'est de nouveau posé : caser, en disposant de cent cinquante places, les femmes, les électeurs influents, les amies de prédilection de plus de six cents parlementaires. Pour ces petits cartons roses ou gris, que d'intrigues, de pleurs, de supplications. Mais Dieu finit toujours par reconnaître les siens ;

Réductions navales [1].

Le tailleur (M. MacDonald) : « Sans doute, avec cette coupe nouvelle, vous sentez-vous assez curieusement habillé. Mais songez à l'honneur de lancer la mode ! »

[Depuis 1914, le nombre des croiseurs britanniques a été réduit de 150 à 70. Le gouvernement travailliste propose de le porter à 50 seulement « pour servir d'exemple aux autres puissances participant à la conférence du désarmement naval »]

(Extrait du *Sydney Bulletin.*)

(1) Rappelons que c'est à titre documentaire, et pour faire connaître l'esprit des autres pays, que nous reproduisons des dessins extraits de leurs journaux. — (*N. d. l. r.*)

H1946 – 0008

et les mêmes figures charmantes parent, à chaque grande séance, les bancs de velours rouge et les entre-colonnes de notre premier théâtre national.

Le scénario.

Le scénario de la journée de mercredi était l'œuvre, cette fois, des gauches. L'attaque fut menée, il faut le reconnaître, avec plus de passion que d'adresse : la majorité gouvernementale se trouvait sensiblement accrue après la lecture d'une déclaration noyée dans un vacarme sans exemple dans les annales parlementaires.

Le premier interpellateur, M. Frossard, se vit infliger par la majorité de la Chambre une obstruction semblable et qu'il qualifia plaisamment « d'expiation ». Le député de la Martinique, que d'aucuns appelaient « le député de Terre-Neuve » quand ses interpellations d'une maladresse voulue sauvaient le cabinet Briand, ne manque pas d'esprit. Il eut mercredi des mots délicieux sur la « croisade de M. Franklin-Bouillon, répondant à l'appel d'une hérédité historique », sur les aptitudes électorales de M. Lautier « qui applique à sa façon le mot profond d'Auguste Comte, déclarant que l'humanité se compose de plus de morts que de vivants ».

L'âpre bataille un instant oubliée, on pouvait se croire sous une autre verrière, toute proche, et où il est de règle de recevoir, avec une ironie semblable, les élus ; mais la bataille académique ne laisse sur le terrain que des immortels ; les luttes ministérielles peuvent avoir des sanctions plus immédiates.

Masaryk l'Européen.

Le président Masaryk n'est pas seulement le champion de l'indépendance tchèque. Il est aussi l'apôtre du slavisme, de l'union fraternelle des peuples slaves. Et il est par-dessus tout cela un excellent Européen. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à lire sous la plume de R. N. Coudenhove-Kalergi un éloge particulièrement chaleureux de M. Masaryk :

« Si grand que soit son amour pour son peuple, dit-il, il est au-dessus des nations et c'est au vrai sens de ce mot un Européen. Comme personne, il réunit en lui les cultures slave, romaine et anglo-saxonne. Du côté maternel, il a du sang allemand dans les veines, il a étudié la philosophe à l'Université de Vienne... Il a combattu le chauvinisme tchèque, dont il eut beaucoup à souffrir, avec autant de force que le chauvinisme allemand.

Masaryk est un paneuropéen convaincu. Son plus grand désir est de voir une Europe nouvelle unifiée. Il a conçu la Petite-Entente comme un germe d'où devraient sortir plus tard les Etats-Unis de l'Europe. Aujourd'hui l'Europe est une communauté de souffrances, demain elle sera peut-être une communauté de travail. »

Le destin de la Grande-Bretagne

La presse de Lord Beaverbrook, celle de Lord Rothermere ont « lancé » dernièrement un nouveau parti, qui menaçait de ruiner l'unité du vieux groupe conservateur. Quel que soit l'avenir de l'idée nouvelle, elle est significative du malaise ue ressentent les formations politiques de l'Angleterre contemporaine. Ce malaise vient de ce que la solidarité internationale s'impose chaque jour avec plus d'insistance. L'isolement d'Albion est fini. Son industrie, sa prospérité sont fonctions de l'harmonie qui existe entre ses destinées politiques et celles des autres Etats. Mais vers quelle nation, vers quel groupe de nations la Grande-Bretagne doit-elle se tourner ? Vers les autres parties de l'Empire, comme le voudraient les néo-conservateurs ? Vers la France, comme le tentait si courageusement Sir Austen Chamberlain ? Vers les Etats-Unis, comme le rêve M. MacDonald ? Cette dernière solution n'est-elle pas singulièrement dangereuse ? Qu'on lise à ce sujet l'étude d'Augur dans la Fortnightly Review : « Cette coopération est certes, dit-il, grandement désirable. Mais elle est retardée par une indéniable friction politique... L'Atlantique est la Méditerranée de la race blanche, dont les patries et les colonies l'entourent de tous côtés. Dans cet empire commun à la race, les Etats-Unis forment l'unité la plus puissante. Ils demandent la première place, non comme un hommage, mais par la force brutale des faits. Pour se maintenir, la Grande-Bretagne ne doit pas négliger un seul des éléments qui contribuent à sa force. » *Et la conclusion s'impose :* « L'Europe comme arrière-plan est nécessaire aux Anglais s'ils veulent résister à l'invasion américaine. »

Et cela n'est point tellement insensé.

Le tunnel du Saint-Gothard a 50 ans.

On vient de fêter en Suisse les cinquante ans du tunnel du Saint-Gothard. C'est exactement le 28 février 1880, *à 7 heures du soir, que les deux équipes du nord et du sud se rencontrèrent sous la montagne et purent échanger par une étroite ouverture des compliments et des cigares... L'initiateur de la gigantesque entreprise, Louis Favre, n'était pas là ; il était mort d'une attaque d'apoplexie, en juillet* 1879, *au cours d'une tournée d'inspection dans le tunnel. Pour rendre hommage à sa mémoire, les deux chefs d'équipe firent passer par le trou le portrait de l'ingénieur et cette brève cérémonie souterraine fut infiniment plus émouvante que les grandes fêtes que l'on donna plus tard quand la première locomotive se rendit de Goeschenen à Airolo.*

Ce tunnel qui mesure quinze kilomètres fut pendant vingt-cinq ans le plus grand tunnel du monde. Cet honneur ne lui fut ravi que par le Simplon,

Le chômage en Grand-Bretagne [1].

« Non, le chômage ne se pose pas pour nous comme un problème ! »

(Extrait de *Simplicissimus*, de Berlin.)

(1) Rappelons que c'est à titre documentaire, et pour faire connaître l'esprit des autres pays, que nous reproduisons des dessins extraits de leurs journaux. — (*N. d. l. r.*)

H1946 – 0009

qui, coïncidence curieuse, a célébré la même semaine, presque le même jour, son vingt-cinquième anniversaire ! Avec ses 19.803 mètres, le Simplon bat le Saint-Gothard de près de cinq kilomètres.

Jamais !

Un intime du roi Alphonse XIII osait lui demander ces jours derniers devant la gravité de la crise espagnole s'il n'avait jamais songé à abdiquer :

— Jamais ! répondit avec fermeté Alphonse XIII. J'ai accepté l'héritage de mon père sans bénéfice d'inventaire. Je ne peux plus y renoncer.

La statue de Mrs Pankhurst.

L'Angleterre vient de rendre un bel hommage à Mrs. Pankhurst, l'indomptable suffragette qui a conquis de haute lutte le droit de vote pour son sexe. Sa statue, que l'on a inaugurée cette semaine au cours d'une cérémonie présidée par M. Baldwin, s'élève dans les Victoria Tower Gardens, à l'ombre même du Parlement, c'est-à-dire sur le champ de bataille où Mrs. Pankhurst remporta la victoire... Autre détail piquant : ce fut la musique de la Métropolitan Police qui prêta son concours à la cérémonie et qui rendit hommage à celle qui jadis provoqua tant de fois l'intervention des policemen. A Londres comme à Paris, « les agents sont de braves gens... ».

Le programme musical comportait uniquement des œuvres de femmes. L'une d'entre elles, Dame Ethel Smyth, conduisit en personne deux de ses compositions, dont l'une a pour titre The march of the women.

Après les prières et les cantiques, on fit tomber le voile qui enveloppait la statue et qui n'était autre que le vieil emblème tricolore des suffragettes : pourpre, blanc et vert. Huit trompettes sonnèrent, le député Pethick Laurence et la vicomtesse Rhondda prononcèrent des discours et d'innombrables couronnes déposées au pied de la statue attestèrent que Mrs. Pankhurst avait une renommée incomparable auprès de toutes les sociétés féminines des deux mondes.

Nuance.

Sir Frederick Field, amiral, qui vient d'être nommé lord commissaire de l'Amirauté anglaise et chef d'état-major général, a beaucoup d'humour et les journaux satiriques anglais sont pleins de ses reparties.

Quand s'ouvrit la Conférence de Londres, quelqu'un l'interrogea :

— Est-il vrai que la Grande-Bretagne est prête à se contenter d'une flotte qui lui permette de se défendre ?

— Non, fit Sir Frederick, pas tout à fait. La Grande-Bretagne se contentera d'une flotte qui lui permette de ne pas être attaquée !

Missionnaire.

Quand le père Caravario, qui vient d'être assassiné par des pirates chinois dans le district de la Rivière du Nord, partit pour la Chine, il pressentait qu'il ne reviendrait pas en Europe. Il le disait à son supérieur. Celui-ci le félicita :

— Il est beau de faire ainsi le sacrifice de sa vie...

Le père Caravario l'interrompit respectueusement :

— Ne me faites pas meilleur que je ne suis, mon père, lui dit-il. J'ai fait le sacrifice de ma vie, il est vrai, mais je veux la faire payer cher aux Chinois : je voudrais ne mourir qu'après en avoir converti beaucoup.

Ambassades et Consulats.

AMBASSADES ET CONSULATS : *L'exequatur est accordé à M. Camille Lorel en qualité de consul de Lettonie à Boulogne-sur-Mer et à M. Louis Leducq en qualité de consul de Lettonie à Calais. L'exequatur a été également accordé à M. Francesco Cancellario d'Alena en qualité de consul général d'Italie à Strasbourg ; à M. A. Bawin, consul de Belgique à Saint-Quentin ; à M. Ramond Lera, consul du Mexique à Saint-Nazaire ; à M. Carbellet, consul de Yougoslavie à Nantes.*

LE DIPLOMATE ERRANT.

Economie européenne.

Le désastre de la bonne récolte.

« Cent ans après Sismondi faudra-t-il encore penser longtemps que, pour espérer remettre les maisons debout, il n'y a qu'à compter sur un tremblement de terre ? »

Le cabinet Chautemps a été éphémère. Pour cette raison la déclaration ministérielle, lue au Parlement, n'a pas retenu suffisamment l'attention pour qu'on y remarque le paragraphe relatif à la crise agricole. Rappelons-en les termes : « L'agriculture souffre d'une crise douloureuse et bientôt redoutable de surproduction et de sous-consommation. Il est urgent d'apporter aux producteurs de blé les moyens d'écouler leurs récoltes : des prix plus rémunérateurs, comme de protéger les vignerons contre une mévente catastrophique. Devant des circonstances exceptionnelles, l'État doit consentir pour les agriculteurs des sacrifices également exceptionnels ».

Ne nous arrêtons pas à préciser le sens de la dernière phrase et contentons-nous de trouver là une reconnaissance officielle du fait qu'il existe même en France, pays privilégié où les crises sont rares et comportent en général que des effets atténués, des stocks de céréales qui inquiètent tous ceux que préoccupent la vigueur et l'élasticité économiques du pays. Constatation d'autant plus grave qu'elle arrive au moment même où les caisses communes (pools) des agriculteurs canadiens se vident rapidement par suite de la baisse des prix, où l'Argentine voit mélancoliquement sa production de céréales encombrer ses magasins généraux. En un mot les producteurs de matières agricoles, de quelque nationalité qu'ils soient, se préparent, si paradoxale qu'apparaisse une

H1946 – 0010

telle situation, à mourir de faim sur les meules de blé invendu.

Et cette situation déborde des cadres de la seule agriculture. La production minière, elle aussi, dépasse les besoins. Nous empruntons au bulletin quotidien de l'agence Radio les chiffres suivants : « De 1928 à 1929, la production du plomb est passée de 1.577.000 tonnes à 1.650.000 ; celle de l'étain de 171.400 à 191.000 ; celle du cuivre de 1.720.000 à 1 million 900.000 ; celle du pétrole de 1.322 millions de barils à 1.467 millions. »

Certes, cette augmentation de la production ne dépasse que de peu celle de la consommation. Mais la marge de disponible suffit à entraîner des reculs massifs de cours. Indiquer très simplement ici que la baisse par rapport au plus hauts cours de 1928 qu'on ne considérait pas comme très spéculatifs atteint en moyenne 50 0/0 et que la comparaison entre les cotations du 3 décembre 1929 et celles du 26 février 1930 fait ressortir une baisse générale d'environ 10 0/0.

Telle est en gros la situation. Pour être aussi universelle et pour que la crise s'attaque ainsi à tous les produits indistinctement, il y faut une raison qui dépasse les cadres de la simple conjoncture. Selon nous, cette raison, il la faut chercher avant tout dans l'illusion pourtant soigneusement entretenue par certains, qu'un pays doit se suffire à lui-même. Et comme les modes de production, en Europe tout au moins, sont maintenant tels que les marchés nationaux sont trop étroits, cet effort pour vivre sur soi-même aboutit au désordre international. On cherche alors à se protéger par des frontières douanières. Autre illusion, car si les conditions de production sont nationales, les matières produites sont internationales et sous la dépendance directe, quant aux prix, des grands marchés où se concentrent, avec l'offre et la demande, les stocks eux-mêmes, du moins dès qu'il y a une marge de production à exporter.

On aurait pu dès lors penser qu'une belle carrière s'ouvrait à la Conférence pour une action économique concertée. Mais il faut toujours compter avec la résistance qu'oppose aux nouvelles formes la loi du moindre effort. Pourquoi donc s'attaquer aux racines mêmes de la maladie, quand on peut, avec l'aide de la pharmacopée douanière, faire disparaître pour un temps très court sans doute, mais certain, les effets les plus graves du malaise ? Peut-être est-ce une loi psychologique qu'il faut subir pour comprendre et sans doute n'a-t-on pas assez subi jusqu'ici.

Cela dit, que font les producteurs ? Là où ils sont déjà organisés en cartels, ils les renforcent. Ceux qui n'agissaient jusqu'à présent qu'en tirailleurs, cherchent eux aussi à former groupe. Entendez par là qu'il n'est question partout que de « caisses communes » que de « comptoirs de vente » qui reporteront jusqu'à la campagne prochaine les stocks trop onéreux pour les individus. Mais comme il n'apparaît pas que la situation doive se modifier, ces stocks sont sans doute destinés, si rien ne vient modifier la situation, à s'alourdir encore en 1930 et en 1931.

Heureusement qu'il est un frein et ce frein, nous le voyons dans le fait que les prix de détail n'ont pas encore suivi les prix de gros dans leur baisse. Bien des causes expliquent ce phénomène : décalage régulier des premiers par rapport aux seconds ; restriction des ventes de produits par les comptoirs dont nous parlions plus haut. Mais surtout nous croyons que les amortissements des installations luxueuses qu'ont fait ces dernières années en tous pays les revendeurs et les détaillants ne leur permet pas, aujourd'hui, de liquider au nouveau prix qu'imposerait la baisse, les produits qu'ils ont en magasin. Mais cette tenue des prix de détail coïncide avec la restriction du pouvoir d'achat des consommateurs, atteints, dans la mesure où ils sont producteurs, par la baisse même des matières premières.

Ainsi, nous croyons au développement de la crise et nous sommes persuadés qu'il se manifestera surtout par les difficultés sérieuses que vont désormais rencontrer les détaillants et demi-grossistes en tous genres. Car s'il y a eu jusqu'à présent surproduction, il n'y a pas eu sous-consommation. Mais peut-être celle-ci va-t-elle commencer à se manifester.

Il y a longtemps que l'on a dit que, terribles pour le producteur, les crises, à les juger de haut et d'un point de vue en quelque manière gouvernemental, entraînaient à la longue des effets bienfaisants pour l'ensemble du corps social. Nous le croyons, nous aussi. Mais, cent ans après Sismondi, faudra-t-il encore penser longtemps que, pour espérer remettre les maisons debout, il n'y a qu'à compter sur un tremblement de terre ?

Roger NATHAN.

L'EUROPE NOUVELLE a publié, depuis sa fondation, 5.000 documents répartis en plus de 170 dossiers.

NOS DOSSIERS A (1918-1928) sont les archives de la ***liquidation de la guerre.***

NOS DOSSIERS B (à partir de 1929) seront les archives de la ***Fédération européenne.***

Le Courrier de Paris

Victor Hugo, fondateur de religion.

Le centenaire du romantisme est actuellement célébré par une série de manifestations commémoratives : à la Bibliothèque Nationale, une exposition de manuscrits et d'éditions rares de la première partie du siècle dernier fait revivre cette grande période littéraire ; à la Comédie-Française, le 25 février, une reprise d'*Hernani* marqua l'anniversaire de la fameuse « bataille » que suscita le drame célèbre. L'étude qui suit vient donc à son heure puisque, en montrant un aspect jusqu'alors inconnu de Victor Hugo, elle éclaire d'un jour tout nouveau le génie de celui qui fut le prophète et le chef de l'école romantique. — *(N. d. l. r.)*

Le très curieux livre que M. Saurat vient de consacrer à la religion de Victor Hugo (1) fait partie d'un ensemble de travaux que l'auteur poursuit depuis plusieurs années déjà et qui portent sur les racines métaphysiques de la poésie philosophique moderne et le contenu doctrinal diffus qu'on retrouve chez ses représentants les plus divers. L'auteur a formulé sa thèse de la manière suivante dans l'introduction de son livre sur la *Littérature et l'occultisme* : « *La poésie philosophique moderne est l'expression, variable suivant le caractère, l'intelligence et le milieu de chaque poète, d'un ensemble d'idées communes, apparenté au néo-platonisme et aux diverses doctrines occultes, mais originale en son essence qui représente l'esprit de l'homme moderne, l'affirmation de la liberté de l'homme et de la sainteté de la nature matérielle dont il fait partie.* » Cette thèse renferme assurément une part de vérité, et est notamment applicable dans la plus large mesure au cas de Victor Hugo.

Ce que je reprocherais pour mon compte à M. Saurat, c'est de lui avoir donné une extension tout à fait excessive, et de procéder à des rapprochements bien superficiels et même fallacieux entre des écrivains que tout sépare et qui ont eu, malgré les pseudo-analogies qu'on prétend mettre en lumière, des visions de l'homme et de l'univers les plus radicalement opposées. (On ne saurait en particulier protester trop vivement contre le principe même du tableau sypnotique où M. Saurat répartit les articles de foi du credo théosophique entre Spencer, Milton, Blake, Whitman (!), Gœthe, Wagner, Nietzsche, Hugo, Lamartine et Vigny — ces derniers bloqués d'ailleurs dans une même colonne.) Mais cette objection très sérieuse ne diminue en rien l'intérêt du travail qui seul nous occupera aujourd'hui. M. Saurat, commentant le poème fameux des *Contemplations*, *Ce que dit la Bouche d'Ombre*, où il reconnaît avec raison la somme métaphysique d'Hugo, a clairement discerné l'importance énorme que présentent pour l'interprétation de ce cas extraordinaire les comptes rendus des tables tournantes de Guernesey qu'a publiés M. Gustave Simon en 1923 et où l'on aurait le plus grand tort de voir une « blague » ou une amusette (2).

Hugo avait été depuis 1836 jusqu'en 1852 en relations intimes avec le cabaliste Alexandre Weill dont nous possédons les œuvres et les Mémoires et qui l'initia entièrement à la doctrine du Zohar. D'après celle-ci Dieu a créé en séparant de lui-même une partie de son être en laquelle il a introduit une imperfection voulue. Tout est Dieu, en un sens, « *mais Dieu plus ou moins obscurci, et le degré d'obscuration place l'être plus ou moins haut dans l'échelle de la création* ». On aboutit ainsi à un panthéisme qui accorde une place centrale à la doctrine de la réincarnation prise dans son ampleur maxima puisqu'un être humain peut se réincarner dans un animal, une plante, ou un minéral. Mais chez Hugo ceci est considéré non pas tant comme une doctrine élaborée par l'esprit que comme une révélation divine. « Il ne suffit pas à Hugo, écrit Weill dans ses Mémoires, de se croire inspiré de Dieu ; il se croit son égal et sa parole doit créer comme celle de Jéhovah. Il aurait dit aux ténèbres : *soyez lumière*, il aurait vu, de ses yeux vu, la lumière chasser les ténèbres devant elle pour éclairer le monde. Etait-ce orgueil ou hallucination poétique ? C'est un phénomène de volonté comme il n'y en a pas d'exemple dans l'histoire des lettres. On comprend dès lors que le spiritisme de Hugo doive être considéré pas du tout comme un divertissement, mais comme l'expression de sa foi naïve et spontanée en sa propre émission divine et médiatrice. Et, si extravagante que puisse paraître une semblable assertion, il faut certainement admettre que Hugo a cru à la réalité de ses communications avec le Christ (cf. en particulier p. 355 et suiv. des Comptes Rendus) ; il exprime naïvement à plusieurs reprises sa conviction qu'il lui appartient à lui Hugo d'instaurer la vraie religion qui abolit la croyance à l'enfer et reconnaît une âme à toutes choses : « *Les tables feront la révolution du tombeau, elles affirmeront le droit du mort, le droit de la poussière du sépulcre, le droit du ver du sépulcre, le droit de la pierre du sépulcre, le droit de l'herbe du sépulcre... Les tables seront le quatre-vingt-neuf des archanges, elles prouveront la fraternité des hommes avec les bêtes, l'égalité des bêtes avec les plantes, l'égalité des plantes avec les pierres ; la solidarité des pierres avec les étoiles* ». Et c'est Jésus, fondateur de la deuxième religion, la première c'était le druidisme, qui vient remettre son pouvoir aux mains du fondateur de la troisième ».

Mais Hugo ne s'est cru autorisé — et par la Mort elle-même qui entre en scène le 19 septembre 1854 — à communiquer aux hommes cette révélation qu'après que lui-même aurait quitté la terre : « *Echelonne dans ton testament*, dit la Mort, *tes œuvres posthumes de dix en dix ans, de cinq en cinq ans ; fais pour le* XXe *siècle une œuvre affirmative plutôt qu'une œuvre dubitative pour le* XIXe *siècle... Jésus-Christ n'a ressuscité qu'une fois ; toi tu peux emplir la tombe de résurrections. Loyola dirait : « Il faut prendre garde à ce sépulcre » et les générations regarderaient avec admiration ce prodigieux tombeau marcher pendant un siècle dans la vie humaine.* » Le terme de mégalomanie est évidemment insuffisant, en présence de pareilles aberrations ; M. Saurat se demande lui-même comment Hugo a échappé à la folie, et il répond que c'est son extraordinaire force physique qui l'a sauvé.

Je ne sais si cette explication contenterait un aliéniste ; psychologiquement elle paraît peu satisfaisante. Un rapprochement avec Nietzsche s'imposerait ici, et je ne puis m'empêcher de croire que le drame chez Hugo s'est joué à l'avant-scène au lieu que chez l'auteur d'*Ecce Homo* il a véri-

(1) Hachette, 1929.
(2) Rieder, 1929.

H1946 – 0011

H1946 – 0012

tablement intéressé les profondeurs vitales de l'être. De là l'extraordinaire différence de sonorité et d'accent pathétique. Quand M. Saurat dans sa conclusion nous déclare que « *cette âme extraordinaire fut aussi incommensurable avec nos âmes normales que celle de sainte Thérèse ou de Mahomet* » et qu'il avait « *en partie l'esprit des grands primitifs fondateurs de religions, en partie l'âme des grands mystiques qui ont eu l'expérience de Dieu* », je crains qu'il ne soit lamentablement dupe des apparences les plus superficielles. Il n'y a pas à ma connaissance une ligne de Hugo qui trahisse une expérience authentique du divin. Nous assistons chez lui à un phénomène d'un ordre tout différent, et qu'il sera d'ailleurs essentiel pour un pathologue de l'esprit d'élucider un jour, et c'est, me semble-t-il, le processus par lequel une phraséologie purement idéologique prend corps, et devient une puissance capable d'investir, si j'ose m'exprimer ainsi, l'esprit même au sein duquel elle s'élabore. Hugo, aujourd'hui plus qu'hier nous apparaît comme un maître et un esclave du Mot ; Nietzsche est un spirituel. Entre ces types — ces essences humaines — aucune confusion ne saurait être permise. M. Saurat dit qu'on ne peut pas se prononcer encore sur le destin de la troisième religion, qu'après tout « *Napoléon vers la fin de sa carrière était probablement quelque peu fou. Et sainte Thérèse ? Dans les êtres de cet ordre*, remarque-t-il, *qu'est-ce que la folie ? Les primitifs y voient le sceau de Dieu, et Hugo était un primitif* ». Non, Hugo était un rhéteur dupe de sa rhétorique, ce qui est prodigieusement différent. Et ce n'est pas chez les devins de cette espèce que les grands séismes religieux prennent naissance.

Gabriel MARCEL.

L'activité littéraire.

« Cécile de la Folie », par Marc Chadourne.

Le premier roman de Marc Chadourne, *Vasco*, fut accuelli avec une sympathie unanime. On cherchait un héros vraiment représentatif de ce « nouveau mal du siècle » dont on s'accordait à reconnaître l'existence et que l'on pouvait si malaisément définir. Marc Chadourne offrait un personnage autour duquel beaucoup d'aspirations, vagues mais réelles, pouvaient cristalliser. Il le consolidait, en effet, du point de vue psychologique par un appel au désir d'évasion mallarméen, en lui prêtant aussi un curieux mélange d'exaltation nietzschéenne et de mysticisme catholique. Mais ce que Vasco gagnait en poésie, il le perdait en rigueur : incarnait-il un tourment nouveau, lui qui retrouvait tant de prédécesseurs ? La notion de désorientement dans le monde contemporain n'implique-t-elle pas une bataille plus obscure ? Suivre les traces de Stevenson et Gauguin, est-ce une façon originale de manquer sa vie ?

Par un piquant rapprochement, les deux traductions que nous devons à Marc Chadourne — *l'Aventure* et *la Bête dans la Jungle* — figurent une courbe analogue à celle que l'on imagine entre *Vasco* et *Cécile de La Folie* (1). Car dans la nouvelle de Henry James l'aventure demeure tout intime, si profondément enfouie dans la conscience que le protagoniste ne s'apercevra point qu'il l'a vécue avant de l'avoir dépassée. De même, dans *Cécile de La Folie*, le tragique vient de ce que François Mesnace ne s'évade pas vraiment, qu'il piétine sur ce qui pourrait être son bonheur et celui d'une autre, qu'il finit par tout détruire criminellement. Tel est le sujet auquel Chadourne s'est loyalement attaché, renonçant à toute magie exotique ; il s'est même efforcé (sans y parvenir complètement, mais avec d'incontestables progrès) de dépouiller son style du chatoiement impressionniste qui supporte mal la patine des années. Or le roman, qui débuta comme une biographie de François Mesnace, s'appelle en fin de compte *Cécile de La Folie ;* et, loin de le reprocher à l'auteur, nous le félicitons d'avoir obéi à la poussée de la vie. Mais il faut, pour comprendre ce travail, en avoir suivi patiemment l'évolution.

(1) La Palatine, Plon, éd.

CHEZ PLON

René BENJAMIN

CLEMENCEAU
DANS LA RETRAITE

In-16 ..... 12 fr.

L'édition originale de cet ouvrage a paru dans la collection « *La Palatine* ». In-8-écu sur alfa tiré à 3.300 exemplaires numérotés *(Tous souscrits)* ... 25 fr.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

La première partie du récit se déroule avant la guerre. François est élevé par sa mère dans une vieille maison de campagne, La Bouvie. Il y connaît les émois de l'adolescence, vit en plein rêve lyrique et dédie de mauvais vers à un amour imaginaire. Paraît sa cousine Cécile, brillante pianiste qui prépare le Conservatoire. De leur rencontre jaillirait un coup de foudre, si pareille expression avait un sens pour l'incertain François. Venu à Paris pour achever ses études de philosophie, il fréquentera chez Cécile qui a renoncé à ses ambitions, car il lui faut subvenir aux besoins de sa famille en donnant des leçons toute la journée. Du moins peut-elle se croire vraiment aimée.

Pourtant déjà le confident de François discerne que la passion inébranlable (ce que les hommes ont coutume de nommer : l'amour viril), c'est à Cécile qu'appartient un sentiment si défini. A l'opposé, François est bien, au sens où Dostoïevsky prenait ce mot, un « anti-héros », un être capable de nobles rêveries, incapable de les transformer en actions ; bref, « une nature problématique, divisée », selon les termes de l'horoscope qui fut apporté à Cécile. En fait, il ajournera leurs fiançailles et partira pour la caserne. C'est un des chapitres les plus poignants du livre que le récit de leurs adieux, au cours d'une longue promenade à travers Paris, un soir de 14 juillet : François jure à Cécile qu'il ne l'abandonnera jamais, et puis va commettre sa première trahison.

Cécile de La Folie se divise en trois périodes. La seconde commence à la démobilisation de François. Pendant la guerre, il est revenu en permission, une seule fois : Cécile a refusé de se donner à lui pour ne pas le lier par le sentiment d'une responsabilité. Elle doit maintenant soigner son père gravement malade ; sa jeunesse a perdu l'éclat romanesque dont elle brillait jadis. Grâce à un camarade, François entre comme attaché dans un ministère ; il mène une existence luxueuse et désordonnée, avec de brusques effondrements. Alors il s'accuse de n'être qu'un raté, court chez Cécile, la tourmente

H1946 - 0013

en lui offrant un amour et une amitié également spécieux : chaque fois, la vaillante fille le réconforte, lui cachant ses larmes et ses misères. A la fin, son père mort, Cécile retourne à La Bouvie. Mais François la réclame instamment à Paris. Elle accourt. Or, dans l'intervalle, il a rencontré une séduisante Roumaine, de sa profession : femme fatale. Belle Amalffy a tôt fait d'ensorceler François. Quand Cécile revient, il ne peut que lui avouer ce nouveau caprice ; elle décide de s'éloigner et réunit le peu d'argent qu'elle possède. Quand elle vient dire adieu à François, elle le trouve désespéré : Belle veut quitter la France, il n'a pas d'argent pour la suivre. De cette pathétique entrevue, Cécile sort volontairement dépouillée, sans autre soutien que l'intensité de son sacrifice.

Vous devinez que le dénouement approche. Belle (à qui l'on souhaiterait peut-être un prénom moins évidemment symbolique), Belle refuse que François l'accompagne ; il parle de se suicider et n'ose pas le faire. Le voici qui vit, à 21 ans, en marge de toute société, « en rupture d'existence », dit Chadourne, dépensant l'argent que lui a confié Cécile. Elle gagne à présent sa vie comme pianiste dans un cinéma. Un soir, elle l'aperçoit ; épouvantée de le voir si changé, elle lui écrit. Il arrive à temps pour l'empêcher de se tuer ; il la berce un instant par l'espoir d'un mariage ; mais bientôt il lui confesse qu'il ne la chérit que d'une affection chimérique. Alors, pendant qu'il s'assoupit, elle s'échappe et court se jeter dans la Seine. Ce n'est pas sans raison que Chadourne a mis en épigraphe à cette dernière partie la mystérieuse parole de Novalis : « Quand la Nuit et l'Amour ne repousseront plus la lumière. » Dans ce ténébreux conflit, l'être le plus noble aura été le plus cruellement frappé.

Mais — revanche de la générosité — comme cette morte domine le survivant ! Non point qu'il soit conventionnel ; en un endroit, son biographe le compare à Adolphe ; mais il lui manque la géniale lucidité du héros de Benjamin Constant. Je le rapprocherais plutôt d'Obermann avec, toutefois, une sensibilité moins affinée. Ce qui fait la réalité de François Mesnace est qu'il révèle toute l'atrocité des caractères médiocres. Aussi nous touche-t-il bien moins que Cécile, pure incarnation d'un héroïsme féminin infiniment plus complexe que la veulerie de ce François. Et Chadourne n'hésite pas à le reconnaître. Dans la dédicace à deux amis, il conte qu'il avait voulu intituler son livre : *le Fou du Temps*, en mémoire du sonnet où Shakespeare affirme que l'Amour n'est pas le fou du temps. Précisément, ses amis lui représentèrent que Cécile, par sa fidélité passionnée, donnait raison à Shakespeare, au point d'être « à proprement parler le seul héros de ce livre ». Marc Chadourne s'est incliné devant cette évidence.

En devenant *Cécile de La Folie, le Fou du Temps* aurait-il donc seulement abouti à un superbe naufrage ? Nullement, si l'on songe que dans l'*Ordre* de Marcel Arland aussi la figure du révolté pâlissait auprès de la touchante Renée en qui s'affirmait le courage des femmes devant les lois du monde ? Dans la tendresse avec laquelle Marc Chadourne a tracé le portrait de sa Cécile, je crois sentir la même aspiration vers un ordre qui ne serait pas discipline brutale, mais souple adhésion plutôt à la vie aux mille visages dont il nous appartient d'affiner les traits par un inlassable effort de l'âme. Le commerce avec ses maîtres anglais a développé chez Marc Chadourne plusieurs qualités du romancier : la patience, un constant souci de situer les personnages parmi les objets matériels, le désir de ne point brusquer la vie, d'accepter dans le développement d'un récit la collaboration du temps mobile. Lorsque Cécile sauve à nos yeux cette haute notion de l'intégrité humaine qui s'avilissait avec François, on est heureux de compter Marc Chadourne parmi les hommes auxquels Meredith faisait confiance, ceux qui, sans être efféminés, possèdent quelques-unes des ressources de l'intelligence féminine.

René LALOU.

INFORMATIONS LITTÉRAIRES

La société parisienne, vue par un Italien.

Le fils de l'illustre historien Ferrero faisait samedi une conférence à la Société staelienne sous les auspices de la comtesse de Pange.

Adolescent, cultivé et fin, mais de cette finesse latine qui n'appartient qu'aux Italiens et aux Français, ce dsciple aimé de Paul Valéry — lequel préfaça déjà son remarquable essai sur Léonard de Vinci — fut à nouveau présenté par son maître.

La jeunesse de son regard très bleu, très transparent derrière des lunettes d'écaille, vous frappe autant que la maturité de son esprit. Avec l'observation et la verve d'un Parisien, il parla de l'habitude du compliment, de la faculté d'admiration de notre société, du don d'enthousiasme qui la caractérisent.

M. Léo Ferrero est aussi un philosophe, il ne put rester longtemps sur le ton d'une causerie spirituelle. Il alla plus loin, étudia la formation des groupes nés de l'admiration mutuelle. Il faudra qu'un jour, non pressé par le temps, non troublé par son auditoire, il nous expose plus longuement son idée..

Il connaît nos écrivains et nos goûts aussi bien que notre langue. Il n'y a guère plus d'une année qu'il est en France ; on parle déjà beaucoup de lui, on en parlera beaucoup plus encore dans les années qui viennent. — L. U. F.

Saül d'Israël.

Au point de vue typographique, rien de plus touchant que cet ouvrage, qui a été composé et tiré sur une presse à bras par trois jeunes gens, MM. Marcel Noël, Pierre Philippet et René Vincent, disciples de l'auteur, et qui ont ainsi trouvé ce moyen délicat de rendre hommage à l'esprit qu'ils admirent (1). Par ce temps de tirages formidables et de séries « imposantes », la chose valait la peine d'être signalée.

C'est le propre de ces grandes figures bibliques que de pouvoir supporter indéfiniment des commentaires. On connaît celui d'André Gide. Il n'a pas épuisé le sujet (encore que l'on retrouve dans l'œuvre de M. Lalou je ne sais quelle ferveur dans l'accent qui rappelle parfois l'angoisse du style gidien). Mais le thème est tout autre.

(1) Paris, Editions de l'Archipel.

LES DOCUMENTS BLEUS

GAETANO SALVEMINI

LA TERREUR FASCISTE

Étude rigoureusememt historique de la vie quotidienne en Italie. Exposé des méthodes du gouvernement fasciste, fondé sur une vaste documentation.
Pendant des livres de Panaït Istrati sur la Russie soviétique.

H1946 – 0014

Dans un monologue passionné, Saül, sentant venir la folie, repasse sa vie et la juge. Aucune lumière ne l'aiderait mieux à cet examen terrible. Et d'ailleurs, la folie, selon la conception ordinaire n'est peut-être, au point de vue spirituel, qu'une lucidité plus profonde... « *Suis-je fou maintenant parce que je comprends tout, la fragilité de Jonathan, les ruses de David, la duplicité du Seigneur, l'isolement de Saül ? La folie est une arme aussi, une épée acérée qui pénètre dans les esprits ainsi que l'autre dans les chairs.* »

De telle sorte que c'est à cet instant épouvantable que Saül peut enfin comprendre le *sens* d'une vie qui, suivant la sagesse positive humaine, n'est qu'une succession d'échecs. Il s'aperçoit que, véritable victime propitiatoire, il *devait* être rejeté par l'Eternel, après avoir servi le peuple élu dont il fut le chef momentané. Mais cette découverte comporte une profonde, une étrange satisfaction intérieure. La déchirante épreuve illumine aux yeux du sacrifié la perspective du futur, dont la magnificence aura été en quelque sorte conditionnée par lui. Et cela lui donne la certitude de l'immortalité. L'apaisement suprême accueille son âme délivrée. — Francis de MIOMANDRE.

Vers l'autre flamme.

Voici la confession d'un homme qui, « *après seize mois dans l'U. R. S. S.* », éprouve le besoin de pousser le cri de révolte que sa conscience exige (1). « *Il n'est plus du tout question de socialisme*, écrit M. Panaït Istrati, *mais d'une terreur qui traite la vie humaine comme un matériel de guerre sociale, dont on se sert pour le triomphe d'une nouvelle et monstrueuse caste qui raffole de fordisme, d'américanisation, de produits Coty, de toilettes parisiennes, d'une caste cruelle, avide de domination, et belliqueuse.* » Et nous assistons aux divers spectacles d'une expérience douloureuse : jugements sommaires, déportations, condamnations à mort. Cette réaction violente, passionnée, en face de la réalité du régime communiste, c'est le passé de l'auteur qui l'explique, et cette rupture avec les amitiés et la foi de toute une vie, voilà ce qui fait de l'ouvrage de M. Panaït Istrati une œuvre si profondément émouvante. « *Il s'agit de cette pénible séparation qui rejette un homme hors d'une classe, après une vie d'aspirations communes à cette classe et à lui-même, et qui demeure cependant fidèle au besoin, qui l'a toujours poussé, de combattre pour la justice.* » Plus que la lumière qu'il projette sur la Russie actuelle, c'est ce drame humain qui donne au livre son âpre beauté. — C. P.

Trois poètes d'aujourd'hui.

Ne séparons pas ceux qu'un jeune éditeur a unis dans une collection courageusement intitulée *Poésie* (2). Des trois volumes parus, le premier nous fournit l'occasion de rendre hommage à un maître de pur lyrisme. *Poèmes* débute par une anthologie de l'œuvre de O.-V. de L. Milosz entre 1895 et 1906 : nostalgiques chansons qui semblent des adieux au symbolisme, évocations comme *Grincement doux* qui annoncent Apollinaire. Les pièces de la seconde partie sont bien, ainsi que le dit l'auteur, « l'accompagnement lyrique d'une évolution spirituelle ». Après la *Symphonie de Septembre*, hymne de la solitude lucide, à travers les expériences où son argile est « remuée, hersée, déchiquetée », il s'élève au-dessus du monde de la béatitude et de la désolation pour atteindre à l'univers des « profonds, sages, chastes archétypes ». Le recueil s'achève sur des psaumes métaphysiques, mais Milosz demeure trop humain pour ne pas exalter l'amour aux cimes de la plus haute pensée.

Après l'orgue, le jazz. « L'homme, c'est un animal gâché, original, mais jamais harmonieux », disait Henry Michaux dans *Ecuador*. On répondrait volontiers que maints poèmes de *Mes Propriétés* sont d'un enfant gâté, peu original et assez curieusement harmonieux. Certes, je ne reproche pas à Henry Michaux de nous dépeindre la suite de ses dégonflements, aplatissements et regonflements : ce serait de bonne guerre poétique s'il ne nous rapportait si souvent un gibier tué par Lautréamont, Laforgue ou Fargue. Quand il chasse sur ses propres terres (dans *Un homme perdu*, par exemple), lorsqu'il évoque ses propriétés « tourbillonnaires » ou ses évasions personnelles, alors Henry Michaux nous touche parce que sa musique enfin échappe à la littérature : car cette révolte qu'il cherche si loin, elle est là, toute proche.

Sous l'invocation de Valéry, Pierre Guéguen célèbre les *Jeux cosmiques*, forçant la science et la poésie à se sentir les « parallèles de Dieu ». Aussi beaucoup de ces poèmes sont-ils, telle l'Ode à Rutherford qui bombarda l'atome, précédés d'un argument à l'usage des ignorants. Pierre Guéguen tire de ces tours de passe-passe une nouvelle mythologie en même temps qu'un double appel sensuel : car il peint Osmose comme une jeune vierge, mais étreint trois fois la planète maternelle sous les prénoms géologiques de SI-AL, SI-MA et NI-FE. Or Guéguen, sorcier breton, n'ignore pas ce qu'il entre de préciosité dans ces subtiles équivoques : « que l'euphuisme faisait riche ! », observe-t-il, non sans regret, dans une ode à Ben Jonson. Mais il a fort spirituellement traduit le caractère élisabéthain de notre époque où les formules des physiciens ressemblent de si près aux sortilèges des poètes. — René LALOU.

Romain Rolland, sa vie, son œuvre.

C'est un véritable monument que M. Stéphan Zweig a élevé à Romain Rolland et à son œuvre (1). L'ouvrage est d'une conscience absolue, la vie de l'écrivain français est suivie pas à pas, depuis l'enfance en pays bourguignon, jusqu'à la gloire — cette gloire isolée — en passant par les années d'Ecole normale où Rolland s'exaltait en compagnie d'André Suarès, de Charles Péguy, de Paul Claudel, et par les années d'épreuves, qui furent si nombreuses. Mais si le récit est minutieux, il est clair, et synthétique malgré tout, ne s'attardant pas, comme certaines biographies au détail extérieur, s'attachant au contraire à préciser le trait de l'évolution spirituelle du modèle. Une seconde partie étudie une à une les productions de l'auteur de *Jean-Christophe*. C'est, fort justement d'ailleurs, sur le caractère européen de celui qui sut se maintenir *au-dessus de la mêlée* que toute la lumière est projetée, de celui qui écrivit : « *Depuis des siècles, l'humanité entend beaucoup de paroles de sagesse ; mais elle voit rarement des sages se sacrifier... Pour que les autres croient, il faut croire soi-même, il faut prouver qu'on croit... Sinon toutes vos pensées ne sont que des jeux de dilettantes.* » Le texte français, de M. O. Richer, est à tous égards excellent. — C. P.

Les miroirs jumeaux.

Mme Huguette Garnier, aimablement, sans hausser le ton, en un style dépouillé de toute prétention, mais clair, nuancé, sait faire vivre des personnages qui ne sont ni des héros ni des contre-héros, mais des êtres vrais et proches de nous (2). Elle sait, en suivant le fil de leur destinée, nous amener à découvrir ce qu'il y a d'intensément dramatique dans les vies les moins hors-série. » Et voici que son roman prend même figure de fresque sociale, qu'il dépasse le cadre modeste où son auteur semblait prétendre le limiter. Sa Françoise, jeune femme moderne, qui découvre les trahisons d'un mari qu'elle aime, et qui se révolte, ne fait — à une génération de distance — que connaître les mêmes épreuves que sa mère, jadis, a subies. Benedicte, elle aussi, avait épousé l'homme de son choix, elle aussi avait été trahie. Mais, femme d'hier, elle avait gardé le silence, et, trouvant en ses sentiments maternels une consolation, elle n'avait point tenté la résistance que sa fille oppose aujourd'hui. Laquelle avait raison ? Laquelle sut obtenir d'une vie identique, le minimum de souffrances ? N'est-ce point celle qui sut accepter, et se taire ? — C. P.

La revanche du franc.

La thèse que soutient M. André Thiers dans *La revanche du franc* (3), c'est que le franc aurait dû être revalorisé à un niveau plus élevé que celui où l'ont arbitrairement maintenu la stabilisation de fait de 1926, la stabilisation de droit de 1928. Et cela non pour une question de justice ou dans l'intérêt du crédit public, mais en considérant seulement ce qu'était alors son pouvoir d'achat. Pour avoir méconnu la corrélation nécessaire entre le taux de stabilisation et le pouvoir d'achat de la monnaie, nous avons subi une hausse progressive des prix, qui, après avoir créé une activité factice des affaires et engendré d'excessifs excédents budgétaires, est actuellement la cause du déficit de la balance commerciale et du malaise économique croissant. Si l'on ne saurait souscrire sans réserves à la démonstration de M. André Thiers, on reconnaîtra volontiers que sa critique des principes de la stabilisation et des opérations qui l'ont préparée ou suivie est singulièrement pénétrante. — Y. B.

(1) Rieder, 12 fr.
(2) J.-O. Fourcade, éditeur.

(1) Les Editions pittoresques : 24 fr.
(2) Flammarion, 12 fr.
(3) Editions Crès.

H1946 – 0015

L'activité artistique.

Les Expositions.

Une exposition Demeurisse[1].

On pouvait croire, hier encore, que Demeurisse limiterait sa curiosité aux paysages de l'Ile-de-France — d'autres, et parmi les plus grands, n'avaient-ils pas trouvé là matière amplement suffisante à leur sensibilité ? Mais Demeurisse a voulu voir au delà, et, parce qu'il a conservé cette fraîcheur puissante de la jeunesse sans laquelle il n'est point de création véritable, il est parti à la découverte du monde. On se souvient des toiles qu'il rapportait l'an dernier des Pyrénées : ses neiges, ses pics dénudés le classaient aussitôt parmi nos meilleurs peintres de montagne. Cette année, c'est des splendides étés du Roussillon et de Catalogne qu'il s'est particulièrement attaché à décrire l'éclatante sérénité.

Pas un fard, pas un voile dans l'atmosphère. Des midis triomphants étincellent de toutes leurs gemmes. Lumière et chaleur massives, plaquées sur la touffeur des jardins, la poudre des ruelles et le crépi des mas.

En gammes ardentes, solidement orchestrées, Demeurisse évoque les murs blonds crêtés de tuiles rouges sur un fond plus subtil de montagnes bleues et mauves ; les platanes au vert sombre de la *Place de Prades* et ses boutiques saumonées, sous l'insidieuse percée d'un jet de soleil ; le printemps dans l'Aisne, un printemps précoce, vivace et gras ; les fûts sombres d'arbres amputés d'où jaillissent vers un ciel d'azur candide les frêles enchevêtrements des taillis roux...

Le nombre des peintres qui, par manque de puissance, s'en tiennent à l'esquisse et au schéma est infini.

Demeurisse a plus de complexion et de hardiesse. Il s'aventure au détail, aux analyses complexes. Et il s'en tire, gaillardement, à son honneur, non sans avoir parfois donné une impression fugitive de pléthore et d'éparpillement contre laquelle il se doit de réagir encore.

Mais quand la toile est d'une belle venue, comme cette magnifique *Carrière* (n° 28 du catalogue), d'une note si preste, si dépouillée, et si robuste à la fois, la réussite est hors de pair et atteint franchement les qualités rares d'un vrai chef-d'œuvre.

Des natures mortes luxuriantes, maçonnées dans une pâte épaisse et riche ; des dessins d'un modelé ferme et d'une remarquable densité complètent heureusement cette exposition d'un des plus vigoureux artistes de la génération montante. — MARCEL SAY.

INFORMATIONS ARTISTIQUES

Exposition Sisley (Galerie Durand-Ruel, 37, av. de Friedland).

C'est toujours un plaisir de qualité rare que de voir soixante-cinq tableaux de Sisley réunis, surtout lorsqu'ils permettent de saisir dans leur ensemble les efforts très divers et les essais toujours intelligents d'un peintre parfaitement délicat. L'année dernière, les galeries Durand-Ruel avaient rendu semblable hommage à Pissarro et à Claude Monet. Elles se devaient et elles nous devaient cette exposition Sisley.

Est-ce à dire qu'il sorte grandi de cette confrontation ? Nous ne saurions l'affirmer. Parti d'un effort d'analyse, comme l'indiquent les tableaux de la période 1871-1880, il a subi très fortement dans la suite, l'influence de Pissarro et de Claude Monet. Mais tandis que dans ses premières œuvres, sa sensibilité très à pointe de nerfs se laisse découvrir, on ne peut pas ne pas deviner dans les tableaux postérieurs un certain essoufflement dû sans doute au fait que cette nature, avant tout raffinée, ne se décidait pas entre sa pente naturelle et l'admiration justifiée qu'il avait pour de plus lyriques que lui. Intimiste du paysage, avant tout, voilà ce qu'est Sisley et lorsqu'il se laissa aller à son sentiment premier, comme il lui arrive dans « Le potager » (1872), dans « L'aqueduc de Marly » (1874), dans les « Sentiers sur les Roches Courtaut » (1884), il est alors admirablement servi par ses dons naturels qui l'apparentent au meilleur Corot.

Délicieux petit-maître, voilà ce qu'est Sisley. C'est déjà un titre suffisant. Découvreur de petits secrets, à la fois sensible et humble, il attire et retient. Il n'enlève rien à la gloire des plus grands et des créateurs ; mais ceux-ci laissent intacte l'impression particulière qu'éveille un charme aussi discret et plein. — C. P.

Aquarelles, dessins et gouaches de Renoir (Galerie du Portique).

« Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage... » Sans se soucier de ce précepte d'école, mais simplement par instinct de peintre génial, de peintre passionné à dépister les formes ondoyantes vibrant sous la lumière, Renoir a consacré vingt, trente esquisses au même modèle, au même mouvement, et, parfois, au même détail.

Ce sont quelques-unes de ces notations de primesaut, traitées à la sanguine, au pastel, au fusain, à l'aquarelle, ou rehaussées de quelques touches d'huile, que la Galerie du Portique présente aux amateurs.

Tout Renoir est déjà là, avec sa plénitude sensuelle où le sang bat à tout rompre. — M. S.

Les expositions.

GALERIE ARMAND DROUANT, 66, rue de Rennes : *Œuvres récentes de Demeurisse* (1er-14 mars). — GALERIE BARREIRO, 30, rue de Seine : *Peintures de Sine Mac Kinnon* (1er-15 mars). — GALERIE TH. BRIANT, 32, rue de Berri : *Peintures et gravures de Gérard Cochet* 1er-14 mars). — GALERIE ZAK, place Saint-Germain-des-Prés : *Œuvres de Jacques Maret* (28 février-13 mars). — *Exposition de peintures de José Cuneo et de sculptures de Bernahe Michelena* (28 février-8 mars). — GALERIE CARMINE, 51, rue de Seine : *Exposition Cassalette* (1er-15 mars). — GALERIE BERNIER, 10, rue Jacques-Callot : *Exposition Dignimont* (7-26 mars).

(1) Galerie Armand-Drouant (1er-14 mars).

Le Cinéma.

Un film russe : « Une femme qui tombe ».

Avec une persévérance digne d'un meilleur but, la préfecture de police interdit régulièrement la projection du film de Eisenstein, *La ligne générale* (1). Ceux qui, comme moi, ont eu la chance de pouvoir admirer ce film ne peuvent que s'étonner d'une pareille mesure, aussi arbitraire que malencontreuse. Le prétexte invoqué (crainte de troubles) me paraît une fois de plus sans fondement. Je défie qui que ce soit de trouver dans ce film la moindre provocation.

Le plus comique est qu'on laisse projeter sur les boulevards un film russe intitulé *Une femme qui tombe* qui est sans doute beaucoup plus provocant, puisqu'il attaque franchement le régime capitaliste. En voici, brièvement résumé, le sujet :

En revenant du régiment, un jeune paysan et son épouse vont trouver un grand propriétaire foncier pour le supplier de lui louer une terre. Comme c'est le jour du mariage de sa fille, celui-ci ne peut refuser, mais il se moque du couple et lui concède une champ de pierres où il est difficile, sinon impossible, de faire pousser le moindre brin de blé. Au bout d'un an, les deux paysans n'ont pas réussi à le cultiver et ils ne peuvent payer le loyer fixé.

Un enfant leur est né et la misère est extrême. A ce moment l'intendant du domaine vient proposer aux deux malheureux un marché : on leur fera re-

(1) Voir *L'Europe Nouvelle* du 28 décembre 1929.

* *

mise du loyer en retard à condition que la jeune femme vienne chez les maîtres en qualité de nourrice. Si elle refuse, on saisira leurs meubles et on les vendra. Malgré le refus du mari, elle se décide à partir.

Chez les maîtres, et pour que le lait soit de bonne qualité, on la nourrit et on la soigne, mais on lui cache (car elle ne sait pas lire), les appels désespérés de son mari. Il ne faut pas qu'elle parte, il ne faut pas qu'elle se fasse « de mauvais sang » pour la santé de l'enfant des riches. Enfin son patron la viole et elle sombre dès ce moment. Elle devient après quelques péripéties une femme de « mauvaise vie ». Son mari qui espère toujours son retour, qui la réclame, est obligé de s'engager comme ouvrier. A la suite d'un accident il manque de devenir infirme. Alors elle revient au foyer.

Ce film insiste à chaque instant sur la responsabilité des riches bourgeois et sur le malheur des paysans avant la révolution d'octobre.

Il est traité par un disciple ou un compagnon d'Eisenstein, c'est-à-dire par quelqu'un qui sait voir et qui sait s'intéresser et nous intéresser aux grands paysages et aux visages. Sa qualité est indiscutablement inférieure à *La ligne générale*, mais nous retrouvons cette compréhension du cinéma, cette grandeur, cette vigueur qui semblent être actuellement l'apanage des metteurs en scène russes. Les interprètes sont remarquables et leur jeu sobre et intense, leur puissance d'expression soulignent l'excellence de la mise en scène. Je suis d'ailleurs persuadé qu'en Russie ce film, qui nous paraît remarquable, doit être considéré comme un ouvrage de second ordre, comme une production de série. Mais en France où l'on ose projeter dans la salle du Moulin-Rouge ce ridicule *La vie est belle*, nous sommes tout à fait disposés, par comparaison, à considérer *Une femme qui tombe* comme un chef-d'œuvre.

Mais vraiment la préfecture de police, arbitre du cinématographe, devrait interdire *Une femme qui tombe*. C'est un film qui fera incontestablement du tort à toutes les productions de M. Pierre Wolff, auteur de *La vie est belle*, et à ses émules.

Philippe SOUPAULT.

Musique mécanique.

Les derniers disques. — De « l'Orestie » à « La Grande Pâque Russe ».

Que garderons-nous de la musique des boys américains ? Sa phonogénie lui a valu un vif succès avec les machines parlantes. Sa verve caricaturale était une nouveauté et ses rythmes eurent une grande vogue d'importation ; ils ont réussi pour un temps à supplanter nos danses continentales, à désarticuler de vieilles habitudes. Mais une fois dépouillés de l'élément qui fait leur étroit accord avec la sentimentalité actuelle, doit-il en subsister davantage qu'un souvenir de mode, demain singulièrement démodée, quelques mouvements musicaux et quelques innovations à l'orchestre ? Plusieurs années de recul ne laisseront-elles pas ces *blues* comme des témoins d'une musique un peu grimaçante dont les secrets étaient peu nombreux, les ressources vulgaires, les moyens singulièrement répétés ?

Ces phalanges de boys n'ont pas poussé l'ingéniosité indéfiniment et les procédés du genre deviennent vite ressassés. Pourtant d'excellents virtuoses dépensent leur talent au sein haletant des jazz. Avec un accompagnement de piano, Chester H. Hazlett, saxophoniste solo (1), vocalise avec pureté un chant simple et délié, aux harmonies souvent roucoulantes sur un dessin de valse ; c'est un disque exquis après tant de frénésie.

A mesure que les progrès techniques serviront mieux les exécutions de musique de chambre ou de concert, le règne du jazz sur la musique mécanique ne peut manquer d'être remis en question ou éclipsé. D'autant que les éditeurs qui ne se reconnaissent d'autre devoir que leur intérêt, et qui le disent du reste, et c'est leur droit, en viendront peut-être avec plus d'empressement à enregistrer des compositeurs vivants auxquels un pays doit quelque chose de mieux qu'une gloire posthume. Le disque atteint plus d'auditeurs que Lamoureux ou Colonne et les grandes œuvres peuvent ainsi devenir autre chose que des titres à l'éblouissant prestige.

L'âpre *Orestie* (2) de Darius Milhaud atteint les hauts sommets d'une imprécation antique ; c'est une œuvre sauvage, retentissante et primitive comme la légende classique. Les masses chorales de la « Cæcilia » d'Anvers dépensent leur vigoureux soutien et la houle musicale des poitrines humaines sert à merveille une tumultueuse véhémence. Notre éminent collaborateur Darius Milhaud a servi avec grandeur le poème de Paul Claudel, tous deux ont la tête tragique. Dans cette collaboration si éclatante la correspondance directe entre le deux créateurs n'est peut-être pas de pure incidence. Darius Milhaud fut, à Rio de Janeiro en 1917, le secrétaire du ministre plénipotentiaire Paul Claudel. L'enregistrement Columbia n'enlève à cette œuvre rien de sa force dramatique et il semble parfois que l'on entende l'écho du folklore d'Hellade. Darius Milhaud est aussi l'auteur de ces opéras-minutes, dont toutes les chroniques de disques viennent de s'occuper si longuement. Il se range parmi les compositeurs qui croient à l'avenir et à la mission du phonographe.

La musique chorale est une grande expression un peu trop délaissée. Il faut qu'un vaste sentiment d'intérêt se tourne vers ces magnifiques cohortes de chanteurs que sont, par exemple, la chorale Nadaud de Roubaix, la chorale belge de *Pâturages*, les Cricks Sicks de Tourcoing, dignes émules de la « Cæcilia » d'Anvers. Il faudrait conquérir à une musique jeune ces troupes du chant. L'assiduité, le nombre, le recrutement leur permet d'atteindre un fini d'exécution que l'on ne peut obtenir avec les choristes des capitales. L'édition phonographique servira au rayonnement de cette force, la fera connaître et aimer. Un peuple n'est musicien que s'il a des chœurs. En favorisant l'émulation si nécessaire des grandes sociétés chorales, le disque viendra élargir leur audience et sanctionner leur magnifique désintéressement en faveur de l'art.

Pour succéder à cet épisode tumultueux de *l'Orestie* d'Eschyle, les voix célestes de la *Grande Pâque Russe* 3) de Rimsky Korsakoff (ouverture), apporte un rafraîchissement spirituel. Cette grande page de la musique russe a été rendue avec solennité par l'orchestre symphonique de Philadelphie et l'enregistrement de Gramophone a triomphé sur quatre faces de disques de toutes les difficultés d'acoustique pour le microphone. Les hymnes de l'offrande pascale semblent monter de l'ardente foi populaire ici comme transcendée et les thèmes liturgiques sont comme débordés par une ferveur profane que scandent des marches d'apparat. La polychromie de l'instrumentation a admirablement mordu sur le disque et les sonorités qui en montent ont gardé captifs tous les timbres de la religieuse et populaire allégresse. Il faut rendre un particulier hommage au style du chef d'orchestre Léopold Stokowsky en étroite corrélation avec l'écriture musicale qu'il interprète.

Pierre d'EXIDEUIL.

---

(1) Columbia, D 19347.
(2) Columbia, D. 15242, D. 15243.
(3) Gramophone, W. 1042, W. 1043.

H1946 – 0016

H1946 – 0017

2 H. 92

Sources et Documents

Les entretiens catholiques franco-allemands de Berlin.

Les vendredi 20 et samedi 21 décembre 1929 se sont tenues, à Berlin, une série de réunions de catholiques français et allemands. Nous publions ci-après les documents essentiels s'y référant.

On trouvera d'abord la liste des participants du côté français et du côté allemand (Doc. I), puis l'allocution d'ouverture de M. Joos, vice-président du Parti du Centre, président de la délégation allemande (Doc. II).

Sous les numéros III, IV et V les rapports du R. P. Delattre, du professeur Platz et de M. le comte Wladimir d'Ormesson, qui furent développés à la première séance du vendredi matin 20 décembre. Sous le nº VI, le rapport de Mgr Ulitzka, membre du Reichstag dont communication fut donnée dans la deuxième séance, le vendredi 20 décembre après midi.

Pour ces quatre rapports, c'est le texte tel que — ronéotypé dans les deux langues : il avait été distribué avant l'ouverture des réunions — qui est reproduit, sans modifications.

Figurent : sous le nº VII la déclaration de la délégation française, rédigée par le professeur Jean Brunhes, du Collège de France, et lue par lui au début de la troisième séance, le samedi matin 21 décembre ; sous le nº VIII, l'allocution prononcée par Mgr Schreiber, évêque de Berlin, à la même séance du samedi matin ; sous le nº IX, le résumé de la communication du R. P. de la Brière sur les droits des minorités ; sous le nº X, les observations de Mgr Ulitzka en réponse à cette communication ; sous les numéros XI, XII, XIII, XIV et XV, les interventions de M. le comte Félix de Vogüé et de M. le comte Von Oberndorf et un résumé de celles de MM. le député Ersing, le Docteur Kühr, et le colonel Picot. Toutes ces interventions se sont produites dans la séance du samedi 21, après midi.

Sous le nº XVI, enfin, sont reproduites les résolutions qui furent votées comme conclusions pratiques des réunions (1).

M. le président François-Marsal, président de la délégation française, dans un article introductif expose le but et dégage les enseignements de ces rencontres dont — dans un avant-propos historique — M. Boissard, ancien député, leur organisateur du côté français, rappelle les origines et les antécédents.

P.-S. — *Les articles et les documents qui suivent font partie des dossiers Nos* 32 B *(La politique européenne du Vatican) et* 81 B *(Les étapes du rapprochement franco-allemand).*

Leurs raisons d'être.

Le meilleur moyen de travailler à la détente européenne, à la pacification des esprits, est-il de s'enfermer dans une tour d'ivoire, de se refuser à tout contact extérieur, d'ignorer systématiquement tout ce qui se passe au delà de nos frontières ?

Vaut-il mieux, au contraire, se voir, causer, étudier ensemble les problèmes délicats que les traités ont pu laisser subsister, voire même créer ?

Je suis, pour mon compte, partisan de cette dernière méthode. Je la crois bonne pour tous les pays qui ont eu entre eux de graves conflits ; je la crois nécessaire en particulier en ce qui concerne les relations franco-allemandes.

Certes, on ne peut demander à notre génération, qui a terriblement souffert de la guerre, d'oublier avec le sourire les dures et cruelles années de 1914 à 1918, mais j'estime que c'est précisément à ceux qui ont fait la guerre et qui en ont connu de près toute l'horreur d'être assez forts et assez maîtres d'eux pour rechercher avec calme, avec sang-froid, avec dignité, tous les moyens qui peuvent nous donner l'espoir d'éviter à nos fils les souffrances que leurs pères ont endurées.

Dès le lendemain de la guerre j'ai tenté de mettre en pratique ces idées et il n'est peut-être pas inutile de rappeler que lorsqu'il s'est agi pour la France de désigner le premier ambassadeur qui devrait aller à Berlin pour la représenter, le ministre des affaires étrangères de l'époque, en plein acord avec le ministre des finances, envoya à Berlin un homme d'affaires éminent, un administrateur de sociétés françaises puissantes et prospères avec la mission de rechercher avec l'Allemagne un programme d'entente et de coopération sur le terrain économique.

Bien d'autres ambassadeurs auraient pu être choisis, soit dans la carrière, soit dans les grands corps de l'Etat, soit dans le monde politique, soit parmi les grands vainqueurs militaires de la guerre qui venait à peine de cesser. Le gouvernement d'alors estima que pour préparer le retour à la paix, il fallait commencer par nouer matériellement quelques liens qui, sur le terrain industriel et commercial, fussent de nature à permettre quelques contacts, quelques échanges de vues. Mais évidemment les arrangements matériels ne sont rien, les accords économiques sont précaires et fragiles si, pénétrant plus profondément dans l'être humain, l'esprit de paix ne s'empare pas des esprits, ne descend pas dans les cœurs, ne s'impose pas aux hommes de bonne volonté.

C'est cette pensée qui a guidé il y a quelque deux ans, en leur désir de conversation, un certain nombre d'Allemands appartenant au centre catholique et quelques Français appartenant, eux aussi, aux groupes politiques du centre.

Ici doit tout de suite s'établir une distinction

(1) Des interventions de M. le Consul Stocky et de M. Zaruski sur les échanges d'écoliers, d'étudiants et de professeurs ; sur les échanges, aussi, de services d'ordre économique et social ; enfin sur l'établissement de relations plus régulières entre les organes de presse des deux pays n'ont pu trouver place dans le présent dossier.

H1946 - 0018

importante : en Allemagne les catholiques sont une minorité qui a été persécutée, qui a souffert. Cette minorité s'est resserrée sur elle-même d'autant plus intensément qu'elle était plus brimée ; elle est devenue ainsi un parti politique. La République a donné à ce parti tout son essor ; les catholiques allemands avec le chancelier Marx, avec Hermes, avec Wirth, avec von Guerard, avec Joos et tant d'autres hommes de valeur, est devenu un parti charnière, un parti qui s'appuie résolument sur les masses populaires, un parti de pondération et de modération, fort de son éminente culture intellectuelle, philosophique et morale et qui, dans une Allemagne devenue libérale, joue et doit continuer à jouer un rôle de premier plan.

En France on ne saurait soutenir qu'il y ait au point de vue politique un parti catholique. Les catholiques de religion, qui observent les rites et les prescriptions essentielles de l'Eglise, représentent la grande majorité des Français, mais, précisément à cause de cette accoutumance et de ce grand nombre, les catholiques français n'ont jamais formé un parti politique fermé, à idées directrices précises et à frontières réellement dessinées. Tel radical-socialiste notoire sollicitera la bénédiction du pape à l'occasion du mariage de sa fille au même titre que tel adhérent de l'Action Française, qui devra d'ailleurs consentir ici à une amende honorable épargnée au radical non marqué de la condamnation vaticane.

Cependant, sur certains points, catholiques français et catholiques allemands peuvent se rencontrer et se comprendre. Des deux côtés du Rhin ils sont, de par leur éducation et leurs convictions religieuses, conscients de leurs devoirs envers la patrie. « Il faut rendre à César ce qui est à César. » Mais ils sont aussi éperdument désireux de la paix promise sur la terre aux hommes de bonne volonté, laissée par le Christ à ses apôtres. Cette communauté dans les directives spirituelles rendait possible un premier contact ; il eut lieu au milieu de 1928 et se passa sans bruit, sans fracas, dans le calme, avec toute la prudence que l'étude des choses éternelles apporte à l'esprit des humains.

Une deuxième étape avait été prévue pour la fin de 1929. C'est cette deuxième étape que des amis m'ont demandé de franchir avec eux.

Pour un ancien officier de carrière jadis chasseur à pied, élève, puis professeur dans des écoles allemandes, familier d'avant-guerre de Stuttgart, de Dortmund, de Munich et de Berlin, l'occasion était tentante de parcourir « les Tilleuls » sans y recontrer de « grenadiers » et de traverver la Pariserplatz pour aller à l'ambassade de France en échappant au son aigre des fifres et des tambours plats de la garde montante, défilant au pas de parade au milieu de l'enthousiasme populaire.

Aller à Berlin après Rethondes, n'y plus retrouver l'odeur de la « poudre sèche » et se dire que peut-être, après cette série de grands drames d'Iéna à Waterloo, de Sedan à la Marne, on pourrait apporter une pierre à l'édification d'une paix durable entre les deux peuples, quoi de plus tentant ?

Il est cependant des disciplines nationales auxquelles les enthousiasmes et les aspirations mêmes qui paraissent les plus légitimes doivent se soumettre

Gênerait-on par un élan irréfléchi la politique permanente ou actuelle de son gouvernement ? Ne risquerait-on point une fausse manœuvre, une erreur d'interprétation ? Un homme qui a eu la responsabilité du pouvoir sait qu'il est sage de ne point accomplir d'actes qui puissent gêner les responsables du pouvoir. Toutes les précautions furent donc prises de ce côté et le discours du ministre des affaires étrangères à la Chambre le 27 décembre dernier élucide complètement, sans qu'il soit besoin d'y insister, la question des rapports du gouvernement français et des voyageurs qui furent à Berlin en cette fin d'année 1929.

Le côté allemand était d'autre part non moins nécessaire à étudier et le contact ne pouvait être pris non plus sans quelques essentielles précautions préalables. Précautions matérielles : communication des listes des adhérents, étude de leur passé, de leur situation, de leurs doctrines, communication des textes mêmes des rapports qui seraient présentés lors des réunions plénières.

Enfin, premier contact devait être pris à Paris pour déterminer l'ambiance psychologique et à ce premier contact voulut bien présider Son Excellence M. Leopold von Hœsch, ambassadeur allemand à Paris, auquel quelques jours après, en accord avec le gouvernement français, M. de Margerie devait donner une cordiale réplique, lors de la somptueuse réception qu'il réserva aux congressistes dans le palais, de bonne tenue française, de notre ambassade à Berlin.

Préparée par tant de démarches, de conversations, d'échanges de vues, la première séance eut enfin lieu et le congrès se déroula en de solides et vivantes séances.

Qu'a-t-il produit ? Quel en a été le résultat ? Beaucoup de bien et une grande détente, disent les uns, ceux qui vivent les difficultés réelles des rapports quotidiens de peuple à peuple.

Rien ou moins que rien, sont tentés de s'écrier ceux qui croient arranger les affaires de l'Europe avec quelques gouttes d'encre issues de leurs stylos en de quotidiens articles de polémique.

Les Français qui sont allés à Berlin rendre la visite qui leur avait été faite n'avaient ni la vanité, ni l'illusion de rapporter à leurs concitoyens des apaisements définitifs sur des questions qui, d'un côté ou de l'autre de la frontière, peuvent encore causer acrimonie ou anxiété. Mais, à défaut de solution à apporter aux problèmes, nous voulions dire de notre côté ce que nous pensions et nous espérions que, du côté de nos interlocuteurs, nous trouverions le même désir et la même franchise. Cette volonté et ces désirs ont-ils été satisfaits ? Je crois pouvoir répondre par l'affirmative.

Rapports et discussions n'ont pas été empreints d'un « pacifisme bêlant ». Nous avons dit comment, pourquoi, l'opinion française ne pouvait s'endormir dans une soporifique quiétude ; nous avons indiqué que, même dans le plus calme et le plus paisible des villages français, le villageois, le soir venu, ferme ses volets, verrouille sa porte et lâche ses chiens, sans que nul de ses voisins songe à prendre à mal ces élémentaires et ancestrales précautions de sécurité.

Les Allemands d'autre part ne nous ont pas caché verbalement à la réunion, comme ils l'avaient fait par écrit, quelques jours avant, que beaucoup d'entre eux et surtout les jeunes générations souffraient de certaines des clauses et stipulations des traités de 1919.

« Nous ne ferons pas la guerre, ni à l'ouest, ni à l'est, me disait un des plus éminents de nos

H1946 – 0019

interlocuteurs ; la guerre, quand on l'a vécue, est chose trop atroce pour qu'un seul être humain consente à en voir deux fois les horreurs ; mais, derrière nous, grandissent des jeunes qui n'ont pas vu, qui n'ont pas souffert, qui ne connaissent de la guerre que les entraves apportées par les traités, les rigoureuses stipulations de textes qui leur paraissent une injustice et une violation de leurs droits nationaux. »

Avions-nous pour tâche de discuter les traités ? Evidemment non et aussi ne l'avons-nous point fait et, d'un commun accord, entre Allemands et Français, nous avons estimé qu'après l'exposé des motifs d'amertume ou de revendication, il convenait de s'attacher à deux points spécialement soulevés.

Les enfants, avait-on dit, les jeunes générations. Et bien, il faut faire tout le possible pour éviter leur formation en vase clos. Que beaucoup de jeunes Français aillent en Allemagne ; que de nombreux étudiants allemands viennent en France ; que leurs maîtres, leurs éducateurs, des deux côtés, les accompagnent. N'élevons point nos enfants systématiquement les uns contre les autres ; ne faisons point de l'école et des œuvres postscolaires un dressage de guerre. Les catholiques du centre allemand, qui ne sont, il est vrai, qu'une minorité dans la nation, ont été d'accord sur ce terrain avec les catholiques français qui étaient là-bas.

Mensonge, dissimulation, hypocrisie, diront certains. C'est possible ; pourtant ceux qui ont été les témoins de certaines minutes émouvantes, ceux qui ont entendu le son rauque du sanglot dans la voix d'une mère évoquant l'image de son fils tué à la guerre, ne peuvent qu'apporter à leurs compatriotes le témoignage que tout de même vivent à Berlin des hommes d'Etat, des pères de famille, des mères, pour lesquels la guerre est et demeure un objet d'horreur et de crainte.

On peut douter de tout et tout ridiculiser ; mauvaise et funeste besogne que celle du pamphlétaire et du polémiste à tout prix. Sur ce point aussi nous avions un effort à faire. Nous l'avons fait. Nombreux étaient parmi nous, des deux côtés, les journalistes. Nous avons fait appel à eux, nous leur avons demandé de faire abstraction de leurs préventions, de leur parti pris. Moins de scepticisme et plus de foi ; moins de méfiance, moins d'ironie et un peu plus de réflexion et d'impartialité dans la diffusion des nouvelles et des racontars. Avoir l'esprit de paix, avons-nous dit aux journalistes, c'est s'enquérir avant d'écrire ; c'est scruter les intentions avant de les blâmer, c'est ne point froisser les hommes ou irriter les amours-propres avant d'avoir pesé quelles peuvent être les répercussions lointaines d'une phrase spirituelle, mais blessante ; ou d'un article étincelant, mais dont le venin cruellement enfoncé sous l'épiderme d'un homme, d'un parti ou d'un peuple, retardera ou empêchera la pacification des esprits.

Plaisanteries, vaines promesses, insigne naïveté ! diront certains, c'est possible et c'est toute la différence qui sépare la croyance du doute ou de la négation.

Ceux qui sont allés à Berlin il y a quelques semaines sont des hommes de foi. La plupart n'étaient pas de tout jeuns gens ; presque tous sont de ceux qui ont vécu, qui ont combattu, qui ont souffert ; certains ont eu à assumer parfois de lourdes responsabilités et connu des jours cruels, mais rien n'a réussi à éteindre leur foi profonde et leur espoir d'une humanité meilleure.

Ils ont un idéal et ils savent que la croyance doit être servie par le travail et par l'effort. Ils ont travaillé et fait effort pour la paix. Ils continueront dans cette voie tant que la vie leur restera avec l'espérance.

F. François-Marsal,
ancien président du Conseil.

Les entretiens de Berlin : origine et préparation.

M. François-Marsal a marqué fortement, dans les pages qui précèdent, l'inspiration et les raisons d'être des réunions de Berlin. Celles-ci ont bénéficié d'une large publicité et elles ont eu un profond retentissement dans la presse — journaux et revues — à la tribune parlementaire et dans l'opinion publique.

Certains ont prétendu qu'elles auraient été insuffisamment préparées et qu'elles avaient, de ce chef, exposé les délégués français à se trouver surpris et désemparés par l'attitude des délégués allemands.

Or rares sont certainement les réunions qui se peuvent prévaloir d'une préparation aussi méthodique que celle des entretiens de Berlin, lesquels ne furent — en somme — qu'une réponse à la visite faite aux catholiques français par un groupe de catholiques allemands à Paris, en fin juillet 1928.

Depuis plusieurs années — très exactement depuis que, au Havre, en août 1926, elles avaient inscrit à leur programme l'étude de *la vie internationale* — les Allemands venaient nombreux aux sessions des Semaines Sociales de France.

D'autre part, depuis 1925, des membres du Centre allemand rencontraient régulièrement des délégués du parti démocrate populaire français aux congrès internationaux des partis démocrates d'inspiration chrétienne. A chacune de ces occasions, le souhait était exprimé — de part et d'autre — que des réunions spécialement organisées à cet effet missent en présence des personnalités qualifiées des partis d'ordre, des milieux catholiques ou sympathisants des deux pays, de façon qu'elles pussent prendre contact, lier connaissance et s'entretenir, en toute ouverture et mutuelle confiance, des moyens d'améliorer les relations entre les deux peuples et de diminuer entre eux les causes de friction et d'animosité.

Ce désir, qui m'avait été manifesté à plusieurs reprises de façon directe, se concrétisa en une offre ferme du Centre allemand, lors d'une tournée de conférences que fit Champetier de Ribes en Allemagne, au début de 1928. Champetier m'en parla dès son retour et nous décidâmes d'y répondre.

Après nous être assurés auprès de toutes les autorités qualifiées que ni du côté catholique, ni du côté français, on n'y voyait d'inconvénients — bien au contraire — nous réunîmes quelques amis

H1946 - 0020

représentatifs des milieux catholiques et sociaux, et nous convînmes d'adresser aux catholiques allemands une invitation à venir se rencontrer avec des catholiques français au lendemain de la Semaine Sociale de Paris, c'est-à-dire les 29 et 30 juillet 1928.

Le secrétariat général du parti du Centre prit la responsabilité de l'organisation de cette visite, du côté allemand.

Il fut convenu que les interlocuteurs seraient limités, de part et d'autre, à une cinquantaine ; qu'aucune publicité ne serait donnée à ces réunions qui auraient uniquement pour but une prise de contact et une information réciproque.

Le comité organisateur français décida de s'adresser, pour y prendre part, aux personnalités les plus marquantes des milieux parlementaires nationaux et des institutions et groupements catholiques : intellectuels, économiques et sociaux, mais à titre purement individuel et sans demander à ces personnalités de se faire mandater officiellement par leurs groupes, afin d'éviter des discussions prématurées au sein de ces groupes.

Deux rapporteurs furent désignés, dans chaque pays, pour amorcer des échanges de vues sur le rôle respectif des catholiques dans la vie politique, en Allemagne et en France, et sur leur activité sociale.

Les rapports politiques furent confiés à M. Louis Rolland, professeur à la Faculté de droit de Paris, député de Maine-et-Loire et à M. Joos, membre du comité directeur du parti du Centre au Reichstag ; ils furent ronéotypés, dans les deux langues, avant les réunions.

Les rapporteurs sociaux furent le R. P. Danset, directeur adjoint de *L'Action populaire*, et le Dr Kremmer, du secrétariat du *Volksverein*.

Au jour dit, nos hôtes d'Allemagne arrivèrent au nombre prévu de cinquante. Ils représentaient officiellement toutes les organisations catholiques de quelque importance.

Le parti du Centre et le parti populaire bavarois avaient désigné notamment MM. Emminger, ancien ministre de la justice du Reich ; Perlitius, vice-président, et Joos, membre du comité du groupe parlementaire du Centre ; Mme Hélène Weger ; les milieux intellectuels : M. Haas, directeur de l'Ecole des hautes études politiques de Berlin ; le professeur Platz, de l'Université de Bonn ; la grande presse : M. Von Papen, pour la *Germania* ; M. le consul Stocky, pour la *Kölnische Volkszeitung* ; la diplomatie : le comte von Oberndorf et le comte Henkel von Donnersmark.

Les organisations intellectuelles, pédagogiques, économiques, sociales : jeunesse catholique, Volksverein, syndicats ouvriers catholiques, associations patronales catholiques, Goerres-Gesellschaft, etc., avaient envoyé leurs présidents ou secrétaires généraux.

Du côté français, nous avions obtenu la plus empressée réponse à nos invitations. Et cependant l'époque était peu favorable : le Parlement avaient terminé sa session ; les vacances battaient leur plein dans les milieux administratifs, universitaires et d'affaires. Cela nous valut des excuses très valables, accompagnées de regrets, notamment de la part de M. le sénateur Lefebvre du Prey, ancien garde des sceaux ; de MM. de Monicault, Piétri, Nicole, de Ramel, députés, etc.

Furent effectivement présents, de la Chambre : MM. Champetier de Ribes, Duval-Arnould, François-Poncet, Lérolle, Pernot, Louis Rolland, Trémintin, soit des représentants de quatre groupes parlementaires. Du côté intellectuel : MM. Goyau, de l'Académie française ; Turmann, correspondant de l'Institut ; Mgr de la Serre, vice-recteur de l'Institut catholique ; Mgr Beaupin ; le R. P. de la Brière ; M. René Pinon ; M. Duquesne, doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Strasbourg ; MM. Maurice Gand, Danel et Marcel Prelot, de l'Université catholique de Lille ; M. Vaussard. Du côté des économistes, des industriels et des agriculteurs : M. Lucien Romier, M. Léon Harmel, M. Waline, M. Zamanski, M. Liouville, président de l'U. S. I. C., M. Adrien Toussaint. Et, en outre, des représentants très qualifiés de la presse catholique, de l'action populaire, des œuvres de jeunesse, des syndicats ouvriers chrétiens et des œuvres féminines.

Les réunions se tinrent dans les locaux du Cercle de la Renaissance où, le lundi 29 juillet, à midi, eut lieu également un déjeuner de cent couverts, offert par la délégation française. La délégation allemande était présidée par M. le ministre Emminger. L'honneur m'avait été dévolu de présider la délégation française. A ce titre, j'eus à souhaiter la bienvenue à nos hôtes. Dans les quelques paroles que je leur adressai, en allemand, au début de la première séance, je marquai que « sans que cela impliquât chez aucun des participants des deux pays la moindre minimisation de leurs ferveurs patriotiques, mais bien au contraire parce que nous pensions les uns et les autres profondément que c'était là, pour nous, la meilleure et la plus sûre manière de servir des patries très aimées, nous voulions étudier ensemble comment se pourrait établir entre elles une confiance réciproque plus grande et une collaboration indispensable, dans tous les domaines, à la paix de l'Europe et à la préservation de la civilisation occidentale ».

La cordialité la plus entière ne cessa de régner pendant toute la durée de la réunion, tant au cours des séances officielles que dans les colloques particuliers qui les prolongèrent. A la fin, on décida unanimement que le contact serait maintenu et la visite rendue en 1929.

Pour préparer ce deuxième acte d'une tentative qui avait si heureusement réussi, une petite commission exécutive se réunit à Cologne, au cours de janvier 1929, dans les locaux de la *Kölnische Volkszeitung*. Elle décida que l'on se retrouverait à Berlin et que, cette fois, en toute franchise et crudité, on exposerait les difficultés qui, dans l'ordre psychologique comme sur le plan politique, s'opposaient à l'entente et à la collaboration des deux peuples.

Dès ce moment les rapporteurs des deux délégations furent désignés.

On avait envisagé d'abord le mois de juin comme date de la réunion. La Conférence des experts financiers, puis d'autres événements d'ordre personnel, entraînèrent deux remises successives. De fil en aiguille, on en arriva à se décider pour les journées des 20 et 21 décembre, bien avant que le dimanche 22 eût été fixé pour le référendum sur la motion Hugenberg. Ces journées de fin d'année présentaient de graves inconvénients du fait de la proximité de Noël, de la coïncidence avec la consécration à Rome du nouvel archevêque de Paris, de la discussion du budget, de la clôture des exercices

H1946 - 0021

financiers et de l'établissement des bilans industriels.

En revanche, elle furent d'exceptionnelle opportunité en ce sens qu'elles permirent aux participants français d'apprécier le degré d'indifférence dans lequel l'équipée Hugenberg laissait les masses populaires allemandes : jamais je n'ai vu Berlin aussi amorphe et inerte que le dimanche 22 décembre.

Malgré les empêchements dirimants qui retinrent plusieurs adhérents à notre initiative — trois des parlementaires effectivement présents aux réunions de Paris étaient entrés dans le ministère Tardieu et ne purent, évidemment, prendre part au voyage — les trente-cinq Français et Françaises de la délégation n'en eurent pas moins à leur tête un ancien président du Conseil qu'accompagnaient des députés appartenant à quatre groupes parlementaires, des membres du conseil municipal de Paris, du Collège de France, de l'Ecole libre des sciences politiques, de l'Institut catholique de Paris, de la grande presse et des revues catholiques, et de tous les groupements sociaux catholiques qui comptent : on en trouvera la liste complète au document n° I. Le même document permettra d'apprécier la haute autorité des personnalités composant la délégation allemande.

L'accueil reçu fut parfait de cordialité simple et exempte d'affectation.

Les réunions se déroulèrent très exactement en conformité avec le programme arrêté d'avance et elles permirent des échanges de renseignements empreints de la plus grande sincérité, mais aussi de la plus entière courtoisie. Elles se tinrent dans les locaux de la *Deutsche Gesellschaft*, analogues à ceux de la *Renaissance*. Elles furent présidées, à tour de rôle, avec une affabilité et un tact parfaits, par M. le député Joos, du côté allemand, et par M. le président François-Marsal, pour la délégation française.

La réception somptueuse de l'ambassade de France ; celle du ministre de la justice du Reich, M. Von Guerard, à laquelle le ministre des affaires étrangères — protestant et populiste — M. Curtius, avait tenu à s'associer, ont montré quel intérêt les deux gouvernements attachaient à la prise de contact des catholiques des deux pays.

Ce ne fut pas un spectacle banal que celui du dejeuner de quatre-vingts couverts de la Parizerplatz. Une des deux tables était présidée par l'ambassadeur de France, ayant à sa droite le ministre de la justice, et à sa gauche le ministre des régions occupées du Reich. En face de lui, l'évêque de Berlin était encadré par M. le colonel Picot, vice-président de la commission de l'armée, président d'honneur des *Gueules cassées*, et par M. Peissel, vice-président du groupe Marin.

A la deuxième table, M. François-Marsal avait, comme vis-à-vis l'ex-chancelier Marx, accoté de MM. Jean Brunhes et René Pinon.

Certaines correspondances tendancieuses de presse ont parlé — je l'ai déjà dit — de surprises et de désaccords. Or, les rapports avaient été traduits et polycopiés dans les deux langues et, plusieurs jours avant notre départ pour Berlin, nous avions tous en mains la traduction française intégrale du rapport du professeur Platz et le résumé en français du rapport de Mgr Ulitzka, accompagnant son texte allemand.

Ainsi mis en possession, à l'avance [illegible] les côtés, des documents sur lesquels [illegible] échanges d'informations, il n'y avait aucune place pour la surprise ni pour le désemparement.

Pas un moment, ni les rapporteurs, ni les orateurs qui sont intervenus ensuite, n'ont outrepassé les conventions arrêtées d'avance et d'un commun accord. Si la délégation française a tenu à se référer explicitement à ces conventions par la déclaration dont la rédaction fut confiée à Jean Brunhes, cela a été bien plus en vue de l'opinion publique qu'à l'adresse de nos interlocuteurs allemands.

Nous avons voulu marquer, par un document officiel, qu'il avait été bien entendu : 1°) qu'on exprimerait réciproquement, en toute franchise, tous les griefs que l'homme moyen de chaque pays formule contre l'autre pays, contre sa mentalité, contre sa politique ; et 2°) que la discussion ne serait pas ouverte sur ceux de ces griefs qui ressortissaient des diplomaties officielles : *a fortiori* sur ceux d'entre eux qui pouvaient intéresser des tiers non présents à nos réunions (1).

Au résumé, les organisateurs du voyage à Berlin ne sauraient assez se féliciter du résultat de ces « entretiens » qui — d'une volonté unanime — se poursuivront dans les mois à venir.

M. le député Joos, président de la délégation allemande, a traduit dans les termes suivants ses impressions, dans la revue *Abendland* :

« Les entretiens de Berlin furent riches en moments de haute portée. Nous avons entendu des interventions remarquables et entrevu de vastes perspectives. Elles dépassèrent ce qu'on était en droit d'espérer. La Conférence a fourni la preuve de la valeur de la confiance. Et lorsque le colonel français Picot, qui portait sur son visage si gravement mutilé la marque vivante des horreurs qui résultent de la guerre, eut jeté son appel au monde contre la guerre, dans des paroles indicible-ment pénétrantes et émouvantes, et lorsque — vieux soldat de carrière et officier, ayant rempli pleinement son devoir vis-à-vis de son pays et de son peuple — il tendit sa main à un Allemand, ancien soldat et officier lui aussi, alors, en cette minute, cette conférence de catholiques s'éleva jusqu'aux hautes sphères surhumaines de la grandeur et du tragique. Les membres de la Conférence se levèrent, d'un élan spontané, car ils sentaient dans leurs nerfs et dans leur intelligence que le monde n'avait pas encore évité tous les abîmes et que, aujourd'hui comme demain encore, l'humanité avait à redouter les traîtreux assauts des forces démoniaques. »

De part et d'autre, nous demeurons donc convaincus qu'en ménageant ces rencontres entre des Français et des Allemands profondément attachés à leurs pays, nous avons répondu au mieux aux requêtes de nos convictions spirituelles et à l'intérêt sainement compris de nos deux patries et de la paix européenne.

A. BOISSARD,
ancien député.

(1) Voici ce qu'a écrit à ce sujet M. le député Joos (*Abendland*, n° de janvier 1930) : « On a parlé, dans un journal de l'Allemagne de l'ouest, d'un désaccord. Le groupe français aurait exprimé le désir que l'on ne continuât pas une discussion sur certains points particuliers. On sait qu'il s'agissait ici de la question des frontières de l'Est. La délégation allemande aurait éprouvé, de ce fait, une certaine impatience. L'incident est ainsi tronqué. A un certain moment, en effet, le groupe français exprima le vœu que l'on n'approfondisse pas davantage une discussion qui, à ce point, ne pouvait effectivement plus être poursuivie. Et le groupe allemand ne put que se déclarer complètement d'accord à cet égard. »

H1946 - 0022

I. — Liste des participants.

A). — *Liste des membres français effectivement présents.*

MM. François-Marsal, ancien président du conseil des ministres, sénateur du Cantal, président de la délégation française ; Mme Bernadac, fondatrice de l'Ecole normale pour l'Enfance déficiente ; comte et comtesse Robert de Billy ; MM. Adéodat Boissard, ancien député, secrétaire général des *Semaines sociales de France ;* Jean Brunhes, professeur au Collège de France, membre de l'Institut ; R. P. Yves de la Brière, professeur à l'Institut catholique, rédacteur aux *Etudes Religieuses ;* Mlle Butillard, secrétaire générale de l'*Union féminine, civique et sociale ;* MM. Paul Cazin, rédacteur à *La Vie intellectuelle ;* Chanson, industriel à Calais ; R. P. Delattre, professeur à l'Institut supérieur de théologie d'Enghien ; R. P. Desbuquois, directeur de l'*Action Populaire ;* R. P. Danset, sous-directeur de l'*Action Populaire ;* Mlle Domanget, du Centre intellectuel international féminin ; MM. Francisque Gay, directeur de *La Vie catholique ;* Gignoux, député de la Loire, directeur de *La Journée Industrielle ;* Mlle Graff, secrétaire générale de l'Union centrale des syndicats professionnels féminins ; MM. Jean Guiraud, rédacteur en chef de *La Croix ;* Raymond Laurent, conseiller municipal de Paris, secrétaire général du Parti démocrate populaire ; Mlle Leconte, président du Syndicat professionnel féminin des P. T. T. ; MM. le commandant Lefebvre-Dibon, président de la Ligue des catholiques français pour la justice et la paix internationales; René Lemaire, industriel à Epernay ; Pierre Lyautey, directeur de l'Association de l'industrie et de l'agriculture ; l'abbé Merklen, rédacteur en chef de *La Croix ;* le comte Wladimir d'Ormesson ; Pagès, directeur de la rédaction de l'*Ouest-Eclair ;* Peissel, député du Rhône, vice-président du groupe parlementaire de l'Union républicaine démocratique ; Pezet, député du Morbihan ; le colonel Picot, député de la Gironde, vice-président de la commission de l'armée, président des « Gueules cassées » ; René Pinon, professeur à l'Ecole libre des Sciences politiques ; Simondet, professeur au collège Stanislas ; Adrien Toussaint, président du Centre-Est des Syndicats agricoles ; le comte Régis de Vibraye ; le comte Félix de Vogüé ; Zamanski, président de la Confédération française des professions.

B). — *Liste des principaux participants allemands.*

M. le député au Reichstag Joos, président de la délégation allemande ; S. G. Mgr Schreiber, évêque de Berlin ; S. Ex. M. Marx, ancien chancelier du Reich ; S. Ex. M. le Dr Wirth, ancien chancelier du Reich, ministre des régions occupées ; M. von Guerard, ministre de la justice du Reich ; M. Stegenvald, ministre des transports du Reich ; M. Bell, ancien ministre du Reich ; M. Emminger, ancien ministre de la justice du Reich ; M. le Dr Hermes, ancien ministre de l'agriculture du Reich ; M. Esser, vice-président du Reichstag ; M. Bruning, président du groupe du Centre au Reichstag ; M. Perlitius, vice-président du groupe du Centre au Reichstag ; M. Ersing, membre du Reichstag ; M. Föhr, membre du Reichstag ; Mme Fuchs, membre du Reichstag ; Mme Neuhans, membre du Reichstag ; Mme Teusch, membre du Reichstag ; Mgr Ulitzka, membre du Reichstag ; Mme Weber, membre du Reichstag ; M. Grass, membre du Landtag de Prusse ; Mme Lauer, membre du Landtag de Prusse ; M. le comte Adelmann, directeur ministériel ; M. le Dr Broermann ; M. Budding, directeur provincial, Marienwerder ; Mme Clara Fasbinder, Saarbrück ; M. Frölings, Cologne, de la Ligue contre l'immoralité publique ; M. le Dr Haas, directeur de l'Ecole des hautes études politiques ; M. le comte Henkel von Donnersmarck ; M. Henseler, du Bureau international du Travail ; R. P. Hofmann ; M. le Dr Jordan, conseiller d'ambassade ; M. le Dr Katzenberger, conseiller d'ambassade ; M. le prof. Keller, Düsseldorf ; M. le Dr Kühr ; M. le Dr Kuenzer, conseiller particulier ; M. le Dr Lammers, secrétaire d'Etat au ministère de l'instruction publique ; M. Lenbach, inspecteur de la Banque d'Empire ; R. P. Muckermann ; R. P. Noppel ; M. le comte von Oberndorf, ancien conseiller d'ambassade ; M. Otte, président de la Fédération des syndicats ouvriers chrétiens ; M. von Papen, de la *Germania ;* M. le comte Praschma ; M. le comte Preysiuf ; M. le baron von Rechenberg ; M. Saurma, secrétaire de légation ; Mgr Sawatzki, Dantzig ; M. Schlüter, conseiller particulier ; Mme Schlüter-Hirmkes ; M. Schürholz, du Syndicat national de l'industrie allemande ; M. Schwendemann, conseiller de légation ; M. Streymann, avocat à Saarbruck ; M. le consul Stocky, directeur de la *Kölnische Volkszeitung ;* R. P. Stratmann ; M. le Dr Vockel, secrétaire général du Parti du centre ; M. le baron Ow. von Wachendorf, conseiller d'ambassade ; Mgr. Walterbach, Munich ; M. Wirmer, avocat à Berlin ; M. Zanona, secrétaire général du Parti du centre de la Basse-Silésie ; M. Zimmer, conseiller d'Etat.

II. — Allocution d'ouverture de M. Joos, président de la délégation allemande.

Au nom des participants allemands, j'ai l'honneur et la joie d'ouvrir la présente conférence de représentants des catholiques Français et Allemands.

Je suis plus heureux que je ne le saurais dire de voir ici réunis un si grand nombre d'amis des organisations catholiques des deux pays : politiques, sociales et intellectuelles, et de pouvoir leur exprimer une cordiale bienvenue.

J'adresse un salut plus particulièrement cordial à mes amis de France parmi lesquels j'aperçois tant de dames et d'hommes de mérite éclatant et de nom si connu.

Nous nous rappelons avec joie ce jour de juillet de l'année dernière où, grâce à l'initiative du comité constitué par nos amis Champetier de Ribes et Boissard, nous nous trouvâmes réunis, pour la première fois, en vue d'entretiens communs à Paris, dans le Cercle de la Renaissance.

Nous y fûmes l'objet et nous y trouvâmes les marques d'une amitié si sincère et si cordiale qu'elle nous a profondément touchés. Ces journées furent pour nous un grand encouragement pour la décision de continuer avec vous de semblables entretiens.

Notre comité d'organisation est parvenu à assurer la tenue de cette conférence malgré pas mal de difficultés (vous savez que nous avons dû en modifier plusieurs fois la date). Nous sommes infiniment heureux de voir notre vœu réalisé et de pouvoir, mes chers amis de France, vous saluer ici, dans la capitale de notre patrie.

Nous ne siégeons pas ici en tant que représentants des gouvernements ou de partis politiques, mais nous sommes ici comme catholiques, comme les fils et les filles de notre mère commune l'Eglise, comme des ressortissants de cette Eglise universelle qui n'est pas limitée par les frontières des pays, de cette Eglise qui enferme en son sein toutes les races et toutes les nations, qui les reconnaît toutes et qui exerce son emprise sur toutes. S'il existe un terrain spirituel dans lequel plongent toutes nos racines, un lieu spirituel où nous résidons tous et où tous nos langages divers peuvent se faire compréhensibles, c'est bien notre Eglise catholique universelle. Nous nous trouvons réunis en tant que catholiques français et allemands et nous avons souhaité cette conférence de représentants des deux pays et des deux peuples, de la réconciliation et de l'apaisement desquels dépend le sort même de la civilisation européenne. Nous aimons notre pays et notre peuple. Dieu nous a laissé croître dans des caractères nationaux de natures très diverses. Mais il nous a dispensé, aux uns et aux autres, des aptitudes et des dons qui nous rendent complémentaires et qui demandent notre collaboration pour l'enrichissement de l'œuvre de l'humanité.

La France et l'Allemagne, l'Allemagne et la France ont eu, au cours de l'histoire, des phases de relations au cours desquelles elles se sont influencées réciproquement de manière fructueuse. Elles ne se sont pas uniquement rencontrées dans des conflits guerriers, mais bien aussi dans des échanges de valeurs mises au service de l'œuvre de civilisation et de culture de l'humanité. Et présentement nous ne comprendrions pas sainement notre devoir en tant que catholiques si, après une période de démence, nous ne dirigions pas une attention rénovée vers la collaboration pour les œuvres de paix. Cela, nous le devons et nous le pouvons ! Lorsque nous nous sommes retrouvés, au début de l'année, pour la préparation de cette conférence, nous avons senti que nous pouvions tenter de convoquer cette réunion et d'y mettre en discussion des questions que nous avions jusqu'ici évitées avec prudence et même avec un compréhensible effroi. Nous l'avons osé, parce que nous avions acquis une estime et une confiance réciproques, parce que le temps en paraissait révolu, parce que les nécessités du moment parlaient en ce sens et parce que nous savions que nous trouverions les mots qui rendent une pareille discussion possible.

Les circonstances ont fait que notre conférence tombe dans les derniers jours de l'avant-Noël. Nous demanderons à Dieu, avec notre Eglise, qu'il nous écoute et qu'il dissipe toutes les obscurités de nos âmes ; qu'il nous aide à faire tomber les montagnes et les collines et à aplanir nos voies à travers tous les accidents du terrain. Déjà nous entendons l'annonce de la paix à venir qui doit être donnée à tous les hommes de bonne volonté.

H1946 – 0023

Nous avons, certes, apporté avec nous la disposition à cette bonne volonté et c'est dans cet esprit que nous voulons nous mettre au travail. Il s'agit de voir la situation telle qu'elle est et d'aborder courageusement les problèmes.

Entamons sans inquiétude l'étude des motifs de conflits — de ceux d'aujourd'hui et de ceux de demain — et sondons les possibilités de leur solution. Mais, à travers toutes les difficultés que nous pourrons rencontrer, ne perdons jamais de vue ce que nous devons chercher avec une ardente ténacité et avec la volonté du cœur : *La Paix.*

III. — Rapport du R. P. Delattre S. J.

A qui recherche les moyens de procurer l'apaisement des esprits et la réconciliation des peuples, il importe avant tout de s'efforcer de discerner loyalement les causes de leurs divisions et de leurs oppositions. Ce n'est pas en demeurant à la surface des choses, en tournant autour des problèmes, en évitant toutes les questions brûlantes, que nous ferons œuvre utile ; il faut descendre courageusement au fond du mal, et, comme le médecin qui sonde les plaies pour les mieux guérir, savoir faire souffrir ceux mêmes que l'on aime.

Le sujet que je vais traiter aujourd'hui devant vous est de ceux qui demandent cet effort. Nous sommes réunis pour rechercher ensemble les obstacles à l'apaisement des esprits en France et en Allemagne, — au rapprochement et à la réconciliation sincère, — à une collaboration confiante. Vous nous avez demandé la plus entière franchise : religieux habitué à faire connaître en France l'Allemagne catholique sous ses aspects les plus favorables, ce n'est pas de gaieté de cœur que je m'acquitte aujourd'hui à votre égard de cette tâche. Personnellement, je ne crois guère à la fécondité des discussions sur de pareils sujets ; l'oubli franc du passé, des actes positifs de vraie fraternité, me paraissent autrement efficaces à procurer ce rapprochement auquel tous les chrétiens, à plus forte raison les catholiques, ont l'obligation morale de tendre. On a cru devoir m'imposer de fouler aux pieds mes répugnances : je me suis soumis ; j'accomplirai maintenant ma tâche sans souci des commentaires désobligeants, s'il devait s'en produire.

Mon devoir étant de mettre en relief devant vous les difficultés auxquelles se heurtera votre bonne volonté, il n'est pas sans intérêt, pour que les discussions se poursuivent avec fruit, que je précise d'abord le public dont je vous apporte la réponse.

Ce public n'est pas composé des Français qui sont ici mêlés à vous ; vous ne l'avez pas non plus rencontré dans les réunions de Bierville, de Fribourg ou de Wurzbourg. Tous ceux-là vous ont déjà tendu la main, cherchant à vous comprendre, vous invitant à collaborer avec eux au rétablissement d'une paix vraiment chrétienne. S'ils ne peuvent oublier absolument le passé, ils ont su du moins maîtriser leurs préventions, imposer silence aux rancunes instinctives, et ils sont allés de l'avant.

Les Français dont je vous analyserai l'état d'esprit, c'est, je n'hésite pas à le dire, une grande partie de notre peuple. Paysans, ouvriers, étudiants, employés, commerçants, industriels, propriétaires, tous à peu près pensent de même à l'égard de l'Allemagne que nos professeurs ou nos hommes politiques, tous éprouvent envers elle les mêmes sentiments, bien que tous, pourtant, ne s'expriment pas en termes aussi absolus.

Ces pensées, ces sentiments, nous sommes loin, mes amis et moi, de les prendre complètement à notre compte. Qu'il me suffise de vous apporter en preuve l'ouvrage tout à fait remarquable *Confiance en l'Allemagne*, où M. le comte Wladimir d'Ormesson a mis en relief leur origine et leur exagération. Il n'en reste pas moins vrai que, pour un grand nombre de Français, ces difficultés demeurent, qu'elles impressionnent vivement, qu'elles domineront longtemps encore, je crois, leur attitude à votre égard.

Il faut donc que vous les connaissiez, qu'elles vous soient exposées dans toute leur acuité.

Ces obstacles, un mot les résume : la France se méfie de l'Allemagne.

Cette méfiance, profonde, ne pousse pas seulement ses racines dans des souvenirs tragiques ; elle est chaque jour entretenue par tout ce qui se dit, s'écrit, se passe en Allemagne, discours, articles de journaux, manifestations. Et, si, avide de vous en faire pressentir les remèdes, j'en analyse les sentiments, il me semble y découvrir ces deux éléments :

1° La France se méfie de l'Allemagne parce qu'elle a l'impression que des deux côtés de la frontière, on place sous les mêmes mots des sens différents.

2° La France se méfie de l'Allemagne, parce qu'elle ne croit pas à une volonté de paix véritable et sincère au delà du Rhin.

Les racines de cette défiance, ne remontez pas trop loin pour les trouver ; n'allez donc point les chercher dans une imaginaire « inimitié héréditaire ». Si riche que soit votre passé en guerres, batailles, traités, généraux et diplomates, la masse des Français n'en connaît peu près plus rien au delà de la grande Révolution (1789), j'oserai presque dire au delà de l'année terrible (1870-1871). Louis XIV, Napoléon sont beaucoup plus oubliés chez nous que chez vous : de 1896 à 1914, il n'a pas été célébré un seul centenaire des grandes victoires du Premier Empire français. Ce qui pèse sur les générations qui travaillent aujourd'hui le sol français, l'histoire qu'elles répètent à la jeunesse, les souvenirs dont elles vivent, c'est la course aux armements, le poids du service obligatoire et les dépenses militaires croissantes, les manifestations hostiles, les bruits de guerre qui, de 1894 à 1914, les ont sans cesse tenues sur le qui-vive. L'Allemagne que l'imagination populaire se représente en France, c'est donc un peuple d'ouvriers et de paysans qui, devant l'enclume comme à la charrue, est toujours prêt à tirer l'épée ; ce sont des colonnes en marche conduites par des états-majors pour qui la guerre est un métier. Notre peuple, deux fois surpris en juillet 1870 et juillet 1914, deux fois envahi en moins de cinquante ans, a peine à croire que l'Allemagne ne soit pas une terre où, sous cape, on prépare toujours la guerre contre quelqu'un. Psychose tant que vous voudrez ; mais c'est un fait capital qu'il faut retenir : notre peuple vit dans le sentiment d'une perpétuelle insécurité, et voilà pourquoi il se méfie. Ne l'oubliez jamais : c'est dans ce terrain-là que tombent toutes les graines que les souffles, brises ou bourrasques de l'Est, transportent chez nous.

Ces souvenirs tragiques, je devais vous les signaler, pour vous faire vraiment descendre jusqu'au tréfonds de la mentalité française. Un mot cependant avant de passer outre : ces souvenirs, je vous en prie, écartons-les résolument de nos discussions. Il s'agit de recréer la paix en partant du présent ; ne revenons donc pas sur un passé auquel nous ne pouvons rien changer ; cherchons seulement dans le présent des moyens de détruire tout ce que passé a pu créer chez nous comme chez vous de préventions et d'hostilités mutuelles.

I

Le premier sentiment qu'éveille aujourd'hui dans l'âme française la pensée de l'Allemagne, c'est un sentiment d'incompréhension.

Non seulement les langues que nous parlons, vous et nous, sont différentes : sous les mêmes mots nous ne mettons pas le même sens, et la constatation de ce fait provoque dans l'âme française comme une impression d'insincérité de la part des Allemands.

Il faut s'expliquer tout d'abord loyalement sur ce point.

Les différences de races, de tempérament, d'évolution historique suffiraient sans doute déjà à créer entre nos deux peuples des oppositions naturelles et des heurts intinctifs : aucune d'entre elles cependant ne joue un rôle aussi important que la psychologie du langage. Entre les habitudes françaises de parler : claires, logiques, simplificatrices à l'excès, et qui vous paraissent révéler l'absence d'effort dans l'analyse, un manque de profondeur dans la pensée, la pauvreté dans le sentiment et la vision, et le tour de la langue allemande, analytique, complexe dans ses constructions, profonde jusqu'à l'obscurité, et qui fait au Français l'impression de tourmenter la vérité et parfois de la fuir, il existe une opposition trop grande pour que les deux peuples ne soient pas déjà enclins à s'opposer. Mais ce qui aggrave l'opposition, c'est l'usage de termes identiques dont le sens est trop différent chez vous et chez nous ; je citerai par exemple les mots : patrie, grande Allemagne, propagande, paix, traité, mobilisation, justice, offensive, capacité de paiement.

Au Congrès Catholique de la Paix à Essen, en 1927, j'ai tenté de préciser le rôle capital que joue dans nos relations la différence des conceptions de la « patrie » en Allemagne et en France. Qu'il me suffise de rappeler ici à quel point cette conception commande l'enseignement de l'histoire dans les établissements scolaires, la position respective des deux peuples à l'égard de la rive gauche du Rhin et de l'Alsace, les relations entretenues enfin par les mères patries avec leurs nationaux à l'étranger. Vous voyez déjà de quels frottements et de quels heurts le sens mis sous un mot peut être la source.

Voici une autre expression sur laquelle la confusion n'est pas moindre, ni de moindre conséquence : « la

H1946 – 0024

grande Allemagne ». Opposé à celui de « petite Allemagne », ce terme inclut chez vous l'idée de fédéralisme ; il s'emploie couramment pour désigner une Allemagne libérée de la tutelle prussienne, moins dangereuse pour nous par conséquent. Or, précisément, ce même terme éveille en France des idées toutes contraires : il y a synonyme de pangermanisme ; de là l'émotion soulevée par toutes les manifestations du *Reichs und Heimatbund*, du *Reichsbanner*, du Rhein pour l'*Auslanddeutschtum*, etc. La grande Allemagne, c'est, pour la France, l'Allemagne unifiée, prussienne, embrassant tous les pays de dialecte germanique, l'Autriche, la Hollande, l'Alsace, etc. Jugez des confusions qui vont surgir !

Prenons encore deux termes militaires : mobilisation et offensive. Le premier répond en français à l'appel de tous les hommes sous les drapeaux ; en allemand, à la marche en avant, l'appel étant déjà réalisé par la proclamation de « danger de guerre ». Vous voyez les conséquences ! Le second n'est pas moins grave : l'Allemagne enserrée entre la Russie à l'est, la France à l'ouest, n'a pas le loisir d'attendre pour marcher qu'il plaise à ces nations de « déclarer la guerre » ; celui non plus, par conséquent, d'attendre que les diplomates aient réussi à trouver une formule d'entente ; si elle ne veut pas avoir les deux pays en même temps sur les bras, il lui faut prendre l'offensive. L'offensive n'est donc plus pour elle une déclaration de guerre, c'est un procédé tactique.

Sur le terme « capacité de paiement » les divergences ne sont pas moins sensibles. Admettons que des deux côtés le principe d'une dette soit également sacré : il n'en reste pas moins vrai qu'en France un débiteur doit s'acquitter de ses dettes au prix des plus grandes privations, que l'honneur exige même de la famille qu'elle fasse des sacrifices auxquels, en stricte justice peut-être, elle ne serait pas obligée. En 1818, comme en 1871, pour solder les contributions de guerre dont l'avaient frappée les Alliés, la France s'est saignée à blanc, formidablement endettée. Tel n'est pas le sens que l'Allemagne met sous les mêmes mots. On consent à payer les réparations, mais jusqu'à une limite qui ne contrarie ni ne retarde les dépenses même somptuaires des villes, des pays, de l'Etat. Le pays d'abord, la dette ensuite.

Enfin le « traité ». Il est certain que le matérialisme historique et la métaphysique allemande n'accordent pas à un traité la valeur d'idée-force que notre formation intellectuelle lui reconnaît sans discussion. La signature d'un traité, c'est pour la France comme le « limes » de l'imagination et de la volonté de puissance. Force d'immobilisation héritée du droit romain. Instinct statique. Pour l'Allemagne, cette signature est la constatation d'un fait, par conséquent le point de départ d'un nouveau fait possible. Force de renouvellement héritée des mythes nordiques et aryens. Instinct dynamique. Ici le « devenir », dieu des philosophes ; là le « devenu », dieu des légistes. Un traité peut se vider très sensiblement de son contenu. Il garde néanmoins toute sa force aux yeux des Français » (d'Ormesson). A une exception près, notre Histoire ne présente pas de traité que nous ayons sciemment méconnu. Aux yeux des Allemands le traité n'est plus aujourd'hui ce qu'il était hier, parce que les circonstances ont changé, aujourd'hui n'étant plus hier. La paix c'est l'oubli, et l'oubli doit porter également sur les sanctions que contient le traité. Qui ne voit les raisons sérieuses sinon de méfiance, du moins de préoccupations et de vigilance ? Et pour me résumer, qui ne voit combien, pour le vulgaire, les masses, le monde des journalistes, ces divergences entre le sens des mots prête le flanc à des soupçons, disons même davantage, à des accusations d'insincérité ?

Pour être complet je devrais ajouter que, depuis dix ans, les faits ont trop souvent paru justifier la philosophie que je viens d'esquisser.

Voilà le premier motif qui tient en défiance contre l'Allemagne, dans le vaste public dont je vous ai parlé, l'élément cultivé ; et voici le second, autrement grave parce qu'il frappe le cœur des mères d'une incurable anxiété, parce qu'il fait vivre dans l'insécurité de l'avenir la masse des ouvriers et des paysans : c'est le sentiment d'une menace perpétuellement suspendue sur notre avenir.

Les Français veulent la paix, ils la veulent sincèrement, sans arrière-pensée. Les braillards eux-mêmes, dont vous m'objecterez les déclarations et déclamations, ne pensent pas autrement ; eux aussi ils veulent la paix, bien que, j'en conviens parfaitement, ils ne prennent guère les moyens de la sauvegarder ; j'irai plus loin même, et j'oserai avancer que dans l'armée française on ne trouverait pas dix généraux du type sous lequel certains organes de votre presse s'attachent à dépeindre tous nos officiers.

Vous pouvez en juger d'autant mieux maintenant que nous sommes fixés, vous et nous, et de façon très authentique, sur les sentiments de profonde humanité qui animaient le maréchal Foch.

La France démocratique a, depuis longtemps, renoncé à la politique d'expansion territoriale et de prestige de Louis XIV et de Napoléon ; satisfaite de son glorieux passé, elle est devenue conservatrice et ne demande qu'à jouir en paix de son travail sur un sol assez riche pour la nourrir. Comparez d'ailleurs ses ressources avec les vôtres : vous avez 62 millions d'habitants, elle n'en compte que 40, les étrangers compris ; l'excédent de votre natalité dépasse annuellement 400.000, le sien atteint avec peine 50.000 ; sa dette publique oscille autour de 500 milliards de francs, la vôtre n'est que de 70.

Alors, me direz-vous, pourquoi ces armements, ces conventions, ces alliances ? Pourquoi ? pour assurer la paix, pour garantir la paix, parce que la France n'a pas confiance : elle abhorre la guerre, mais sa conviction n'est pas faite qu'il en est de même au delà du Rhin.

Sur quoi repose donc cette conviction ? Le voici : la France n'a pas confiance dans les associations qui entretiennent outre-Rhin l'esprit d'avant-guerre : esprit de haine et de mépris, de propagande bruyante et de droit du poing ; la France n'a pas confiance dans la presse allemande.

Entrons, sur chacun de ces points, dans quelques détails.

1° *La France n'a pas confiance dans le désarmement de l'Allemagne.*

C'était un leitmotiv avant la dernière guerre que c'en était fini des corps à corps dans le combat : on ne se battrait plus à la baïonnette ; on se tuerait de loin sans même se voir. Nous savons ce qu'il en fut. C'est un autre leitmotiv aujourd'hui que la prochaine guerre sera une guerre de chimie et d'aviation : des avions géants et rapides porteront, loin derrière les fronts de bataille, des explosifs, dont une tonne suffirait pour anéantir la population d'une grande ville comme Paris. Le pays le mieux armé c'est donc celui qui possède les usines d'engrais, de colorants, de produits pharmaceutiques les plus puissantes, l'aviation civile la plus nombreuse et la mieux entraînée. Je n'insiste pas : vous savez aussi bien que moi ce qui se dit et s'écrit.

Qu'en sera-t-il ? Nul ne le sait. Ce qu'il y a de certain, c'est que la nature des moyens de destruction étant certainement modifiée, notre peuple est persuadé que demain ce sera tout le potentiel de paix qui, rapidement, se transformera en potentiel de guerre. Or, vous sachant déjà supérieur à lui par la natalité, donc par la main-d'œuvre qualifiée, vous croyant également mieux armé dans le domaine de la chimie et de l'aviation, il reste convaincu que, le cas échéant, vous n'hésiterez pas à vous servir, comme par le passé, de tous les moyens nouveaux pour vaincre. Ne lui en voulez pas : dans l'état actuel de la mentalité publique, si la guerre éclate encore entre deux peuples, quelles que soient les conventions signées, tous deux s'accrocheront désespérément à tous les moyens de salut, quitte à démontrer après coup que c'est l'adversaire qui, le premier, a violé sa parole et les règles de l'humanité. Dans ces conditions le désarmement est un leurre ; il n'existe plus de garanties matérielles contre la guerre, et ne croyant pas à votre ferme volonté de recourir, pour faire valoir et reconnaître vos droits, à tous les moyens plutôt qu'à la guerre, notre peuple n'a pas confiance dans votre désarmement.

J'ajoute : il y a d'autant moins de confiance que depuis 1920 les budgets de la Reichwehr, et surtout l'insuffisance des explications données pour en justifier les augmentations, viennent encore chaque année accroître ses inquiétudes.

2° *La France n'a pas confiance dans les associations qui entretiennent outre-Rhin l'esprit d'avant-guerre : esprit de haine et de mépris, de propagande bruyante et de droit du poing.*

Je n'entrerai pas dans le détail de ces associations nationalistes dont vous connaissez aussi bien que moi le nombre et l'agitation. Ce qui en elles inquiète surtout notre peuple, ce n'est pas tant leurs relations secrètes avec la Reichwehr, le fait que, rapidement, elles peuvent fournir des officiers, des sous-officiers, des centres de mobilisation à ses cadres merveilleusement stylés ; ce qui l'inquiète, c'est l'esprit qu'elles continuent à entretenir dans le pays ; cet esprit dont le moins qu'on puisse dire, est qu'il a été une des principales causes de la guerre, parce qu'il est un esprit

H1946 – 0025

de mépris à l'égard des voisins, de haine contre celui qu'on considère comme l'adversaire ; un esprit de propagande bruyante en faveur d'un pangermanisme intempérant. C'est cet esprit qui rend difficile toute tractation diplomatique, parce qu'il envenime tout, et déclare ne connaître d'autre solution que le droit établi par la force.

Dangereux de tous temps dans les Etats gouvernés par des oligarchies, cet esprit l'est plus encore aujourd'hui que le patriotisme tend à se confondre avec le nationalisme. Reconnaissons-le, la passion nationale a fait partout en profondeur, depuis la Révolution française, des progrès surprenants. Avec une conscience qu'on n'avait jamais vue, avec une susceptibilité vraiment étrange, les peuples se posent aujourd'hui les uns contre les autres. Le patriotisme devient l'affirmation d'une forme d'âme contre d'autres formes d'âmes. Dans les heures de crise, catholiques et socialistes, à supposer même qu'ils le veuillent, seront impuissants à se mettre en travers d'une folle décision. Or, l'esprit qu'attisent partout les associations nationalistes apparaît d'autant plus inquiétant pour la paix qu'avec la révolution de 1918, l'Allemagne est entrée dans une phase nouvelle de son histoire.

Morcelée hier encore en Etats particuliers, elle marche aujourd'hui à grands pas vers l'unité qui fait d'elle vraiment une nation. La centralisation de l'autorité, la concentration des moyens d'action fait de rapides progrès, et c'est la Prusse qui demeure surtout bénéficiaire de ce mouvement. L'esprit, les méthodes qui régiront demain l'Allemagne, nous les connaissons donc déjà. Ayant le nombre, l'argent, la presse, l'esprit d'organisation, de discipline, d'entreprise, le nationalisme n'attend d'ailleurs pas ; il sonne déjà le rappel de toutes les minorités allemandes dispersées au delà des frontières. Comment voulez-vous que notre peuple n'en soit pas inquiet ?

3° *La France n'a pas confiance dans la presse allemande.*

On n'a pas hésité à qualifier de fléau des temps modernes l'action que la presse exerce sur l'impressionnabilité et la susceptibilité des masses ; il ne faut pas hésiter à stigmatiser de même la facilité des partis de milieu à s'en laisser imposer par les extrémistes de droite. Dès qu'une réserve pourrait fournir prétexte aux adversaires à suspecter notre patriotisme, c'est une surenchère de passion nationaliste. Si vous considérez d'une part que la presse moderne obéit en somme à cent ou deux cents individus, et qu'en trois semaines elle peut retourner l'opinion et jeter l'un contre l'autre deux peuples qui resteront ensuite persuadés de la justice de leur cause ; si vous considérez d'autre part que les nationalistes l'emportent de beaucoup chez vous dans le domaine de la presse avec quatre cent cinquante et un organes dont trois cent soixante-huit sont quotidiens, vous devrez reconnaître que la méfiance de notre peuple n'est pas sans fondement. Rappelez-vous seulement l'émotion toute récente provoquée par les faux d'Utrecht ? Un aventurier vend à un journal de province de prétendues conventions militaires passées entre la France et la Belgique ; ces documents suent la falsification ; ils ne parlent d'ailleurs que de mesures défensives en cas d'attaque de l'Allemagne. Peu importe : voici toute la presse allemande déchaînée. Bruxelles dément, Paris hausse les épaules ; le faussaire arrêté finit par avouer... Qu'importe ! la campagne continue : de grosses « manchettes » tournent en ridicule démentis, arrestations, aveux... Imaginez un fait pareil dans l'état de tension de juillet 1914, que pensez-vous qu'il en sortirait ?

La méfiance française des nationalistes allemands ne se justifie que trop par les expériences du passé. « Le langage de Westarp, Hugenberg, Tirpitz, nous met mécaniquement au « garde à vous ». Jamais ces leaders du nationalisme allemand ne sauront le mal qu'ils font à leur patrie en suscitant contre elle par la violence de leurs propos, des défiances légitimes, rationnelles, nécessaires » (d'Ormesson, p. 117).

Ce qu'il y a de plus grave, c'est que ce phénomène de surenchère patriotique entraîne dans son sillage jusqu'aux feuilles ecclésiastiques. J'en ai sous la main d'extraordinaires exemples. Dès qu'il s'agit de la France la détraction est systématique ; les accusations sont accueillies sans contrôle ; toutes les faiblesses mises en relief et exploitées ; les erreurs commises jamais rétractées. Par un réflexe de réserve, on ne doute pas un instant du pire.

S'il m'était permis de me mettre moi-même en scène, je vous dirais : depuis cinq ans que, sans relâche, je travaille à faire connaître à mes compatriotes les catholiques allemands, leurs organisations, leur esprit de sacrifice, tout ce qui en un mot peut ramener vers eux les catholiques français, c'est vingt fois qu'à la lecture de certains journaux catholiques d'Allemagne le découragement m'a pris, et j'ai laissé tomber ma plume. Je l'ai reprise parce que, ayant habité l'Allemagne, je sais que le peuple allemand vaut infiniment mieux que sa presse : tout le monde en France cependant n'est pas obligé de me croire.

Les neuf dixièmes des difficultés qui nous accablent proviennent d'une information tendancieuse. La méfiance qui envenime les rapports de peuple à peuple, de gouvernement à gouvernement, et qui parfois les paralyse, est due plus souvent à la façon dont les faits sont rapportés, interprétés, qu'à ces faits eux-même. « L'Europe a succombé en 1914 sous une ava-« lanche de fausses nouvelles », a pu écrire l'un des témoins les plus illustres de cette tragique période, M. Jules Cambon. Aujourd'hui que les nations entières sont prises à témoin et compromises dans ces malentendus, l'honneur national s'exaspère et les gouvernements ne sont bientôt plus que des huissiers. La cause la plus lourde du malaise franco-allemand disparaîtrait bien vite si seulement les deux presses allemande et française se concertaient pour qu'au lieu de se dresser l'un contre l'autre, les deux peuples s'admettent et s'entendent » (d'Ormesson, p. 56).

Je viens de marquer, en traits un peu durs peut-être, le sentiment qui met le plus généralement obstacle à un rapprochement moral entre Français et Allemands : le sentiment d'insécurité. Si je l'ai fait en termes qui, à certains moments, ont pu vous donner l'illusion que j'épousais toutes ces préventions, c'est pour mieux répondre à votre désir d'une absolue franchise. Là gît en effet le nœud du problème. Sous peine de tromper votre attente, je n'avais pas le droit d'en atténuer la vigueur chez une grande partie de nos compatriotes.

Ce sentiment d'insécurité, il m'est souvent arrivé de le voir prendre, par mes interlocuteurs allemands, pour un sentiment de crainte : laissez-moi vous dire qu'il n'en est rien. Non, le Français n'a pas peur de l'Allemand, pas plus qu'il n'a peur de la guerre. Il a conscience de vous avoir surpris, étonnés, par sa résistance dans la dernière guerre, d'avoir été le vrai pivot des armées alliées, la pierre fondamentale de la victoire. S'il lui fallait recommencer il partirait comme en 1914, silencieux, résigné, mais courageux et résolu à faire tout son devoir. Mais il hait la guerre qu'il appelle une chose abominable, une honte pour l'humanité.

Nous ne l'ignorons pas, mes amis et moi, bien que la masse de nos compatriotes ne veuille point encore le croire : des milieux étendus et dignes de considération veulent chez vous sincèrement la paix : votre épiscopat a multiplié les plus fermes exhortations en ce sens ; le *Deutscher Friedensbund*, catholique et sozialdemokrate, et le *Reich und Heimatbund* voient se multiplier leurs adhérents. Mais ce désir de paix et de rapprochement ne vient-il pas chez beaucoup d'une dépression passagère, suite des souffrances de la guerre, des désastres de l'inflation, de l'effondrement du grand rêve de l'ère wilhelmienne ? Le jour où les fortunes seront refaites et les vieilles générations remplacées par de plus jeunes qui n'auront pas souffert, est-ce que les ambitions d'hier ne se réveilleront pas d'autant plus vives qu'elles se trouveraient en face d'une France matériellement et moralement désarmée ?

Voilà la question qu'on nous pose en France quand on constate que, précisément, ce rêve d'expansion et de grandeur est toujours caressé en Allemagne par des associations nombreuses, populeuses, bruyantes, qui ne sont pas toutes nationalistes.

Vous voulez la paix, mais quelle force de volonté représentez-vous en Allemagne ? Dans quelle mesure pouvons-nous faire confiance aux partis que vous représentez ? Telles seront les questions auxquelles nous aurons à répondre à notre retour en France.

Je crois vous avoir loyalement exposé les principales difficultés à un rapprochement moral, à une franche collaboration de nos deux peuples : le désarmement de l'Allemagne est trop relatif ; l'esprit qui l'anime encore dans son ensemble ramène trop aux années d'avant-guerre ; la presse y est toujours un facteur de haine et de mépris pour la France et les Français : de là un sentiment d'insécurité. Comment d'ailleurs s'entendre, comment collaborer loyalement, quand les deux peuples diffèrent psychologiquement comme le « devenu » et le « devenir », quant aux mêmes mots ne répondent pas le même sens, ni le même état d'âme ?

Les motifs de cette méfiance, j'ai évité de les rechercher trop loin dans le passé. L'homme d'aujourd'hui,

je le répète, vit surtout du présent et nous croyons possible une paix solide qui, sans remonter au delà de la guerre, prendrait son point de départ dans le traité de Versailles.

« Ce traité, nous objecterez-vous, l'Allemagne ne l'a signé que contrainte et forcée ! C'est un fait dont nous vous donnons acte : il est normal d'ailleurs. On ne connaît pas de nations obligées à déposer les armes qui aient accepté avec sérénité les conditions que leur a imposées. Tous les traités, quand ils sanctionnent une défaite, sont des « diktat ». Le traité, ou si l'on veut le « diktat » de Francfort, n'a pas été accueilli de gaîté de cœur par les Français : ils l'ont accepté néanmoins avec toutes ses conséquences ; jamais l'idée ne leur est venue de le considérer comme inexécutable ; et le 5 novembre 1873, deux ans seulement après sa signature, M. le duc de Broglie disait dans le message qu'il adressait à l'Assemblée nationale : « A l'extérieur la ligne de conduite suivie par le maréchal de Mac-Mahon depuis son avènement à la présidence de la République est déjà connue et rien n'y sera changé. Le respect scrupuleux des traités, le désir de vivre en bonne compagnie avec les différentes puissances, tels en sont les caractères déjà appréciés par les gouvernements » (d'Ormesson).

Acceptons les faits et les conditions du temps où nous vivons. Nous voulons la paix, vous et nous, sincèrement, sans arrière-pensée. Mais la paix se prépare exactement comme la guerre. Cette préparation exige même plus de volonté, depuis que les peuples, devenus les arbitres de leurs destinées, tendent à s'inspirer d'un nationalisme égoïste.

En quoi consiste cette préparation ? dans la culture d'une volonté générale, ferme et constante, d'écarter tout ce qui, dans le domaine psychologique, moral, économique, politique, peut amener une tension entre les peuples. La guerre, c'est un orage qui éclate lorsque l'atmosphère est trop chargée d'électricité.

Il est fou de dire que les peuples veulent la guerre, mais il ne l'est pas du tout de prétendre que ces mêmes peuples posent trop souvent à la légère des causes qui fatalement déchaîneront un jour la guerre. Vouloir la paix, c'est dénoncer résolument ces causes, ces faits, et c'est chercher de tout son pouvoir à les empêcher de développer leurs conséquences.

Il n'y a plus aujourd'hui, contre la guerre, de garanties matérielles sérieuses ; raison de plus pour rechercher avec énergie les garanties morales. Celles-ci pourront se trouver dans l'établissement de tribunaux internationaux, — d'un tribunal par exemple où seraient déférés les abus de presse du genre des dépêches d'Ems ou des conventions d'Utrecht ; elles se trouveront surtout dans la volonté mutuelle d'exiger de la presse et des partis, à commencer par la presse et les partis catholiques, des rapports basés sur plus de bienveillance et de sincérité.

IV. — Rapport de M. le Professeur Platz, de l'Université de Bonn.

Il est malheureux que l'impartialité soit si rare entre la France et l'Allemagne. Les historiens paraissent être toujours sous l'impression des conflits et des catastrophes du passé, et tiennent trop peu compte des périodes intermédiaires de relations paisibles. Les hommes politiques, eux, s'attachent trop au moment présent, aux contingences immédiates, et l'incompatibilité de maints intérêts et exigences matérielles se traduit trop aisément en intransigeance des caractères et des attitudes d'esprit.

Et nous-mêmes, qui voudrions être des hommes de bonne volonté, sommes convaincus d'être encore loin de l'impartialité idéale. Puissent mes développements ne pas démentir trop manifestement mon désir intime d'objectivité.

I

Le caractère et l'attitude d'esprit des deux peuples.

Il est certain que le caractère et l'attitude d'esprit du peuple français et du peuple allemand se sont développés sur des plans différents. Les conditions posées par la race, le paysage, le climat et la civilisation n'étaient et ne sont assurément pas les mêmes. D'un côté nous trouvons surtout des Gaulois et des Romains, un climat plus favorable, une atmosphère plus transparente, un sol plus fertile, une contrée qui suggère l'unité, une assimilation plus directe de la culture antique. De l'autre, des Germains déjà mêlés de Slaves, une atmosphère plus opaque, une lutte plus pénible, une contrée qui favorise la dispersion et l'isolement politique, un contact moins étroit avec l'antiquité, à l'est et au nord de vastes problèmes de colonisation.

Nous comprenons que la France soit parvenue plus vite à l'unité dans le domaine de la civilisation et de la politique ; tandis que l'histoire de l'Allemagne nous apporte sans cesse le récit de catastrophes inouïes, d'infiltrations énigmatiques, de recommencements hardis.

Elle est gauloise, sans doute, cette plus grande vivacité du Français, que nous qualifions tantôt de facilité de conception et d'exécution, tantôt de sensibilité, d'impatience, d'entrain, de capacité d'adaptation, de témérité, de versatilité, de manie d'innovation, d'indiscipline.

L'Allemand moyen, au contraire, est plus lent, plus lourd, plus massif, plus patient, plus persévérant, plus opiniâtre, plus réfléchi.

La nature du Français et sa pensée le portent davantage à se concentrer sur son Moi. C'est ainsi que s'expliquent son plus grand amour-propre, son ambition, son amour de la gloire, son besoin de se faire valoir. Dans la mesure où il s'agit ici de faiblesse de caractère, l'Allemand l'a, certes, lui aussi ; mais, sur un autre plan parce que chez lui, ils se manifestent davantage dans le cadre collectif, comme expression de la famille, de la caste et de l'association.

L'individualisme français se complète et se rehausse d'humanisme. C'est-à-dire que, chez le Français, être et pensée sont tournés presque exclusivement vers l'homme, bien plus, vers l'homme français. Le Français est la mesure de toute chose. Il est l'équivalent tout simplement de l'homme. Ce qui ne lui convient pas ou ce qu'il ne peut assimiler est facilement qualifié par lui d'indigne de l'homme, de barbare. Il ne manque pas de sentiment, cela va sans dire, mais il peut plus aisément en faire abstraction (1). Il redoute plutôt l'imagination et le sens de la musique. Pour lui, l'intelligence et l'esprit d'analyse l'emportent. Il fait de la vie sociale une expérience humaine d'une importance significative. Dans la vie ainsi réduite et simplifiée, ce qu'il y a de primordial et de natif dans les individualités, est mis à part ou perfectionné. En temps normal, une belle vie, qui se meut en elle-même, se réalise ainsi pour le bien commun et pour la joie des yeux et des sens.

L'individualisme allemand, au contraire, se complète et se rehausse d'une préoccupation cosmique qui aspire à l'universel. Dans un monde qui, par suite d'irruptions de fantaisie, de musique et de métaphysique, s'élargit et se complique socialement, l'Allemand ne prend pas si facilement conscience de sa nature et de sa mission. Sentiment, intuition, imagination, action, prennent une plus grande importance. L'homme n'est plus la mesure des choses. Il fait descendre quelquefois Dieu jusqu'à l'homme (panthéisme) ; il élève çà et là l'homme jusqu'au surhomme. L'Allemand devient un voyageur entre les mondes. Le devenir éternel est son lot. Son but est non pas la beauté, mais la profondeur de la vie. Pour lui manque de forme ne nuit pas, pourvu qu'il y ait vie intérieure.

L'humanisme français développe plutôt l'homme social accompli, l'homme cultivé. Le « cosmisme » allemand développe plutôt l'homme religieux qui, souvent, il est vrai, n'est pas très loin ou du panthéisme, ou du sécularisme (religion du travail).

II

Patriotisme des Français et des Allemands.

a) Patriotisme des Français.

Le Français a, de bonne heure, pris conscience de l'ensemble dans lequel il est placé, d'une façon plus définie et plus concrète, comme pays de France, comme royaume de France, comme terre de France ; de nombreuses provinces et de nombreuses nations y étaient contenues. Le roi vint à elles en suzerain, pour que leur unité pût devenir visible en sa personne.

L'idée de l'empire allemand et de sa mission fut, au contraire, plus longtemps imprécise, plus flottante, plus hérissée de danger (colonisation orientale, Rome).

La discipline et le droit ecclésiastique, la geste et la légende de Charlemagne, les grandes idées de Saint-Augustin (Justitia et Pax), les croisades, la civilisation chevaleresque et de Cour, l'art roman et gothique — la France se distingua en tout ceci — maintinrent les empires, occidental et oriental, dans une union très étroite. Dans la conscience des hommes, ce n'était pas alors l'Etat mais le Droit qui occupait la première place. Le droit, considéré comme une entité grandiose, identique à la Justice tout simplement, servante de Dieu, qui donne à chacun son dû. Cette justice existant réellement en Dieu, communiquée par lui à l'homme, rayonne dans le souverain que l'Eglise consacre par le couronnement ; elle rayonne dans les sages et dans les

(1) Fouillée dit le contraire dans *La Psychologie du Peuple Français*, 1914, p. 205.

H1946 – 0026

dirigeants. Le souverain en servant la justice, en l'observant et en attribuant à chacun ce qui lui est dû, crée la paix. Ainsi, Henri III en Allemagne et Saint-Louis en France, ont réalisé la justice et la paix par des actes exemplaires, en sacrifiant quelque chose d'eux-mêmes pour le bien supérieur.

Cet ordre occidental fut renversé par l'individualisme politique de Philippe le Bel (Anagni, 1303) et par l'individualisme religieux de Luther (Wittenberg, 1517). En France, cet individualisme politique qui, par le Concordat de François Ier (1515), reçut le droit d'investiture sur la totalité des bénéfices de l'Eglise de France et qui, par suite, n'eut aucun intérêt à rompre avec Rome, s'impose comme gallicanisme à tendance centralisatrice, absolutiste ; en Allemagne, comme germanisme à tendance particulariste, morcelant le pays à l'infini. Partout, la raison d'Etat remplaça la justice, ce qui entraîna peut-être les plus lourdes conséquences au moment où les guerres de religion, en Allemagne, les divisions et les souffrances qu'elles comportaient, amenèrent Richelieu, dans l'intérêt de la France, à intervenir aux côtés des protestants. « Ce fut où la guerre de par le grand cardinal, au moment Allemagne, décida du Trente ans déchirait et ruinait l'Allemagne, cette politique sort de l'Europe... Laïque et nationale, à Paris (1). » L'idée de devait assurer le premier rôle Joseph, parce qu'il y croisade, qui hantait le Père d'attrait sur le cardinal. voyait le salut, n'exerçait plus

Au moyen âge, l'Etat n'était guère qu'un moyen de réaliser le droit, qui passait avant la raison d'Etat et était au-dessus d'elle. Pour les héritiers de la tradition juridique romaine et pour les précurseurs des revendications nationales, l'Etat passa de plus en plus au premier rang. Sa souveraineté absolue, bien plus, son unité, son caractère messianique allèrent de soi et s'imposèrent de plus en plus.

Ce déplacement d'axe vers l'Etat et la raison d'Etat s'accomplit partout de façon à peu près uniforme, à cela près qu'il fut plus rapide, plus visible, plus typique en France, Etat absolutiste, que dans les petits Etats allemands. Il est évident qu'il fallut aussi trouver une expression nouvelle pour cette nouvelle idée nationale. Ce furent les mots de patrie, patriote, patriotisme. Les humanistes l'empruntèrent à la langue latine comme les légistes empruntèrent leurs idées au droit romain. Dans son proces, Jeanne d'Arc a parlé de pays ; le traducteur latin a écrit « patrie ». Il a fallu trois siècles pour que ce mot l'emportât sur le mot pays. Le XVIIIe siècle a d'abord dû puiser à la source du droit naturel son sens du droit de l'homme, de la dignité humaine. Il a triomphé dans ce qu'Aulard a appelé « la religion révolutionnaire de la patrie ». C'est le même Aulard qui affirme que ce patriotisme révolutionnaire a semblé prendre la première place dans le cœur des Français, comme une espèce de religion, plus élevée, plus vivante que l'ancienne.

Une somme extraordinaire d'amour, d'enthousiasme, de faculté de sacrifice va désormais à la patrie et à ses symboles, ce que comprennent difficilement ceux qui ne sont pas Français. La vénération, bien plus, l'idolâtrie est si grande, si naïve, que parfois on a méconnu l'amour de la patrie éprouvé par d'autres et qu'on les a considérés, sans examen, comme des Français. N'a-t-on pas trouvé naturel, à l'époque de la grande révolution, d'annexer les pays auxquels on apportait les conquêtes de la démocratie ? Ne pouvaient-ils, bien plus, ne devaient-ils pas être heureux d'être incorporés dans une telle patrie ?

« Les Français de ce temps, pleins d'enthousiasme pour la liberté, entreprennent de libérer les peuples et trouvent tout naturel, lorsqu'ils les libèrent, de les annexer à la France. » Ainsi vient d'écrire le prêtre belge Leclercq.

Que ce zèle patriotique soit particulièrement cultivé par les catholiques français et qu'il rende si difficilement lisibles pour les non Français un grand nombre de leurs publications, le même abbé bruxellois, Jacques Leclercq, vient de nous en faire prendre puissamment conscience : « Quelles impressions peuvent faire sur un étranger, écrit-il, ces articles que nous avons si souvent lus dans les périodiques catholiques français, dans lesquels il est exposé que la grande valeur des missions françaises consiste à répandre dans le monde la culture française, à contribuer à relever le prestige de la France, ces articles qui expliquent que dans les colonies françaises, les missions sont les ouvrières les plus sûres de la pénétration française ? Pourquoi faut-il que dans presque tous les sermons que nous fait entendre la T. S. F. de Paris, une phrase se glisse pour glorifier la France ? Est-ce pour cela que le Christ a institué son sacerdoce ? » Ainsi, il lui semble donc que « le patriotisme n'est plus pour une grande

(1) Hanotaux : *La Paix latine* (1903), p. 7.

es français une vertu parmi les
partie des catholiques, qui doit prendre sa place dans l'en-
autres, une vertu devenu comme une sorte de mono-
semble ; il se chose qui consomme et s'assujettit le
manie, que
reste ». Lecq trouve affligeant que tout cela se passe
Et lient au moment où la sensibilité nationale est
prégue si forte chez tous les peuples.
Et c'est précisément au moment où ces susceptibi-
tés deviennent ombrageuses que les catholiques fran-
çais, eux aussi gagnés par ce nationalisme fiévreux,
accentuent la liaison entre la propagande religieuse et
la propagande nationale... De telle sorte qu'on trouve
plus de désintéressement national dans les milieux
irréligieux que dans les milieux catholiques. »

Ce patriotisme qui aime l'Etat homogène, qui le veut défendu et protégé, qui se retrouve rehaussé dans un pays rehaussé, qui est dans le domaine de la politique et de l'Etat quelque chose de bien différent de ce qu'il est dans le cercle privé, qui est souvent d'autant plus exalté que celui-ci est plus petit bourgeois, ce patriotisme n'a été possible que parce que le nationalisme, en partant de la langue et de la vie de l'esprit, lui a fourni une richesse de contenu, lui a donné une importance spirituelle qui en a accru l'intensité.

Dès le XVIe siècle, « les concepts de poésie, de littérature, de civilisation, de nation, quelquefois même de pays », se sont fondus de plus en plus dans le concept de langue (1). Tel le droit autrefois, comme émanation de la justice, comme partie de la morale, était plus nuancé, plus senti, tout en étant plus ambigu, telle devint la langue. Elle devint un symbole, beaucoup plus qu'un système de sons et de concepts. Le travail immense accompli sur la langue fut une œuvre de civilisation nationale, sur laquelle la grâce de Dieu descendit aussi en quelque sorte. Dans la mesure où cette langue et cette civilisation acquéraient une influence internationale, grandissait la conviction que ses détenteurs se rapprochaient de l'idéal de l'homme et que la création de cette langue se rapprochait de l'idéal d'une création humaine. De plus en plus l'esprit classique se dépouilla de tout ce qui est individuel, de tout ce qui est local, de tout ce qui est technique, pour devenir universel. Depuis Montaigne, les poètes et les penseurs français ont cru porter en eux toutes les conditions et toutes les possibilités de l'être humain et ils ont cru pouvoir les promulguer. Depuis Richelieu, les rois et les hommes d'Etat avaient cru pouvoir réaliser, dans un Etat-Soleil, un royaume universel, un régime gouvernemental idéal, toutes les conditions et toutes les possibilités d'une vie politique accomplie (Napoléon et l'Europe).

Ainsi le patriotisme et le nationalisme français sont arrivés à croire que la France était élue à cause de ce qu'il y a d'universel dans sa langue, sa civilisation, ses principes politiques.

b) Patriotisme des Allemands.

En regard de cette tendance du patriotisme français à généraliser ce qui lui est propre, — il ne se sait pas seulement créateur personnel, mais encore continuateur de la culture méditerranéenne, — se trouve la tendance de l'Allemand à particulariser ce qui lui est propre. Comme le Français dut s'ériger et s'affirmer au point de vue politique en royaume indépendant, afin d'échapper à l'enserrement de l'empire romain germanique, ainsi fit l'Allemand depuis 1800 pour échapper à l'encerclement de Napoléon. Ce fut une heureuse conjoncture que cette tendance à se reconnaître et à s'affermir sur la base de l'élément allemand, tendance dont l'expression la plus haute et la plus durable se trouve dans les *Discours à la Nation allemande* de Fichte, qui ont été le point de départ d'un mouvement intellectuel d'une grande portée pour l'histoire du monde. Comme les rois de France insistèrent de plus en plus sur le fait qu'ils étaient souverains par la grâce de Dieu, c'est-à-dire qu'ils affirmèrent leur indépendance à l'égard de toutes les puissances terrestres, ainsi firent les penseurs allemands. Fichte le premier. On crut que le caractère spécial de l'Allemand, exproprié et profané par l'influence étrangère, c'est-à-dire française, ne pouvait être garanti que si on l'établissait dans l'absolu. Non pas toutefois dans sa généralité, mais dans ses particularités primordiales, dans son originalité, dans sa vitalité inébranlable et dans sa surabondance. On crut, par ce repliement sur soi-même et cette recherche de soi-même, par cette réflexion sur la nature véritable de l'Allemand et la mission de l'Allemagne, travailler non seulement à triompher du rationalisme, — ce qui était en effet nécessaire et ce qui a grandement réussi, — mais encore à dépasser la spiritualité française et à en triompher. C'est seulement par une éducation parfaite que les Alle-

(1) Vohsler : *Frankreichs Kultur im Spiegel seiner Sprachentwicklung* (1921) S. 252.

H1946 – 0027

manands, en leur qualité de peuple primitif, de peuple métaphysique, peuvent créer l'Etat parfait.

C'est cette nécessité fatale, où l'Allemagne se trouvait — en face d'une francophilie excessive — de s'opposer sans cesse pour se ressaisir qui donna à son patriotisme un aspect tendu, quelquefois prométhéen. Il était arrivé à s'élever lui-même intérieurement pour venir à bout de l'influence étrangère et de l'humiliation imposée par l'étranger, mais cet autonomisme individualiste s'opposait quelquefois à toute philosophie saine de l'être, et à toute philosophie de la solidarité. C'était l'Etat-soleil des Français qui, d'un abîme métaphysique, devait être recréé. Tout ce qui a surgi une fois dans le cours du monde (idée, exemple, action), y reste comme un levain et continue d'agir. (Cf. *Fichte, Nietzsche et leur influence en France*).

Il allait de soi que ce patriotisme allemand ne pouvait pas s'attacher au sol comme le patriotisme français, et grandir en s'étayant sur un Etat unifié et stable. Lorsque commença la lutte contre Napoléon, il n'y avait pas un Etat allemand et pas une dynastie allemande dont la protection ou le relèvement eût pu être proposé comme objet à atteindre. Depuis le temps où François II avait déposé la couronne impériale, il n'y avait plus personne qui personnifiât l'Allemagne et la représentât. Le roi de Prusse n'était pas en mesure et ne s'avisait pas de parler et d'agir au nom de toute l'Allemagne. La Confédération du Rhin n'avait même pas conservé le qualificatif d' « allemande ».

Il ne restait donc aux patriotes rien d'autre à faire que de trouver une base spirituelle à leur patriotisme. Ils le vécurent d'abord dans les régions les plus élevées. Comme les Français le firent au XVIe siècle, ils lui adjoignirent alors le nationalisme.

Fichte, que les natures combatives comme Blücher et Kleist traitent d' « écrivailleur », se réclama d'une allemanité ((Deutschheit) fondée sur la métaphysique ; Arndt se réclama de la langue. Les classiques, par leurs œuvres qui créèrent la langue, triomphèrent du mépris de Frédéric II. Les cosmopolites eurent l'intuition de ce que les Français savaient depuis longtemps, à savoir que le destin de cette « culture » nouvellement créée que l'on croyait tout à l'heure encore pouvoir entretenir en une sphère supra-nationale, était liée au destin politique du pays et du peuple. Montesquieu, Rousseau, Mme de Staël, ont beaucoup contribué à ce développement du patriotisme allemand. Pendant que Stein cherche à provoquer un rapprochement politique entre l'Etat et le peuple, Zahn — dans son livre confus — donne à tout ce mouvement un nom qui a dominé jusqu'à l'heure actuelle notre pensée et notre action patriotiques : « Le Volkstum allemand. »

Notre peuple autrefois dispersé dans les centaines d'agrégats qu'étaient les divers Etats, se développe de nouveau dans le sens de l'unité allemande. On reconnaît qu'il n'était pas possible de diviser l'Europe en Europe orientale et Europe occidentale en prolongeant la ligne de l'Elbe et qu'on ne pouvait passer à l'ordre du jour sur la question de l'Europe centrale.

Cette allemanité (Deutschheit), toute repliée sur elle-même, créée entièrement de son propre fonds, devient, par la langue, de problème métaphysique, problème physique, et de problème intensif, problème extensif. Elle cherche, se perdant quelquefois dans le sentimentalisme, à s'exprimer « aussi loin que la langue allemande résonne et qu'elle chante en l'honneur de Dieu ». Alors que la politique, alors que le vieux Prussien Bismarck ne découvraient le peuple allemand qu'après 1866 et 1870, et donnaient suite à cette découverte, en 1877, en prenant parti pour l'Autriche-Hongrie contre la Russie, cette nationalité allemande, encore flottante, ne se demandait pas toujours quelle proportion de l'ancien empire de Maximilien menait, depuis, une vie propre et liée au sol, et se refusait à y renoncer en faveur d'une plus grande unité. Le malentendu qui consiste à considérer comme équivalentes l'unité de langue et l'unité de pensée, a été suffisamment funeste et a éveillé la méfiance et l'antagonisme même là où une coopération et un encouragement auraient été inestimables (1).

Mais tous deux, le patriotisme de l'originalité créatrice (Deutschheit) et de l'identité de la langue allemande et de l'opinion (Gesinnung) politique, étaient des produits de la misère, de l'instinct de conservation, de la poussée d'une force longtemps comprimée, d'un esprit de communauté, dont le développement fut longtemps arrêté par un misérable particularisme, et que l'on ne peut pas contenir éternellement abaissé par des décisions souveraines et des décrets administratifs. Il y avait dans ce patriotisme trop de volonté irrationnelle et pas assez de sagesse, trop de Blücher et pas assez de Metternich, ce qui fut d'autant plus dangereux que le développement ultérieur fut plus brusque. Les catholiques français estiment vraisemblablement que les catholiques allemands du Centre ont été trop longtemps disposés à suivre le mouvement, qu'ils ont oublié trop vite les enseignements du Kulturkampf, et que dans le nouveau Reich ils se sont habitués à prendre avec tous les autres leur part de responsabilité et de joie. Mais avec cela ils oublient quelle œuvre de réintégration occidentale ils ont, malgré tout, accomplie.

Et de nouveau, après la guerre, les humiliations et les souffrances ont fait entrer trop d'opposition irrationnelle dans le patriotisme allemand. Il n'est pas bon que l'on cherche à détruire la foi d'un peuple en soi, en sa valeur, et en sa mission. Que nous fait l'idée occidentale — me disait un jour Käthe Schirmacher avec une certaine justice — aussi longtemps que l'idée allemande doit lutter pour justifier son existence et se faire reconnaître (2). Sous la pression des démembrements et des nombreuses souffrances des Allemands fixés à l'étranger, notre patriotisme est arrivé inévitablement à élargir et à approfondir l'idée de nationalité (Volkstum).

Tandis que jusqu'en 1918, suivant la façon française de penser, ce patriotisme envisageait essentiellement un territoire linguistique, limité, il s'est, depuis cette époque, intensément appliqué à faire rentrer dans son horizon idéal et culturel les Allemands qui sont dispersés (36 millions).

Entretenir la nationalité allemande (Deutschtum) à l'étranger, nous est devenue une nécessité patriotique naturelle, au milieu du désarroi et du désespoir d'après-guerre, et, depuis 1926, il n'y a guère de pangermanisme là-dedans. C'est un fait dont on peut se réjouir ou que l'on peut regretter ; en tout cas, il existe et on ne peut l'ignorer.

Ces deux patriotismes, le patriotisme français et le patriotisme allemand, étant devenus des forces fixes et cohésives, ne peuvent évidemment plus être supprimés ; c'est seulement par la compréhension réciproque et par l'observation plus stricte des principes de l'universalisme catholique qu'ils peuvent être ramenés à leurs justes mesure et valeur, au sein d'une Europe redevenue chrétienne ou, tout au moins, raisonnablement solidariste.

V.— Rapport de M. le Cte Wladimir d'Ormesson.

Je tiens à ce que ma première parole soit pour vous féliciter, et pour me féliciter avec vous, du choix que le Saint-Père a fait, il y a quelques semaines, en appelant, pour la première fois, au nouvel évêché de Berlin, Sa Grandeur Monseigneur Schreiber dont j'ai le grand honneur d'être le collègue au Comité Franco-Allemand d'information et de documentation. Mgr Schreiber a inspiré à tous les membres français du comité, par sa charmante courtoisie, par la hauteur de ses vues, par la noble distinction de ses sentiments, la plus respectueuse et la plus franche sympathie. Nous savons de quelle autorité sa science théologique jouit en Allemagne. Le nouveau diocèse de Berlin aura à sa tête le prélat éminent qu'il mérite. Permettez-moi de le saluer avec respect et de voir dans l'accession de Mgr Schreiber aux hautes fonctions d'évêque de Berlin un nouveau et précieux gage de l'ère de paix à laquelle nous aspirons tous ici doublement, et comme bons patriotes — parce que la paix est le bien suprême de la patrie ; et comme bons chrétiens — parce que la paix est le premier article de notre foi.

Appelé à aborder devant vous le difficile et complexe problème des relations franco-allemandes, considérées surtout dans leur avenir et dans leurs principes essentiels, j'aurai recours, pour vous exposer le point de vue français, à un procédé dont je vous demande d'excuser la familiarité. J'imaginerai donc que je m'entretiens avec un ami allemand. Nous sommes seuls tous les deux, dans une chambre close. Nous nous connaissons. Nous avons l'un dans l'autre la plus complète confiance ; l'un pour l'autre la plus parfaite estime. Nous voulons nous parler à cœur ouvert, disant franchement les choses, assurés que nous sommes que les propos les plus directs, quand ils sont dictés par le même souci, par la même soif d'entente et de paix, ne peuvent jamais blesser.

Voici donc ce que je dirais à mon ami allemand :

Vous êtes Allemand. Je suis Français. L'un et l'autre nous aimons au delà de tout nos patries. L'un et l'autre nous avons souffert pour elles. Ni l'un ni l'autre, dans la volonté de paix qui nous anime nous n'entendons sacrifier la moindre parcelle de nos convictions nationales. C'est parce que je respecte la qualité de votre patriotisme que je fais appel à vous. Je viens

(1) L. Wechsler : Patriotisme et Nationalisme en France et chez nous. *Preussisches Jahrbuch* (1924, p. 235).

(2) *Hannoverscher Kurier*, 2 mars 1925.

H1946 - 0028

vous parler très sérieusement avec tout ce que je puis avoir au cœur de loyauté et de confiance. Je sais que vous me répondrez dans des dispositions identiques.

Vous Allemand, moi Français, que voulons-nous par-dessus tout ? La sécurité, la prospérité, la grandeur, vous de l'Allemagne, moi de la France. Nous voulons par conséquent leur paix. Si nous nous bornions à analyser nos points de vue nationaux, peut-être serions-nous amenés à reconnaître le bien-fondé de leur antagonisme. Pourtant, considéré dans son ensemble, le conflit franco-allemand nous fait horreur. Nous savons où il nous a conduits hier ; où, demain, il nous conduirait. Nous voulons la paix entre nos deux pays ; mais une paix qui ne soit pas seulement la cessation de la guerre, un voisinage au « garde à vous ». Nous voulons mieux : paix franche, totale, non pas morte, mais vitrice. non pas amorphe et bête, mais intelligente et d'accord

Sur ces principes essentiels nous sommes que vous vous et moi. Mais ne sommes-nous d'accord quasi-totalité des Français et au fond d'eux-lité des Allemands ne pensent-ils pas je pense ? Avec mêmes, comme vous pensez et comme ou moins d'impa-plus ou moins de scepticisme, plus tience, l'idée d'une véritable entente franco-allemande ne rencontre pour ainsi dire pas d'objection sérieuse en France et je sais qu'elle n'est soulève pas davantage en Allemagne. Ceux qui le combattent, la combattent beaucoup plus parce qu'ils ne la croient pas possible que parce qu'ils ne la croient pas souhaitable.

Ainsi voilà deux peuples qui se sont battus, haïs, meurtris jusqu'à en mourir. La lucidité éphémère que donnent de fraîches souffrances leur révèle la vanité et les périls de leur opposition. Vont-ils saisir l'occasion qui leur est offerte de s'entendre ? S'abandonneront-ils, les yeux fermés, aux courants qui les emportent à la dérive ?

Je dois vous confier mon inquiétude. Le rapprochement de nos deux pays a beau être désiré par la majorité des Français et par la majorité des Allemands, nos hommes d'Etat responsables ont beau. non sans courage, poursuivre délibérément cette politique, il est des moments où je me demande si l'obstacle qui nous sépare est franchissable ? Vu de loin, vu de haut, sans doute. Mais dès qu'on l'approche : dès qu'on crève la surface des mots pour toucher aux faits ! Quelqu'un a dit : « Il est heureux que les Français et les Allemands se connaissent aussi mal que si les uns habitaient au pôle Nord et les autres au pôle Sud. S'ils se connaissaient mieux, ils perdraient vite l'illusion de pouvoir jamais s'accorder. » Il y a dans cette boutade beaucoup d'erreur et beaucoup de vérité. Beaucoup d'erreur, parce que si les Français et les Allemands se connaissaient mieux, ils riraient eux-mêmes de l'insanité de certaines idées préconçues qui entretiennent les huit dixièmes de leur méfiance réciproque. Beaucoup de vérité, parce que si les Français connaissaient mieux les Allemands, ils sauraient qu'il est une certaine conception proprement française de la politique internationale et de la paix que jamais les Allemands ne pourront comprendre ni admettre et vice versa. La paix n'impose d'ailleurs pas aux peuples l'obligation de concevoir les problèmes de la vie de la même manière. Tout au contraire, elle leur impose le devoir de respecter mutuellement leurs tempéraments, leurs idéaux et d'arbitrer leurs divergences naturelles par une procédure pacifique.

Il nous faut donc renoncer à la plaisante chimère de voir nos deux nations, par je ne sais quelle grâce du Saint-Esprit, tomber subitement d'accord sur toutes les questions qui les sollicitent. Au surplus, je ne me suis jamais bercé — ni vous non plus — de ces illusions. J'ai toujours pensé qu'il n'existait pas de différence sérieuse entre les pacifistes qui croient à l'avènement du règne de l'harmonie universelle et les soi-disant « réalistes » qui criblent de leurs flèches la politique où nous peinons. Les uns et les autres s'imaginent — ou feignent de s'imaginer — que la paix signifie : absence de toute difficulté. Nous savons bien, nous, que la paix n'est que la vie quotidienne, avec tout ce que ces deux mots comportent de heurts, de luttes, de sacrifices, de compromis.

Je pose donc comme principe que l'entente franco-allemande ne saurait se fonder sur un plan sentimental. Encore que le sentiment soit indispensable pour créer, j'admets — plus encore — j'affirme que l'accord franco-allemand est un accord pénible, semé d'obstacles de toute nature. Mais comme je crois à l'obligation morale et matérielle de tendre à la réalisation de cet accord et que j'ai conscience d'accomplir un devoir patriotique en fouillant jusqu'à son noyau le problème franco-allemand, je me propose de vous exposer les raisons qui me paraissent justifier les préoccupations françaises, et dont sont faites mes propres inquiétudes.

H1946 – 0029

débat, il est un point cependant

Avant d'entamer préciser. Sans doute, à votre tour, que je voudrai valoir les raisons de la méfiance et allez-vous faire allemandes. Et, parmi ces raisons, je de l'amer déjà énumérer celles qui ont trait à l'occu-vous entamer, à la question de la Sarre, au plan pation, la capacité de paiement de l'Allemagne, etc... Vous-vous me permettre d'être un peu exigeant ? Voudrais que vous ne me parliez pas de ces ques-ions ; je voudrais que nous passions au-dessus d'elles. Ne croyez surtout pas que je les sous-estime, ni que j'aie du patriotisme une conception assez égoïste pour ne pas respecter votre ardent désir de voir votre pays délivré des hypothèques qui blessent momentanément sa souveraineté ou qui pèsent sur son économie. Mais si vous veniez me dire : « Ne vous étonnez pas de certaines résistances allemandes. L'Allemagne ne peut pratiquer la politique de détente et de rapprochement tant que les troupes alliées seront sur le Rhin, tant que la Sarre n'aura pas repris sa place dans l'économie allemande, tant que l'on exigera de nous un tribut accablant », etc... Je vous répondrais que la véritable question n'est pas là. Ne cherchons pas à nous leurrer de pieux mensonges. Vous savez comme moi que le conflit franco-allemand ne se réduit pas à une question d'occupation ou de transfert d'annuités. Non. Le Rhin évacué, la question de la Sarre réglée, le plan Young commercialisé, le problème franco-allemand subsistera. Sans doute, de votre côté, trouvera-t-il bien moins de motifs tangibles pour s'exprimer. Par cela même il n'en sera que plus dangereux.

Mon ambition est donc que nous laissions de côté ces questions secondaires — vous comprenez ce que je veux dire ? — et que nous abordions d'emblée les vrais problèmes, ceux qui relèvent, non pas de difficultés éphémères, de mesures transitoires, mais de tendances et de conceptions profondément originales.

On peut, je le sais, esquiver au moins partiellement la difficulté. En hissant la question sur le plan de la métaphysique politique, on explique que le Français est un juriste, un Latin, un « statique », que l'Allemand est un Anglo-Aryen, un « dynamique », et que beaucoup des difficultés qui les divisent viennent de là. Le R. P. Delattre vient de vous dire, dans cet ordre d'idées, des choses excellentes, et très fortes. Je connais d'autant mieux ce procédé que je confesse en avoir usé quelquefois. Il a l'avantage d'apaiser le débat en le spiritualisant. A mon sens il ne le résout pas entièrement. S'il le voulait, un esprit paradoxal pourrait s'essayer à prouver qu'un Allemand est bien plus « juriste » qu'un Français ; qu'un Français évolue dix fois plus vite qu'un Allemand ; que « dynamisme » et « statisme » ne sont peut-être que des mots faciles, propres à décorer telle ou telle politique utilitaire. Au lendemain de la guerre de 1870, l'effort colonial de la France n'a-t-il pas offert un des plus beaux exemples de « dynamisme » qu'un peuple puisse donner dans son histoire ? Si l'on considère l'annexion des duchés ou celle de l'Alsace-Lorraine, la politique impériale allemande ne fut-elle pas « statique » selon la plus pure tradition romaine ? Nous ne pouvons donc nous débarrasser de nos difficultés uniquement par ces arguments d'ordres historique, ethnique, psychologique, linguistique. Leur appui demeure malgré tout fragile, par certains côtés. C'est ainsi que l'opinion couramment établie en Allemagne qui accuse la politique française de lenteur, de négation, d'entêtement, qui la dénonce comme étant systématiquement opposée à toute évolution, toute modification du statut européen, et qui assigne à ces dispositions des origines historiques, est une opinion qui trahit, je le crois, une erreur d'appréciation psychologique assez grave. Le Français est naturellement conservateur, prudent, méfiant, je l'accorde. La plupart des Français soutiendront le contraire ; ils se trompent de bonne foi. Mais si nous sommes méfiants, prudents, nous ne sommes pas entêtés. L'immobilité ne nous apparaît nullement comme le dernier terme de la perfection. Une évolution, quelle qu'elle soit, sollicite toujours notre intérêt ; presque toujours notre sympathie ; elle ne se heurte à nos résistances que si elle nous paraît dangereuse. J'aborde ici le fond du problème que je voudrais traiter dans cet entretien.

L'inquiétude française — cette inquiétude que vous ne parvenez pas à comprendre — occupe, si je puis le dire, deux plans d'inégale importance : un plan inférieur, un plan supérieur.

Pour expliquer ce que j'entends par « plan inférieur » je ne puis que vous renvoyer à la lecture des deux volumes de la correspondance échangée entre M. Thiers, le comte de Saint-Vallier, représentant du gouvernement français auprès du général de Manteuffel à Nancy, le vicomte de Gontaut-Biron, ambassadeur de

H1946 – 0030

France à Berlin, au cours des an... la guerre de 1870. Presque à chaq... qui suivirent trouverez, sous la plume des diplomat... dépêche, vous leurs fonctions, de renseigner le présid... chargés, par blique, l'écho de la « méfiance » allemande... la Répu- au hasard : « Depuis une semaine, écrit M. Gouvre Vallier à Thiers, M. de Manteuffel et M. de Trautt- me répétaient fréquemment que leurs nouvelles w Berlin n'étaient pas bonnes, que les méfiances con... les arrière-pensées et les projets secrets de la France semblaient s'accroître, que lettres et journaux s'accordaient à nous représenter comme brûlant de recommencer la guerre, qu'on affectait de répéter que nous n'avions pas fait de propositions sérieuses pour le paiement des trois milliards et que nous cherchions seulement à endormir la vigilance de l'Allemagne, à gagner du temps au moyen de propositions inacceptables. L'élément militaire s'agitait et l'entourage de l'empereur Guillaume ne cachait pas que le souverain était en proie à de graves préoccupations » (1). Plus loin : « M. de Manteuffel m'a confié que M. de Moltke lui recommandait de prendre certaines précautions militaires, la probabilité d'une reprise d'hostilité du fait de la France paraissant augmenter..., des renseignements sûrs, reçus de Berlin, ne permettraient guère de douter que l'armée française est déjà bien plus belle, plus forte et plus redoutable qu'elle ne l'était avant nos écrasants revers... Après m'avoir fait cette communication, M. de Manteuffel ajouta que lui, personnellement, ne perdait pas encore confiance, mais qu'il craignait beaucoup qu'on ne perdît du temps et qu'on ne laissât s'accroître, de part et d'autre, la défiance et l'irritation... Je vous adresse à la hâte ces renseignements et ces confidences, je n'ai pu les entendre, je vous l'avoue, sans répliquer que ces injustes soupçons, que cette constante et incurable défiance étaient de nature à décourager nos loyales intentions et qu'on semblait vouloir nous pousser à bout par ces continuelles accusations. » De son côté, le vicomte de Gontaut-Biron écrivait de Berlin à M. de Rémusat, ministre des affaires étrangères : « Je causais avec un membre du corps diplomatique et je lui observais que les Allemands ne paraissaient pas pressés de se retirer de nos départements et que l'occupation territoriale leur tenait bien à cœur. » « Cela ne doit pas vous étonner, me répondit-il, les Allemands ne redoutent pas d'attaques de votre part tant qu'ils occupent votre territoire ; mais ils les prévoient et les craignent après l'évacuation. En vue de se prémunir contre ces éventualités, ils veulent augmenter le nombre et les défenses des places fortes de l'Alsace-Lorraine. Suivant leurs calculs, deux années environ sont nécessaires pour mener ces travaux à bonne fin. Ils ne se soucient donc pas d'abandonner votre territoire avant le moment où le système complet de défense leur donnera la certitude de n'être pas attaqués par vous... » « On se fait à Berlin (de bonne ou de mauvaise foi) des épouvantails, répond à son tour M. Thiers. On prétend, suivant des informateurs, que nous travaillons nuit et jour à une revanche prochaine. Répétez à satiété que c'est faux, absolument faux. » « Il n'est que trop certain, comme vous l'appréciez fort justement, écrit M. de Saint-Vallier, qu'une recrudescence violente de défiance et de menaçante hostilité s'est élevée contre nous en Allemagne... » « On va jusqu'à me donner ce singulier argument, écrit M. de Gontaut, qu'il est impossible que nous ne pensions pas tirer vengeance de l'obligation où nous a mis le traité de payer à l'Allemagne cinq milliards et de lui abandonner deux de nos plus riches provinces... » « Nous sommes retombés depuis quelques jours dans une de ces phases de défiance, d'injustes soupçons et de difficultés qui reviennent si fréquemment, je dirai même périodiquement. » Et Thiers de répéter toujours la même formule : « Nous voulons la paix, nous devons la vouloir pour notre sûreté intérieure autant que pour notre sûreté extérieure. Le contraire serait, de notre part, de la folie. » La clé de la situation, c'est M. de Gontaut-Biron qui la donne : « Il faut bien convenir que tout le monde est étonné de la vigueur avec laquelle la France se relève et il ne serait pas surprenant qu'on en conçût ici quelque ombrage. »

Je cesse ces citations. Il faudrait recopier page par page les volumes de cette correspondance, tant ils sont passionnants et suggestifs. Mais ne pensez-vous pas qu'on peut tirer cette conclusion : La France, après 1870, l'Allemagne, après 1918, se sont l'une et l'autre magnifiquement relevées de leurs désastres. Elles ont prouvé la puissante vitalité de leur race, leurs qualités de labeur et d'endurance. La France vaincue a étonné l'Allemagne victorieuse il y a cinquante ans. Aujourd'hui, l'Allemagne vaincue étonne la France victorieuse. Du verbe « étonner » au verbe « inquiéter », il n'y a qu'un glissement. Or ce glissement se produit nécessairement chez le vainqueur. Rien ne prouva-t-il mieux, d'ailleurs, l'absurde vanité des guerres ? On peut frustrer une nation des meilleurs de ses fils, on peut la saigner, l'amoindrir, la soumettre à des tributs écrasants... qu'importe !... Quelques instants passent et cette nation reprend aussitôt son courage, ses forces, sa lide. Loin de m'en plaindre, j'admire cette puissance après tout. Elle s'est manifestée en nous après Sedan. Français fort. Elle se manifeste en vous aujourd'hui, races. Soyons Allemands, nous sommes deux grandes fiers et respectons-nous.

Mais la question n'est pas là. En ouvrant devant vous la correspondance de M. Thiers, je n'ai pas cherché à me demander si l'hostilité franco-allemande n'était faite que d'une inquiétude qui change de camp. Non. J'ai simplement tenté à vous montrer que certaines préoccupations qui se font jour en France aujourd'hui se trouvaient identiquement répandues en Allemagne après notre défaite de 1870. Lorsque je vous disais tout à l'heure « l'inquiétude française occupe, si je puis dire, deux places d'inégale importance », je faisais allusion, d'abord, à ce plan-là. Distinguons donc, dans l'actuelle méfiance française, la part naturelle que détermine toujours la réaction du vainqueur devant le redressement rapide du vaincu. Encore que ce soit là un sujet de réflexion sérieuse — car les prolongements de cette situation peuvent créer les pires malentendus — l'on peut admettre que le temps atténuera ce danger. D'où le qualificatif d' « inférieur » que j'ai donné à ce plan. Peu à peu, si rien ne vient y mettre obstacle, nos peuples, Dieu aidant, prendront l'habitude de la paix. Les soupçons qu'ils nourrissent aujourd'hui à l'égard de leurs intentions, de leurs préparatifs, diminueront à la longue dès lors qu'aucun fait n'aura prouvé la réalité mauvaise de ces intentions et le mauvais dessein de ces préparatifs.

Nous pourrions donc nous rassurer sur ce côté psychologique du problème, si nous disposions à coup sûr d'une longue ère de stabilité. Mais avons-nous cett perspective ? Nous touchons ici au « plan supérieur ». Mes questions vont devenir plus graves.

D'un mot, je voudrais vous faire saisir l'ensemble du problème qui nous préoccupe. Journellement, je discute avec mes compatriotes les affaires d'Allemagne. Vous savez quelle est ma position vis-à-vis de votre pays. Je suis un partisan convaincu de la politique de rapprochement. Dans l'humble mesure de mes forces je la sers, sans me décourager. Que de fois, cherchant à rallier mes interlocuteurs aux idées que je crois justes, ne me suis-je pas attiré cette réponse : « Quoi que vous fassiez pour améliorer les relations franco-allemandes, jamais vous n'arriverez à contenter l'Allemagne. » Placée sur ce terrain, la discussion devient plus difficile. Or n'est-ce pas là le vrai, le seul terrain sur lequel il faille se poser ? Tout le reste ne de dissipe-t-il pas en spéculations intellectuelles et en béates illusions ? Vous allez me demander ce que nous entendons par ces mots : « Jamais vous n'arriverez à contenter l'Allemagne. » Je vais vous le dire.

Supposons que les provinces rhénanes soient désormais évacuées — (elles le seront avant qu'il soit longtemps). Supposons que le Plan Young fonctionne sans le moindre incident. Supposons que la question sarroise soit également résolue. Voilà donc les souvenirs de la guerre effacés et l'Europe désormais tranquille, dirons-nous ? Vous savez bien que non. Pourquoi ? Parce que vous, Allemands, vous n'acceptez pas les frontières que le traité a tracées entre la Pologne et l'Allemagne et que tout en ayant pris par deux fois l'engagement solennel de ne pas en poursuivre la révision par la force, vous êtes décidés à ne pas laisser l'Europe en repos tant que le « Couloir de Dantzig » ne sera pas effacé de la carte politique et que la « Haute-Silésie » n'aura pas retrouvé sa place dans l'économie du Reich. Parce que vous, Allemands, vous voulez absorber l'Autriche et que tout en ayant pris l'engagement de vous soumettre à la procédure qu'institue le règlement de la Ligue dont vous faites partie, vous êtes décidés à ne pas laiser l'Europe en repos tant que l'Au-

(1) T. I, p. 349.

Nos abonnements documentaires vous permettront de tenir à jour les dossiers que vous avez achetés à *L'Europe Nouvelle.*

H1946 - 0031

triche n'aura pas perdu sa personnalité séculaire au bénéfice de l'empire allemand. Parce que vous, Allemands, sans vous demander, peut-être, si depuis la guerre des duchés vous n'avez pas souvent considéré le problème des minorités avec quelque désinvolture, vous êtes décidés à ne guère laisser le repos à l'Europe avec cette question difficile, contradictoire, périlleuse, dont on peut dire comme Esope disait de la langue, qu'elle peut être à la fois ce qu'il y a de meilleur — si par le mot « droit des minorités » on entend un compromis équitable pour accorder des traditions locales et les prérogatives de l'Etat — et ce qu'il y a de pire — si par le même mot on sous-entend je ne sais quelle propagande menaçante créant un véritable « irrédentisme » de fait. Ainsi, l'Allemagne de demain, l'Allemagne délivrée de ses occupants et de ses hypothèques, et qui plus est l'Allemagne sincèrement pacifique, nous apparaît comme résolue à remettre en question plusieurs points essentiels du *statu quo* européen. En agissant ainsi, je le sais, les Allemands ont conscience, non pas de troubler le repos de l'Europe, mais de concourir à son véritable équilibre, en réparant ce qu'ils considèrent de bonne foi comme des injustices. Et ils s'étonnent, ils s'impatientent, ils s'indignent de rencontrer, quant à la réalisation de ces projets, une résistance qu'ils n'hésitent pas à appeler : la résistance française. Si bien qu'aux yeux de la masse allemande, c'est la France, et la France seule, qui apparaît comme l'obstacle de la renaissance de l'Allemagne. Toute idée de pacification définitive suppose, en effet, pour vous, l'abrogation du traité de Versailles. Vous estimez qu'une paix normale est impraticable sous la loi du « diktat ». C'est à vos yeux faire preuve d'hypocrisie ou d'absurdité que de se dire partisan déterminé de la politique d'entente et respecteux des protocoles qui régissent la paix. Sur ce point, nous sommes, je l'avoue, très loin de nous comprendre. Car tous les traités qui mettent fin à une guerre où il y a des vainqueurs et des vaincus sont des « diktat ». Croyez bien que nos pères n'ont pas « choisi » mais subi le « diktat » de Francfort. On eût bien étonné l'Allemagne si, après ses victoires sur les duchés, sur l'Autriche, sur la France, après les traités successifs qui transformaient l'Europe autant, sinon plus que ceux de 1919, les anciens adversaires qui avaient sans cesse répété qu'une vraie paix était impraticable tant que ces « diktats » ne seraient pas abolis. Les conditions de Versailles étaient dures ! Ah ! la guerre est une dure chose. Notre sol, hélas ! peut en témoigner. Mais permettez-moi cette question : Qu'eussiez-vous fait à notre place ? Après une guerre comme celle que nous avons essuyée, auriez-vous réellement conclu une « paix blanche », donné quitus à l'Allemagne, laissé les choses dans le *statu quo ante* ? Auriez-vous négligé la débâcle de l'empire des Habsbourg ? Négligé le fait polonais ? Négligé le fait tchécoslovaque ? Descendez au fond de votre conscience. Tracez vous-mêmes un plan de paix. Votre parfaite loyauté me garantit qu'il ne serait pas très différent de celui que les ex-Alliés ont tracé. Le traité de Versailles n'a pas été seulement « dicté » par nous. Il l'a été par les faits.

Ne pensez pas cependant que j'aille jusqu'à vous demander de vous transfosmer en Pangloss. Il va de soi que vous ne pouvez pas ne pas protester contre le sort réservé à l'Allemagne. C'est là une attitude que l'éthique nationale en vigueur rend toute naturelle. Au surplus, le venin de cette irritante polémique provient peut-être d'un malentendu initial. Je reconnais que les Alliés et Associés ont eu le tort de trop insister sur le caractère « justicier » de la paix. Il est de toute évidence que ce n'était pas parce que notre cause était « juste » que nous avons pu imposer un traité. Vaincus, notre cause n'eût pas été moins juste à nos yeux et cependant nous eussions perdu la Lorraine, l'Afrique du Nord, et je ne sais quoi encore. Le programme de votre « Vaterlandspartei » en témoigne. Le traité de Versailles n'a été possible que parce que les forces alliées se sont trouvées supérieures aux vôtres. Cependant l'idée que l'Allemagne ne peut pas renaître et que la paix ne peut pas se consolider tant que le traité de paix ne sera pas abrogé est une idée dont les faits ont déjà démontré l'inexactitude et qui empoisonne l'atmosphère européenne. Elle crée la pire des équivoques, en donnant aux efforts que l'on déploie pour détendre les esprits et rapprocher les nations un sens et une portée qu'ils n'ont pas. Comme l'a très finement remarqué Henry de Jouvenel dans sa réponse au docteur Frédéric Rosen (1), conférer à la paix cette allure de « justicière » dont je parlais tout à l'heure, c'était vous mettre moralement dans l'obligation de répudier tout esprit critique pour ne plus vous laisser guider que par le sentiment respectable de la dignité offensée. Ce fut une faute de notre part. Aujourd'hui en combattant le traité de Versailles comme vous le combattez, vous nous mettez moralement dans l'obligation de le défendre comme nous le défendons. Et c'est une autre faute, dont vous êtes, à votre tour, responsable. Examinons, si vous le voulez, certains faits typiques qui nous conduiront aux principes. Je ne crois pas qu'il existe dix Français qui trouvent la disposition des frontières germano-polonaises excellentes, harmonieuses, à l'abri de toute critique. Je ne crois pas, non plus, qu'il existe dix Français qui concluent purement et simplement à leur révision. Pourquoi ? Parce que la Pologne est un grand pays et qui doit vivre. Il lui faut une partie du bassin silésien. Dès que l'on pose, en ce qui concerne la Pologne, cette question précise à un Allemand — j'entends un Allemand raisonnable — : « Que proposez-vous de meilleur ? », il est remarquable de noter qu'il se répand en doléances, en critiques, qu'il se réfugie dans des appréciations d'ordre général, mais qu'il évite de répondre directement à l'interrogation. N'obéit-il qu'au louable souci d'épargner des mots trop crus et d'arrondir les angles ? Peut-être. Je crois cependant que si l'Allemand raisonnable évite de s'engager nettement dans la question, ce n'est pas seulement pour ménager son auditeur, c'est encore parce qu'il n'a pas de suggestion précise à apporter. Toute solution radicale, pleinement conforme aux désirs et à la commodité de l'Allemagne, est irréalisable. Un Allemand raisonnable en est lui-même convaincu. La solution moyenne n'est autre, dans l'ensemble, que celle qui a été finalement adoptée. Sans doute le temps peut-il en améliorer le fonctionnement, du quadruple point de vue du transit, du régime de la Vistule, des échanges économiques et du statut des minorités. Mais à ces perfectionnements près, on ne voit pas ce que l'on pourrait imaginer de très différent. Il est donc faux de prétendre que la France s'oppose à un aménagement nouveau des confins germano-polonais comme s'il dépendait d'elle, et d'elle seule, que des solutions satisfaisantes naquissent par enchantement. Ce qui s'oppose à une modification du statut territorial de l'Est ce sont les faits, les réalités, les possibilités, les besoins des uns, ceux des autres. Voilà ce que nous savons et ce que nous disons. Voilà ce que vous savez et ce que vous ne dites pas.

La question d'Autriche est à la fois pareille et différente. Là encore, parce que nous sommes opposés à l'Anschlüss, vous chargez la France de tous les péchés de l'Europe. Nous ne méritons, je vous assure, ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. Il est vrai que notre politique a pris position contre l'Anschlüss. Mais est-ce notre politique seule ? Regardez autour de vous. Dites-moi si l'Italie, si la Pologne, si la Tchécoslovaquie, si la Roumanie, si la Yougoslavie, si la Suisse, pour ne parler que de vos voisins, sont favorables à l'Anschlüss ? Dites-moi si vos amis Hongrois la regardent d'un œil très sympathique ? Précisément si la France est opposée à l'Anschlüss, c'est parce qu'elle se rend bien compte qu'à des degrés divers et pour des raisons différentes, tous ces pays y sont eux-mêmes opposés et qu'elle craint dès lors que ce mécontentement, cette suspicion générale, ne créent un malaise générateur des pires complications. Vous me répondrez que si les Allemands se plaignent surtout des Français, c'est que les Français sont ceux qui manifestent le plus bruyamment cette opposition. Je vous accorde que certains de mes compatriotes traitent parfois inconsidérément ce problème dans la presse et ailleurs. Mais à qui la faute, sinon à eux qui le soulèvent à tout propos ? Voulez-vous savoir la pleine vérité ? Il importerait peu, somme toute, à la France que des barrières, de jour en jour plus fictives, tombassent entre l'Autriche et l'Allemagne. L'Autriche tourne naturellement dans votre orbite. Dans notre opposition, il n'entre aucune brimade, aucun parti pris, aucun dépit. Si nous étions sûrs — je dis sûrs — que l'Anschlüss ne donnerait pas le moindre élan à la politique pangermaniste, nous-mêmes, demain — je vous l'affirme — nous vous dirions à vous et aux Autrichiens : « Réunissez-vous si tel est votre désir ». Mais voilà, nous sommes loin, — fort loin, — d'être sûrs que l'absorption de l'Anschlüss, au lieu de satisfaire l'appétit pangermaniste, ne réussirait pas à l'aiguiser. La politique extérieure de Napoléon III a laissé en chacun de nous de cuisants souvenirs. Ne m'en voulez pas si je vous dis — nous avons convenu, n'est-ce pas, de nous parler en toute franchise ? — que votre pire ennemi, c'est cette doctrine politico-métaphysique que nous nommons très sommairement — je l'avoue — « le pangermanisme » et que, avec des couleurs et sous des accents différents, nous croyons retrouver dans

(1) *Revue des Vivants*, de novembre 1928.

H1946 - 0032

votre idéologie nationale comme dans votre propagande socialiste. Une telle doctrine n'a pas de limites. Elle est plastique, utilisable à toutes les fins, les meilleures comme les pires. Comme le dieu de votre Hegel, elle est un perpétuel devenir. Plus encore. Un perpétuel redevenir. Au nom de la « grande race allemande » vous pourriez revendiquer la moitié de l'Europe, comme nous pourrions la revendiquer nous-mêmes au nom de la « grande race celtique ». Renan le faisait déjà remarquer à Strauss en 1870. Il faut nous résigner cependant à n'être les uns et les autres qu les petits-fils de Charlemagne.

Si nous sommes opposés à l'Anchslüss, si cette question, chaque fois qu'on la met sur le tapis, a le don d'exciter notre opinion publique, croyez bien que c'est parce que nous la considérons non comme un point d'aboutissement, mais comme un point de départ. Vous aurez du mal à nous convaincre du contraire. Le Danube, fleuve du Reich, c'est de nouveau l'Allemagne tournée vers l'Orient, menaçant les Slaves, pesant sur des populations nerveuses et mal assises. C'est la grande tentation qui recommence... Que voulez-vous ! Nous sortons à peine des catastrophes qu'elle a suscitées. Quand nous vous disons : Halte-là ! c'est à la paix générale que nous pensons. Nous avons la conviction absolue que l'Anchslüss en compromettrait le développement.

Mais alors, vous allez me faire observer que nous vous fermons toutes les portes. La guerre de 1914 est probablement née de la hantise que vous aviez d'un prétendu encerclement. Or, l'encerclement vous apparaît plus dur, plus menaçant aujourd'hui. D'où ce dilemme : ou nous romprons nous-mêmes le cercle, ou l'Allemagne éclatera. J'ai souvent médité sur ce problème. Je le crois très grave. Parce que si je suis sûr que vous vous trompez sur nos intentions, comme sur celles de l'Angleterre, je suis sûr également que vous vous trompez de bonne foi. Et cela est d'autant plus dangereux que vos compatriotes sont susceptibles et qu'ils sont volontiers pessimistes. Mais si vous voulez élargir votre rayon d'action, assurer à l'Allemagne la grande influence économique et culturelle que justifie son génie — et nul désir n'est plus légitime — pourquoi vous posez-vous sur un plan politique ? Pourquoi compromettez-vous vous-mêmes vos chances de succès en donnant à vos ambitions licites je ne sais quelles apparences moins licites ? Vous n'êtes pas des coloniaux ; vos colonies, ce sont certains pays d'Europe, d'Amérique ; ce sera peut-être demain l'Asie occidentale. Loin de vous en blâmer, je vous félicite. Sans doute tenez-vous là la formule de l'avenir. Mais ne croyez-vous pas que vous effectueriez cet essaimement pacifique (qui pourrait être d'un si grand profit pour la collectivité) avec plus de facilité si vous ne cultiviez pas, en même temps, une doctrine de revendication ethnique qui crée de funestes équivoques sur vos intentions ? Je ne m'étendrai pas sur ce sujet. Il nous entraînerait trop loin. Si je l'ai abordé c'est qu'il explique, à mon sens, les neuf dixièmes de cette « méfiance » française qui vous scandalise.

Au surplus, la paix européenne, ce n'est pas seulement la France et l'Allemagne. Nous ne sommes pas seuls en Europe, vous et nous. Sans doute, l'accord de nos pays est-il une condition majeure de la stabilité européenne. Mais ni vous ni nous, ne pouvons disposer de l'Europe à notre guise. Il nous est interdit de nous entendre *contre* l'Europe. Nous ne pouvons nous entendre que *par* l'Europe. Mais alors, pour atteindre cet objectif, ne restons pas hypnotisés, vous par la politique française, nous par la politique allemande. Il ne faut pas que les affaires européennes consistent pendant vingt ans à polémiquer autour du traité de Versailles. S'il est bon que l'Europe — plutôt que d'être une « caserne » — devienne un tribunal, il serait funeste qu'à la barre de ce tribunal on ne vînt plaider vingt ans de suite, que le dossier des vaincus. Dois-je l'avouer ? Ma grande anxiété, la voilà. Tout le premier, je comprends que les Allemands ne se résignent pas légèrement au sort qui les a frappés. Tout le premier, je voudrais, dans la mesure où l'ordre européen n'aurait pas à en souffrir, que l'on s'efforçât d'atténuer, d'effacer s'il se peut, certaines des conséquences de la guerre. Mais que l'Allemagne nous épargne une perpétuelle revendication ! Qu'elle ne vienne pas, à peine une question réglée, en inscrire une autre à l'ordre du jour européen ! Non seulement les nerfs de l'Europe, les vôtres comme les nôtres, n'y résisteraient pas longtemps ; mais ce n'est certainement pas la bonne méthode. On ne trouvera de solutions aux problèmes qui pèsent encore sur la paix qu'en les transposant de plan ; en leur faisant perdre leur aspect politique ; en les ramenant aux données économiques, sociales, intellectuelles dont ils sont nécessairement composés. Et voici où je veux en venir. Nous vivons dans une époque de transition. Transition entre les conceptions purement politiques et les conceptions politico-économiques ; transition entre les conceptions individualistes et les conceptions rationalisatrices, transition entre les conceptions protectionnistes et les concepions de production concertée ; transition entre la conception de l'équilibre des alliances et des contre-alliances et la conception des unités régionales préformant des unités plus vastes ; transition entre la conception de la souveraineté rigide des Etats et la conception du droit et du régime des minorités ; transition entre le dogme des frontières-murailles de Chine et la relativité des frontières que l'homme survole en se jouant ; transition entre les méthodes de la diplomatie fondées sur le prestige de la force et ne dédaignant pas l'argument-guerre et les méthodes de la diplomatie fondées sur la loi de l'arbitrage et excluant le moyen-guerre ; transition entre la conception de la sécurité par l'armement et la conception de la sécurité par le pacte. En somme — car il faut voir les choses telles qu'elles sont — transition entre le statut international des sociétés d'ancien régime et le statut international des démocraties. Ceux qui croient au caractère inévitable de la guerre et qui haussent les épaules devant nos efforts, oublient toujours que la guerre de « masses », c'est-à-dire la guerre mettant en cause la nation elle-même, est un phénomène historique récent. Des procédés, des habitudes, une éthique qui pouvait jouer utilement lorsque la guerre laissait les peuples en dehors de son tourbillon, cessent d'être tolérables dès lors que ce sont les peuples entiers qui se battent. C'est parce que la guerre est devenue un fait démocratique que la paix doit se fonder sur des principes démocratiques. Or ces procédés, ces habitudes, cette éthique, il reste à les définir, à les enseigner. Voilà l'œuvre que nous avons à accomplir en commun. Mais il n'y a pas que cette œuvre. C'est la société moderne tout entière qu'il s'agit d'ajuster aux forces matérielles dont elle dispose. Nous avons à réorganiser l'Etat, la nation et le rythme commun des nations. Nous avons à faire descendre l'idée démocratique du plan abstrait et mystique où elle s'use inutilement, sur le terrain des réalités contemporaines. Nous avons à dénouer l'absurde conflit du capital et du travail, à dégager les formes modernes de la vie économique, de la vie sociale, de la vie politique. Est-ce que les problèmes que posent la législation de la production, de la consommation, des échanges, le rôle de l'Etat, vis-à-vis des libertés individuelles et corporatives, sa position même vis-à-vis de la liberté d'agir et de penser, est-ce que tous ces problèmes qui nous pressent, qui dominent le présent, l'avenir, ne vous paraissent pas cent fois, mille fois plus impératifs, est-ce qu'ils ne sollicitent pas mille fois plus votre intelligence, votre cœur, votre tourment humain, que tel litige diplomatique désuet, telle question de souveraineté, telle prétention territoriale ? Est-ce que la politique moderne, ce n'est pas ce renouvellement des facteurs politiques ? Est-ce que la paix moderne ce n'est pas cet effort commun vers le mieux-être commun ? ? Est-ce que l'honneur de deux grandes nations comme les nôtres, qui à elles seules, avec leurs traditions et leur génie, ont édifié les trois quarts de la civilisation occidentale, ce n'est pas l'enrichissement d'une telle civilisation ? Ont-ils donc raison ceux qui prétendent qu'entre nous c'est la vieille lutte de Charles-Quint et de François Ier qui se poursuit à travers les âges ? Alors que tout évolue ici-bas et qu'en moins de trois générations, l'Europe, le monde, se sont transformés politiquement, économiquement, matériellement au point que nos arrières-grands-pères, s'ils le voyaient, se croiraient frappés de folie, n'y aurait-il donc qu'une chose rigide ici-bas : notre antagonisme ? Non. Le temps est le plus grand des architectes et le plus réaliste des hommes d'Etat. A l'aide du temps, si les pactes de Genève, de Locarno, de Paris triomphent progressivement de l'idée de guerre, Français et Allemands s'apercevront, je le crois, que la politique qui les régit a insensiblement changé de contenu. Ils s'apercevront que désormais la véritable politique franco-allemande, disons même la politique moderne tout court, ne sont plus faites des vieilles préoccupations de prestige et de rivalité qui sollicitèrent pendant tant de siècles l'imagination ombrageuse ou superbe des chancelleries, mais de cette notion commune des grands problèmes sociaux, économiques, intellectuels qui nous pressent de toutes parts et dont dépendent l'équilibre du monde et la primauté de notre civilisation. Ah ! n'allez surtout pas me dire qu'en plaçant l'idée de paix sur ce terrain, j'ai trouvé le moyen de me débarrasser de ce qui me gêne. Je suis

H1946 -0033

incapable d'une telle parade. Si je vous invite à tourner vos regards vers ces perspectives, c'est que je crois fermement que le salut et la vérité sont là. Je vais plus loin. C'est que je crois fermement que c'est par cette méthode objective, par cette interprétation réaliste de la paix moderne, de la paix vivante et créatrice que la France et l'Allemagne trouveront à la longue la solution paisibe de tel et tel problème qui se présentent à elles aujourd'hui sous des dehors purement politiques et leur apparaissent dès lors comme insolubles. A votre tour de me répondre. Donnez-nous votre avis franchement. Cherchons ensemble, cherchons patiemment, mais cherchons ardemment les moyens de guérir, de sauver la paix franco-allemande. Quelles que soient les réflexions, les critiques que ces propos vous suggéreront, je suis sûr que vous y répondrez avec le même souci de loyauté et le même profond désir d'entente qui m'ont constamment inspiré.

Maintenant je vous écoute.

VI. — Rapport de Mgr Ulitzka, député au Reichstag.

Nous voulons la paix en Europe et dans chaque partie de l'Europe, c'est pourquoi nous la voulons, avant tout, pour nous et pour la France ; bien plus, nous considérons comme un devoir religieux de contribuer de toutes nos forces au rapprochement des peuples et à leur bonne entente, et là encore surtout entre la France et l'Allemagne. Mais l'entente implique une compréhension mutuelle, elle suppose que l'on voit clairement le but commun, les difficultés et aussi les moyens d'atteindre ce but. Permettez-moi donc de vous montrer tout d'abord quelques-uns des principaux obstacles et des principaux empêchements qui, de notre point de vue, s'opposent à une entente franco-allemande.

Le premier obstacle est la grande déception par laquelle nous avons souffert après Locarno, malgré la politique pacifique. C'est sincèrement et sérieusement pénétré d'une très profonde obligation envers l'Europe qu'une majorité écrasante du peuple allemand s'est, avec son gouvernement, consacré à la pensée du rapprochement avec la France, et qu'il a volontiers suivi le chef de sa politique étrangère, malheureusement décédé depuis, lorsque celui-ci, prenant une courageuse initiative, rompit avec la période stérile du combat de position d'après-guerre dans l'arène politique et qu'avec le ministre français des affaires étrangères, il lança, par une action pacifique de grande envergure, la question de l'entente européenne, en particulier de l'entente entre la France et l'Allemagne. Plan Dawes, Locarno, entrée dans la S. d. N., adhésion au Pacte Kellogg, signature de la clause facultative du statut de La Haye, La Haye, enfin, voilà les bornes de cette tendance d'esprit pacifique de l'Allemagne. Songez que ces accords sont des engagements moraux, dans un sens bien plus élevé que les traités purement politiques d'autrefois. Aux yeux du monde et en regard de l'action pacifique universelle, ils signifient la profession de foi d'une nouvelle idée historique, l'option morale pour la paix et chacun de ces échelons a représenté pour l'Allemagne un sacrifice tout autre que la participation des puissances auxquelles ces contrats assuraient une stabilisation plus certaine du *statu quo*.

Mais bien que l'Allemagne ait ainsi tout essayé par une série d'importants renoncements, pour créer une atmosphère de confiance, les allégements ne se sont pas produits dans la mesure où nous les avions espérés. Notre point de vue juridique n'a été reconnu presque nulle part ; lors de chaque compromis, le parti le plus fort a demandé à l'Allemagne, économiquement et politiquement plus faible, de faire preuve d'esprit de conciliation et de la plus grande renonciation. En nous, l'impression devenait plus profonde que l'adversaire prenait toutes nos concessions comme une chose toute naturelle, et les raisons par lesquelles la France a motivé son attitude hésitante ne nous ont jamais paru que de nouveaux prétextes pour se soustraire aux actes correspondants, en vue d'accélérer une entente que nous voulions loyalement. Ainsi, l'esprit de Locarno, dont il fut autrefois tant parlé, s'est trouvé un peu lassé ces dernières années. La mentalité dont les commentaires de la majeure partie de la presse française ont été l'expression, lors des négociations des experts, à Paris, nous a franchement effrayés. La Haye aurait pu amener un changement heureux, mais le cours des événements de La Haye, comme les manifestations de la politique française de ces derniers temps, n'ont malheureusement contribué qu'à refroidir en Allemagne l'ardeur du premier amour et à paralyser l'élan avec lequel on voulait pousser la roue de l'histoire sur la route de l'entente. L'attitude du cabinet Tardieu donne presque à entendre qu'on veut, après la mort de Stresemann, desserrer les chaînes que l'accord de La Haye a imposées. En effet, le cabinet interprète si librement les accords relatifs à l'évacuation de la troisième zone des territoires occupés que son interprétation nous surprend étrangement.

De plus, il était évident pour nous que la solution de la question de la Sarre faisait absolument partie de l'ensemble d'une liquidation totale de la guerre et rentrait dans le développement logique tant de Locarno que du Plan Young. Dans l'intérêt de l'entente, nous attendons depuis longtemps que prenne fin l'expérience de la Sarre, dont la justification est douteuse, l'exécution peu glorieuse et difficilement compatible avec l'esprit du programme de la S. d. N., cela non seulement pour faire place au droit, mais pour que ne paraisse pas violemment aux yeux du monde, la banqueroute politique et psychologique de toute cette expérience. Ce qui existe de cette expérience, ce ne sont que les tristes restes, dangereux pour la paix, d'une politique qui n'a rien de commun avec l'esprit d'entente et de solidarité. Seul un prompt retour au Reich du territoire de la Sarre, retour économique et politique, peut supprimer cet obstacle et permettre à l'Allemagne de remplir ses obligations de réparations. Les organes officieux du gouvernement français persistent, par contre, à considérer que les négociations au sujet de la Sarre n'ont aucun lien avec le problème des réparations et le programme de la liquidation générale de la guerre ; ils persistent à les représenter comme un acte de bienveillance entièrement libre de la France, bienveillance qui implique en échange des compensations de la part de l'Allemagne, et il y a quinze jours encore on pouvait lire que la commission franco-allemande de la Sarre était un poste d'écoute et rien de plus. (*Ere Nouvelle*, 6-12-29.) C'est pourquoi nous insistons d'autant plus sur le fait que pour nous, — non pas du point de vue juridique, mais en fait —, la solution de la question de la Sarre est un problème partiel de la liquidation générale de la guerre, dans le cadre de la question des réparations, et que la France a le devoir moral de négocier loyalement avec nous pour le retour de la Sarre, suivant les principes du Plan Young ; nous attirons votre attention sur le fait que sans cesse une grande partie de l'opinion publique, en France, est en quête, pour le territoire de la Sarre, d'une solution brevetée, à peine compatible avec un retour politique de ce territoire dans le Reich : que l'on recommande l'autonomie de la Sarre dans le cadre du Reich et dans le cadre économique de la France, ou un condominium franco-allemand des mines de la Sarre, ou bien encore que l'on propose d'européaniser les mines et de maintenir l'expérience coûteuse d'un « embryon » de gouvernement européen. Nous aussi, nous savons que depuis 1914 bien des choses ont changé dans le domaine économique, qu'il faut trouver de nouvelles voies dans la collaboration et personne en Allemagne ne pense à fermer, après 1935, l'accès de la Sarre à la France par une muraille de Chine. Mais pour que tout règlement ne rende pas une entente absolument impossible, il faut qu'il ait pour base le retour économique et politique de la Sarre au Reich.

Jusqu'ici, les cours des événements n'a pas contribué à atténuer le sentiment de déception ; une forte tendance à la défiance à l'égard de la France s'est même fait jour, car nous croyons toujours devoir constater que cette politique ne veut pas la liquidation de la guerre comme le demande cependant le sens réel du terme. Ainsi, la clarté n'est pas encore faite, par exemple, sur le fait que l'article 430 qui prévoit une nouvelle occupation « dans le cas où, soit pendant l'occupation, soit après l'expiration des quinze années ci-dessus prévues, la Commission des Réparations reconnaîtrait que l'Allemagne refuse d'observer tout ou partie des obligations résultant pour elle du présent traité » ne pourront plus s'appliquer après l'adoption du Plan Young parce que celui-ci supprime les conditions préalables comme Locarno a supprimé les conditions préalables du dernier alinéa de l'article 429.

La défiance, le pire de tous les ennemis d'une entente, est encore nourrie par les tristes expériences que l'Allemagne a dû faire dans la question du désarmement. Le traité de Versailles comprend pour l'Allemagne une série de coups destructeurs dans le domaine de la politique nationale et de l'économie, dans le domaine du droit de souveraineté, et dans le domaine moral, coups qui auraient pu nous pousser dans l'abîme du désespoir. Rien n'eût été plus compréhensible, devrait-on dire après les expériences des siècles passés, rien n'eût été plus naturel que de voir le peuple allemand dominé à l'avenir par une seule pensée, l'idée de « revanche » et de le voir concentrer toutes ses forces sur cette pensée. Mais le peuple allemand a suivi

H1946 – 0034

une autre voie, celle de l'exécution et de la réconciliation, de la paix et de l'esprit en un fruit de justice qui mûrit lentement. Il a désarmé et réalisé un changement comme aucun peuple avant lui dans l'histoire.

Mais, d'après les quatorze points du président Wilson, la paix ne devait-elle pas amener un désarmement qui n'eût permis aux divers Etats que l'armement qu'exigeait sa sécurité intérieure ? Dans sa note célèbre du 16 juin 1919, Clemenceau n'a-t-il pas encore affirmé notre droit au désarmement des autres Etats en constatant de façon absolue, au nom des Alliés, que notre désarmement devait être le but du désarmement général ? Il est vrai que la clause du désarmement a été fortement affaiblie par la disposition de l'article 8 du Pacte de la S. d. N., d'après laquelle il faut tenir compte de la sécurité nationale et de la situation géographique des Etats pour leur désarmement, mais la clause demeure cependant et il est indubitable qu'après notre désarmement le droit international exige obligatoirement le désarmement général et que cette obligation arrive à échéance. Et voici ce que nous pensons : « Le désarmement qui nous a été imposé a mis fin au service militaire obligatoire. Le désarmement convenu par le traité devrait donc se poursuivre régulièrement, d'autant plus que, ainsi qu'on nous le reproche toujours, notre système de défense est si remarquable. » Mais nous savons bien que le désarmement général est presque impossible aujourd'hui encore, alors que domine la théorie de la souveraineté de l'Etat, la pensée de la toute-puissance, parce que dans un tel monde chaque Etat tend à se protéger le plus possible contre des déplacements de forces en renforçant son armée et aussi par des alliances militaires. Le désarmement ne serait possible que si l'Etat qui désarmait avait la garantie que les autres ne profiteraient pas de ce qu'il est sans défense pour l'attaquer. Dans les clauses des traités et dans les tribunaux d'arbitrage seulement on peut voir une garantie suffisante, tant qu'il n'existe pas d'instance capable d'imposer l'observation au moyen d'un pouvoir supérieur à celui de l'Etat. Mais une telle puissance est précisément contraire à l'idée actuelle de la souveraineté nationale et les moyens réels d'exercer sa puissance font précisément défaut à la S. d. N., à cette première tentative de grand style en vue de créer par un traité une puissance supérieure à celle de l'Etat. Enfin, nous tenons même compte du fait que, si aujourd'hui tous les Etats européens étaient loyalement prêts à déposer les armes, ils ne pourraient le faire, parce que l'Europe ne vit pas seule sur cette terre, parce qu'elle serait livrée sans défense aussi bien à la Russie soviétique qu'aux autres continents. Mais toutes ces considérations ne suppriment pas pour nous autres Allemands le fait inquiétant que l'on nous a tout d'abord imposé un système de désarmement, système que l'on rejette ensuite pour le désarmement général, afin d'en choisir un autre.

Cette contradiction nous montre qu'il y a encore en Europe deux mesures, ce qui rend une entente véritable presque impossible.

Ne croyez pas que nous voulions, comme on nous le reproche parfois, l'armement de l'Allemagne et non pas le désarmement général. Il va de soi que nous voulons graduellement rentrer dans le système général du désarmement, parce que cela seul est conforme à l'équité. Mais le règlement des possibilités de contrôle de la zone démilitarisée par la Commission de Locarno et la création unilatérale d'une zone démilitarisée ne peuvent représenter pour nous un résultat définitif satisfaisant tant que, conformément au traité de Versailles, la Rhénanie est menacée d'une nouvelle occupation en cas de certains manquements, — ce qui veut dire que, dans le siècle du pacte Kellogg et des tentatives de rapprochement des deux peuples dans une étroite communauté, des paragraphes ne peuvent continuer d'exister qui sont nés de la défiance et qui engendrent à leur tour la défiance, — que tant que la disproportion entre notre désarmement et les armements de la France et de ses alliés, nous remplit d'une sérieuse inquiétude pour notre sécurité personnelle, la défiance pourra difficilement s'assoupir. Quiconque veut arriver au but plein de promesses d'une vraie entente franco-allemande doit lui aussi, nous semble-t-il, demander que le cours des événements aboutisse soit au rétablissement complet et absolu de la souveraineté nationale de l'Etat allemand, soit à une réciprocité réelle et non formelle, dans un renoncement partiel à cette souveraineté. Ajoutons que cette dernière solution serait la solution idéale de la réconciliation et de l'entente franco-allemande.

Mais une question se pose ici avec une nécessité impérieuse : qu'entendons-nous, en vérité, par la paix et l'entente que nous voulons ? Il me semble que la solution de cette question nous révèle le dernier et le plus grand obstacle. Ou mieux, nous verrons que dans tous nos efforts vers la paix, le point difficile ne concerne pas la paix, — nous sommes tous, bien entendu, d'accord que nous voulons la paix, — mais la question est celle-ci : qu'implique la paix *in concreto*, qu'est-ce *in concreto* qu'une paix troublée ou compromise, et par quelles mesures concrètes une paix compromise est-elle raffermie, et une paix troublée rétablie ?

Nous voulons la paix, c'est-à-dire que nous sommes convaincus que nous devons, de toutes nos forces, empêcher une nouvelle guerre ; mais ce n'est là qu'une mesure négative. Nous voulons davantage, quelque chose de positif : l'entente, une collaboration paisible, amicale, confiante de nos deux grands peuples. Cela seulement est un gain précieux, et le couronnement de nos efforts. Mais à quoi ressemble cette paix, selon vous, mes amis de France ? C'est le maintien du *statu quo*. Toutes vos idées politiques et toutes vos propositions politiques, sécurité, garantie, inviolabilité des traités, sainteté des frontières, gravitent autour de cette notion. Pour la France, le *statu quo*, c'est le maintien, sans changement, du traité de Versailles, avec toutes ses frontières, orientales et occidentales, avec une Autriche séparée de l'Allemagne, avec toutes les restrictions à la souveraineté nationale de l'Allemagne, c'est-à-dire — vu par nous — le maintien de l'hégémonie militaire et politique de la France sur le continent européen. Nous aussi, nous avons intérêt au maintien du *statu quo*, c'est-à-dire à empêcher tout au moins que la situation politique et économique n'empire. Mais lorsque nous disons la « paix », nous comprenons quelque chose de tout autre que le simple maintien de l'état de choses actuel, nous pensons alors à la parole prononcée par le président Wilson au Sénat, le 22 janvier 1917 : « Seule sera durable la paix qui aura pour principe l'égalité, qui sera la participation commune à des bienfaits communs. » Le *statu quo* n'est cette paix ni pour l'Allemagne, ni pour l'Europe. C'est pourquoi nous ne pouvons placer sur le niveau de cette tâche les efforts d'entente et les garanties de paix qui consistent à faire un dogme de la situation actuelle dans le monde, à perpétuer le *statu quo*. L'Europe nous semble une chaudière surchauffée dont il faut craindre l'explosion, et il semble que pour empêcher cette explosion on veuille encercler constamment la chaudière européenne de fils de fer au lieu de soulever la soupape. Les fils de fer sont les traités d'après-guerre. Les soupapes seraient une révision du traité de paix. On s'efforce de résoudre tous les conflits qui surgissent de l'état de choses actuel en recourant à une procédure d'arbitrage. Pour nous, l'appel à la suprématie du droit a quelque chose de sympathique et d'idéal. Mais cet appel ne prend-il pas ici un sens politique excessivement dangereux, c'est-à-dire n'est-il pas la légitimation d'un état de choses très problématique selon nous ? Le plus fort n'obtient-il pas ainsi non seulement le pouvoir et la propriété, mais encore le droit et n'en résulte-t-il pas ce qui est pire que tout, la légalisation d'un état de choses intermédiaire intolérable entre la guerre et la paix, état de choses dans lequel celui qui est politiquement fort, prend à celui qui est faible au point de vue politique non seulement la vie, mais aussi son droit et son honneur ? Ne faut-il donc pas que la formation d'une conscience commune du droit soit la condition préalable d'une entente véritable et l'une de nos tâches principales pour que nous arrivions à créer ce droit et à le faire reconnaître ? Pour nous, la paix est l'état de choses qui permet de réaliser la plus grande somme d'équité. Pour vous, c'est le maintien des dispositions du droit international contenues dans le traité de Versailles. Rien ne peut nous exempter de la tâche qui consiste à faire valoir notre conception du droit, même pas l'espérance en une plus grande union des nations en Europe. Car celui qui voudrait les Etats-Unis d'Europe sur la base du *statu quo* pourrait se comparer — la comparaison remarquable a été faite une fois — à celui qui voudrait guérir un crâne fracassé en lui mettant un chapeau.

Je me suis permis de faire ressortir nettement cette contradiction dans la tendance générale de la politique française qui semble tendre à entraver tous les éléments organiques, dynamiques dans la vie de l'Allemagne. En effet, cet effort qui résulte nécessairement de la volonté de vivre de notre nation continuera d'exister même après l'évacuation de la Rhénanie et le retour de la Sarre. Pendant que je vous dis cela, mon regard est tourné vers l'Est.

Notre attitude à l'égard de la Pologne est déterminée tout d'abord par le fait que nous avons conscience de la première grande réalité fondamentale, l'exis-

H1946 – 0035

tence réelle et nécessaire de l'Etat polonais, et que nous la reconnaissons. Nous sommes loin de vouloir envier ou refuser au peuple polonais la réalisation de son idée nationale d'un Etat indépendant, idée vieille de plusieurs siècles et mûrie dans la souffrance. Nous, les catholiques, précisément, nous savons encore apprécier le fait que tant de nos coreligionnaires polonais restent convaincus que leur nation a pour mission d'être le mur protecteur de la culture occidentale, ou plus étroitement encore, de la culture catholique. En conséquence, nous sommes animés d'une volonté d'entente et de réconciliation pour que les deux peuples, l'allemand et le polonais, puissent se développer dans une atmosphère de paix et de collaboration et que leur volonté de vivre puisse s'épanouir. L'Allemagne a conclu à Locarno un traité d'arbitrage et de conciliation avec la Pologne ; elle a ainsi renoncé à obtenir par les armes la revision de sa frontière orientale. Mais ce renoncement volontaire ne pourra jamais s'étendre aux droits que l'Allemagne peut reconquérir par des moyens pacifiques. Il n'est pas question de sacrifier ce que nous ont reconnu les traités comme *ultima ratio*. C'est pourquoi il nous est impossible, du point de vue national comme du point de vue du droit historique, de conclure un Locarno oriental, c'est-à-dire de garantir le maintien de la frontière orientale actuelle comme nous avons garanti à Locarno la frontière occidentale (Alsace-Lorraine). Nous ne pouvons nous accommoder du caractère insulaire de la Prusse orientale, nous résigner à la séparation de Dantzig et à la rupture d'avec la Haute-Silésie. L'étranger même a conscience et reconnaît de plus en plus que la frontière orientale allemande est contraire à la nature. La Prusse orientale a besoin tous les ans pour vivre de contributions qui s'élèvent à plusieurs millions. Vous me permettrez, en ma qualité de Haut-Silésien, de vous dire comment s'est formée la frontière de la Haute-Silésie. Il m'est permis d'attirer votre attention sur le fait que la Haute-Silésie a été rattachée à l'Allemagne il y a plus de 700 ans par des traités solennels et authentiques et non par droit de conquête. C'est grâce à du travail allemand qu'elle est devenue ce qu'elle est au point de vue économique et au point de vue culturel. Chaque pierre de Haute-Silésie en témoigne. Avant la guerre pas un homme politique n'a songé à une séparation d'avec l'Allemagne. Justifier cette séparation en disant que les Polonais ont besoin des richesses minières de la Haute-Silésie revient à transformer un peuple en annexe de ses richesses minières, entreprise contraire aussi bien au droit de détermination personnelle du peuple qu'à toute idée chrétienne. Le plébiscite en vertu des dispositions du traité de Versailles a donné une forte majorité à l'Allemagne, 60 0/0 contre 40 0/0. Le vote aurait été encore plus favorable pour l'Allemagne si la terreur polonaise, malheureusement favorisée par l'occupation française, n'avait retenu les habitants de Haute-Silésie de voter pour l'Allemagne. Il faut avoir vécu les événements de l'époque qui a précédé et accompagné le plébiscite pour apprécier exactement et équitablement la disposition d'esprit du peuple allemand. Il faut connaître toute la structure ethnologique, culturelle et économique du pays pour reconnaître toute l'iniquité de cette blessure qui reste toujours sanglante au corps du Reich, et qu'on appelle la frontière polonaise. La Haute-Silésie, précisément, se montre à tous comme un tout unique et indivisible. C'est une unité au point de vue de la géologie et de la géographie physique, elle présente une unité de structure économique et de structure géographique, et ses voies de communication forment un tout ; sa population catholique est, en partie, il est vrai, de langue polonaise, mais de culture allemande. L'Allemagne doit tendre à la revision pacifique des frontières du corridor et des frontières de la Haute-Silésie, conformément à son droit historique, non pour réaliser la poussée vers l'Est, que redoutent les Polonais, ni par « pangermanisme », mais par esprit défensif, pour entretenir la volonté de vivre de l'Orient allemand, et cela d'autant plus que les nécessités économiques vitales de la Pologne peuvent être très suffisamment garanties sans qu'elle ait besoin d'exercer sa souveraineté nationale sur le corridor. (Cf. la Tchécoslovaquie, l'Autriche, la Suisse.)

Mais admettons que, ajournant la question des frontières, nous essayions tout d'abord de développer des relations amicales, de guérir et de laisser cicatriser la blessure de notre frontière en concluant divers accords économiques et ferroviaires, ou que l'on puisse neutraliser les désirs allemands quant aux frontières en supprimant d'une façon générale les frontières européennes, il resterait toujours à remplir une condition essentielle d'une entente véritable entre l'Allemagne et la Pologne, la solution de la question des minorités dans le sens d'un traitement équitable et loyal. Vous n'avez aucune minorité dans des Etats étrangers, et il nous semble, en conséquence, qu'un sentiment exact, une appréciation exacte de ce problème vous fassent défaut. Mais nous — et nous ne sommes pas les seuls, — nous sommes d'accord sur ce point, la question des minorités est un des foyers d'incendie les plus dangereux pour la paix de l'Europe, la question des minorités, précisément, peut toujours de nouveau empoisonner les relations entre l'Allemagne et la Pologne, et — et c'est ce qui justifie le développement que je viens d'exposer — les relations aussi entre l'Allemagne et la France. Les derniers efforts du gouvernment allemand qui ont abouti à un arrangement dans la question des liquidations, ainsi que ses efforts en vue de conclure un traité de commerce germano-polonais, montrent que nous sommes absolument partisans d'une « normalisation » des relations germano-polonaises et de l'entrée de la Pologne dans le système de la politique internationale. Mais nous avons l'impression que non seulement la Pologne multiplie les difficultés par un chauvinisme surexcité au lieu de les diminuer, mais aussi que l'attitude intransigeante de la Pologne s'explique, en grande partie, par le fait que le gouvernement de Varsovie se sent soutenu par le gouvernement de Paris. Il y a peut-être là malentendu de la part de Varsovie, mais l'attitude de la presse française, qui constitue bien elle aussi une partie de la politique, rend possible un tel malentendu.

Il serait tout particulièrement utile à l'entente que la France usât de son influence pour que la Pologne traitât avec ménagement la minorité allemande, au lieu de traiter comme une bagatelle et de considérer seulement comme une notion exagérée de la souveraineté nationale cette question qui est de la plus haute importance en matière de morale et de droit naturel et qui, conformément aux principes catholiques, devrait se classer très au-dessus du plan d'une discussion purement politique. Mais, en fait, tous les projets français nous semblent avoir pour objet de maintenir l'état statique de l'Europe actuelle jusqu'à ce que soient dénationalisées, contre tout droit naturel, toutes les parties du peuple allemand arrachées au territoire qui, selon le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, devraient être territoires de l'Etat allemand. C'est ainsi que nous comprenons les efforts de la France en vue d'arrêter constamment la protection des minorités, qui doit se borner à empêcher les explosions qui feraient éclat, alors qu'elle ouvre toute grande la porte à la politique de dénaturalisation lente et sournoise. Nous protestons contre le reproche de toujours mettre en avant le problème des nationalités pour entretenir une inquiétude continuelle en Europe. Ce sont bien plutôt les persécutions injustes et constantes des minorités allemandes en Pologne, chez lesquelles on ne peut parler d'irrédentisme, qui font toujours à nouveau sentir la nécessité d'une solution équitable de ce problème. Qu'on juge équitablement ! Si les contestations ne cessent pas, le coupable n'est pas celui qui porte plainte contre l'injustice subie. La France nous semble également poursuivre le même objet que dans la question des minorités lorsqu'elle cherche à faire deux nations de l'Allemagne et de l'Autriche et qu'elle favorise le rapprochement de l'Autriche et des Etats qui marchent dans son sillage, mais empêche le rattachement à l'Allemagne. L'attitude d'autres Etats ne pourra jamais excuser ni justifier la France d'avoir pris elle-même, dans cette question, une position qui constitue un obstacle pour l'entente.

Nous avons montré intentionnellement, en toute franchise, quelques-unes des principales différences qui s'opposent à une entente franco-allemande. Nous devrons examiner avec la même rigueur de quelle façon nous pouvons néanmoins travailler à l'œuvre du rapprochement entre l'Allemagne et la France. Car les difficultés ne doivent pas nous décourager, mais nous devons les surmonter.

Il est facile de parler de paix lorsque nous pensons à la beauté et à la grandeur de l'idéal. Mais il est très difficile d'en parler lorsque nous envisageons sérieusement sa réalisation, comme une œuvre que nous devons exécuter. En effet, nous nous trouvons devant une tâche multiple. C'est tout d'abord une tâche politique à la réalisation de laquelle nous devons travailler avec des moyens politiques, en pratiquant une politique pacifiste, en prenant position en faveur de l'exécution du traité de Versailles et en faveur de la lutte contre l'esprit de Versailles. C'est dans la S. d. N., en premier lieu, que cette politique peut se réaliser, dans la S. d. N. qui unit de plus en plus le

H1946 – 0036

respect du droit de chaque peuple à la vie, à la solidarité générale malgré toutes les différences. C'est surtout par l'esprit de Genève que les peuples peuvent atteindre à une vie commune consciente et au nouveau système d'organisation de la paix, de cours d'arbitrage, de traités de garantie et de désarmement. Mon exposé vous a déjà fait comprendre que je vois surtout dans le développement des tribunaux d'arbitrage et dans la formation d'une conscience juridique générale la première condition d'une entente véritable et, par suite, qu'une de nos tâches principales consiste, pour moi, à encourager les efforts qui tendent, afin que la possibilité soit donnée, à résoudre de façon pacifique les nécessités de la vie et les questions vitales pour les peuples. Le célèbre article 19 du pacte de la S. d. N. prend ici toute sa signification, cet article d'après lequel l'Assemblée peut, de temps à autre, inviter les membres de la S. d. N. à procéder à un nouvel examen des traités devenus inapplicables ainsi que des situations internationales, dont le maintien pourrait mettre en péril la paix du monde. Nous ne voyons pas dans cet article, comme nombre de Français, une cartouche de dynamite qui peut détruire tout l'édifice de la paix mondiale, mais au contraire la possibilité d'empêcher que cette phrase s'applique au nouveau droit international et à la puissance souveraine de la sentence arbitrale : *Summa jus, summa injura.* La S. d. N. doit être de plus en plus aux yeux du monde le moyen de supprimer les frontières, de rapprocher les peuples et de délibérer sur les affaires qui intéressent tous les citoyens du monde. Ce sera d'autant plus le cas qu'on aura moins à s'occuper à l'avenir des questions de la liquidation de la guerre. Mais toute collaboration paisible et féconde dans la S. d. N. renforcera la confiance entre les peuples et nous savons tous que c'est là une des grandes nécessités pour arriver à la solution des questions internationales.

L'idée de la S. d. N. est, en dernière analyse, une idée chrétienne, le reflet d'une pensée proprement catholique ; c'est pour cela que nous devrions, nous, catholitques, être en faveur de l'extension et du développement de la S. d. N. afin que son importance universelle ressorte de plus en plus clairement, afin que de Genève soient de plus en aplanies les voies d'une collaboration économique, intellectuelle et politique sur lesquelles les peuples pourront se rencontrer et s'unir. Je crois que nous sommes tous d'accord sur ce point : « On ne peut édifier l'avenir sur les principes et les méthodes du passé, sur une base resserrée et depuis longtemps chancelante, sur une affirmation et une surestimation unilatérale de ce qui est national et sur une négation ou une mésestime de ce qui est « super-national ».

L'économie représente un des principaux degrés sur lequel nous arriverons à édifier un nouvel avenir européen. L'idée d'un accord entre l'Allemagne et la France a déjà dans l'économie un point d'appui ferme. Tout naturellement, l'Allemagne et la France en qualité de pays industriels directeurs, sont largement unies dans leurs destins économiques et financiers, car la potasse, les produits chimiques, le charbon, le fer, l'aluminium et le ciment sont devenus dès aujourd'hui les chaînons les plus importants de la chaîne économique Allemagne-France. A côté de l'entente de l'économie privée, une collaboration assez amicale et une compensation économique se sont établies au moyen d'accords commerciaux qui constituent un grand progrès dans le sens d'une vaste entente générale.Les relations économiques entre la Sarre et la France devraient précisément faciliter plutôt que compliquer les relations franco-allemandes. En effet, le charbon de la Sarre et le minerai de Lorraine représentent deux éléments idéaux de compensation, et dans d'autres domaines encore, les besoins économiques de la Sarre et des territoires français avoisinants se complètent de façon si heureuse qu'une collaboration économique naturelle ne peut que favoriser la collaboration politique.

La collaboration intellectuelle, l'entretien du contact intellectuel est plus important encore pour l'entente franco-allemande que l'entente économique. Pour terminer, nos fins ne seront réalisables que si nous arrivons, par une collaboration croissante de ceux qui sont bien disposés dans les deux pays, à créer la condition intellectuelle et morale d'une amélioration et d'un développement voulus par nous de la constitution et de la garantie des droits internationaux ; une telle politique n'est possible, en effet, que si l'opinion publique des peuples se range et se subordonne, elle aussi, intellectuellement à ce but. C'est une œuvre qui ne s'accomplit pas d'un jour à l'autre, c'est la tâche d'une génération. C'est pourquoi nous accordons aussi une grande attention à l'éducation et à la formation morale dans le sens de la nationalité (Volkstum) allemande et de la réconciliation des peuples.

Je ne pourrais effleurer les moyens qui serviraient la paix entre l'Allemagne et la France que de façon incomplète et ne pourrais donner que des indications. Pourtant, je désirerais, pour finir, attirer votre attention sur un point : S'il existe des Allemands et des Français prédisposés par leurs formation intellectuelle et psychologique à l'œuvre d'entente et prémunis contre des excitations réciproques, c'est bien nous, les catholiques qui, grâce à une foi commune, et à la hiérarchie des valeurs données, et grâce à la participation collective à la communion dans le Christ, et aux principes de la charité sommes engagés dans la voie de la réconciliation et de la collaboration pacifique des peuples.

L'Eglise réprouve, certes, tout pacifisme extrême et faux du point de vue du droit naturel et, pour cette raison, étranger également au christianisme ; mais elle est animée d'une volonté de paix dont la sincérité de la ferveur ne se peuvent surpasser. Cela est nécessaire, car notre œuvre de paix est difficile. Elle implique de grandes forces morales, une foi inébranlable, une certitude intérieure imperturbable. Nous sommes à la veille de Noël. Bientôt le message de Dieu nous sera de nouveau annoncé : « Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. »

C'est à nous, catholiques, de faire preuve de cette bonne volonté, en vue de triompher des difficultés qui s'opposent encore à notre entente.

VII. — Déclaration faite au nom de la délégation française par M. Jean Brunhes, professeur au Collège de France, membre de l'Institut.

Parmi toutes les questions dont nos deux délégations allemande et française peuvent et doivent s'entretenir, il est désirable par excellence, pour le succès de notre commune entreprise, il est désirable et nécessaire que nous déterminions exactement les sujets qui sont de notre compétence et qui rentrent dans le cadre de la mission hardie et bonne que nous nous sommes librement assignée, vous et nous. Il importe donc de sérier avec méthode la multitude des problèmes universels qui, respectivement et légitimement, agitent nos pensées :

1° Il est de ces problèmes qui concernent d'autres peuples que nos deux peuples et qui soulèvent des difficultés qui ne peuvent être résolues sans un assentiment international et sans avoir été portés, qu'on le veuille ou non, devant la Société des Nations à laquelle nos deux Etats, Allemagne et France, ont donné non seulement leur adhésion, mais désormais leur active participation. Sur ces points-là, la délégation française est résolue de ne pas entamer la discussion ; elle se départira d'autant moins de cette décision qu'elle considérerait comme grave au point de vue moral d'en délibérer en l'absence des tiers directement intéressés ;

2° Il est des problèmes qui non seulement intéressent la Société des Nations, mais dont la solution a été antérieurement, de par la volonté d'hommes incontestablement pacifiques, confiée à cette Société même, laquelle en a élaboré les conclusions, confirmées dans la suite par la Conférence des Ambassadeurs.

La délégation française considère que nous n'avons pas mandat pour risquer de faire renaître des conflits, au moment où nous cherchons, d'accord avec la délégation allemande, tous les moyens de pacifier les esprits en deçà et au delà du Rhin ;

3° Il est par contre des problèmes qui ne sont plus de l'ordre seulement politique, mais qui, dans leur extension et dans leurs manifestations universelles, ont une portée d'ordre moral et social — tels les problèmes des minorités. La délégation française considère que s'il ne lui appartient pas de traiter ici de tels et tels cas, elle peut envisager, au point de vue moral et au point de vue social, quelles sont les raisons et quelles sont aussi les répercussions de tout ce qui se rattache à la protection des minorités ethniques, linguistiques ou religieuses. Un des membres de la délégation française est mandaté par elle pour exposer tout à l'heure selon quelle méthode nous penserions que la question devrait être envisagée ;

4° Restent — et le reste est déjà d'un volume considérable ! — tous les problèmes de l'ordre politique qui intéressent directement et essentiellement la France et l'Allemagne. Nos gouvernement respectifs désignent des représentants, des commissaires ou des experts chargés d'examiner les modalités opportunes pour aboutir à des solutions définitives. Comme l'a démontré, hier, le

H1946 - 0037

comte d'Ormesson, ce travail d'entente, grâce à l'énergique volonté des deux parties, est en progrès d'une manière évidente et certaine. Or, nous ne sommes ici ni ces plénipotentiaires, ni ces délégués, ni ces commissaires.

Cela dit, nous ajoutons — et c'est le cinquième point — le point capital de cette déclaration :

5° Loin de nous contenter de nous montrer satisfaits de cette marche progressive et sûre vers la concorde et la coopération, nous l'aidons de toutes les manières et de toutes nos forces en soutenant les uns et les autres dans nos pays les hommes responsables qui sont de bonne et forte volonté et en combattant ceux qui ne comprennent pas encore l'opportunité bienfaisante de notre collaboration. Mentalités générales au sujet de ces problèmes premiers entre l'Allemagne et la France, états d'esprit néfastes procédant souvent ou de l'ignorance ou de l'incompréhension, voilà ce que nous nous acharnons, vous et nous, à réformer ; voilà ce que notre présence ici signifie non seulement pour nous mais aux yeux de tous ; voilà l'incomparable et grande tâche matérielle et morale que nous avons assumée ; voilà le principe du labeur vaste et précis tout à la fois que nous avons commencé l'an dernier à Paris et qui déjà cette année à Berlin a pris, comme vous le constatez, une plus large ampleur, et, disons-le aussi, une signification plus étendue vis-à-vis de l'opinion. Besogne qui paraîtrait modeste et restreinte à des esprits faibles, mais qui certes ne l'est pas ! Méthode en tout cas qui se révèle efficace et à laquelle nous voulons demeurer rigoureusement fidèles. C'est en sachant avec exactitude ce qu'on doit faire, et ce qu'on peut faire, qu'on risque de le faire bien !

Notre déclaration, si franche et si nette, et qui est avant tout dans notre pensée une motion d'ordre, vous est en même temps un gage et une garantie. Il est excellent que chacun déclare en toute claire loyauté ce qu'il a sur le cœur : vous et nous nous en avons donné l'exemple. Mais il importe qu'au point de vue de l'œuvre à poursuivre dans chacun de nos deux pays nous sachions bien de quoi nous devons parler et de quelles questions il est de notre intérêt commun de discuter publiquement. La délégation française, comme la vôtre, nous en sommes assurés, n'entend outrepasser ni ses droits ni même ses devoirs.

C'est en ce sens défini que la délégation française veut résolument répondre à votre attente en faisant mieux comprendre, plus sereinement examiner et plus mûrement étudier par tous ses compatriotes les raisons légitimes ou les causes historiques ou les principes politiques qui inspirent ou déterminent les points de vue spéciaux de vos revendications, en ce qui concerne, encore une fois, directement les problèmes majeurs et magistraux, tendant à l'effective collaboration des Allemands et des Français.

Tel a été notre but commun dès l'origine ; nous sommes convaincus par l'expérience que c'est en considérant cette tâche expresse que nous pouvons aboutir à de vrais et féconds résultats. Vous nous y avez conviés, comme nous vous y convions ; nous le faisons avec autant d'énergique bon vouloir que de fraternelle confiance. Car personne, ni parmi vous, ni parmi nous, ne manque certes de courage, ni même d'espérance.

VIII. — Allocution de S. G. Mgr Schreiber, évêque de Berlin.

Pardonnez-moi, Messieurs, de prendre la parole dans cette enceinte où je vois tant d'hommes éminents.

Je vous suis bien reconnaissant des paroles qu'hier vous avez prononcées sur moi et sur les bonnes relations entre le premier évêque de Berlin et le nouveau cardinal de Paris.

Nous sommes réunis ici dans la même pensée de concorde, éclairée par le sentiment religieux.

Le but que nous poursuivons est le même : travailler à l'apaisement des cœurs. Si naturel que soit ce but, nous avons tous le sentiment qu'il ne peut être atteint qu'avec beaucoup de courage et de prudence.

Les obstacles qui se dressent sont, en effet, nombreux. Mais ils ne doivent pas nous décourager. Nous les surpasserons en y mettant de la patience et de la prudence, je répète ce mot, et en nous inspirant des sentiments chrétiens, auxquels celui qui est le pasteur de ce diocèse est heureux de rendre hommage à la veille de ce jour de Noël.

Nous prierons devant l'étable qui nous rappellera la glorieuse nativité de notre Maître à tous, nous demanderons au Dieu de paix et de charité de nous donner la force de surmonter les difficultés, dont nous serions coupables de ne pas mesurer la gravité. Avec l'aide de Dieu nous vaincrons.

IX. — Résumé de l'intervention du R. P. de la Brière, sur la protection des minorités.

1° Respecter la religion, la langue, les traditions ethniques d'un groupe de population qui est incorporé à un Etat dont la majorité est de religion, de langue ou de traditions différentes, nous paraît être un devoir d'équité morale, de droiture chrétienne, en même temps que d'élémentaire sagesse politique.

2° Ce respect des franchises légitimes de la minorité, nous croyons qu'on doit l'attendre, tout d'abord, de la loi nationale du pays auquel est incorporée la minorité. Dans l'Europe d'aujourd'hui, aux confins de l'Allemagne et de la France, la Confédération helvétique nous donne, en ce sens, un exemple mémorable. Suisses de langue allemande, de langue française et de langue italienne, de religion catholique et de religion protestante y jouissent ensemble des mêmes franchises légales et de la même concorde civique et religieuse. Nul besoin de rechercher les tutelles étrangères ni de mettre en mouvement aucun des organismes internationaux. Chaque groupe de population, au sein de la communauté nationale, exerce la liberté dans la loi. C'est là qu'il faut partout souhaiter d'en venir.

3° Malgré les douloureux problèmes de minorités qui se posent aujourd'hui en Europe, on doit avouer qu'un progrès considérable se trouve indubitablement réalisé si l'on compare l'Europe de 1929 à celle de 1900. La proportion des populations soumises à une domination considérée par elles comme étrangère et oppressive a beaucoup diminué. Les nouvelles frontières tendent généralement à faire coïncider la répartition politique des Etats avec la répartition psychologique des populations. Plusieurs minorités ont obtenu des sauvegardes inédites. Les populations mécontentes possèdent souvent un moyen légal et juridique de faire entendre leurs doléances. Toutes choses qui existent en 1929 et qui n'existaient pas encore en 1900. Reconnaissons l'importance de la tâche accomplie dans cette voie.

4° Autre chose est le respect des droits de la minorité. Autre chose la protection internationale de cette minorité par la procédure politique actuellement confiée à la Société des Nations, non pas par le Pacte, mais par plusieurs traités et conventions. Ce système de protection, tel qu'il fonctionne, est un remède opportun à des situations douloureuses. Par son existence même, il arrête ou il empêche bien des abus. Il oblige les Etats et les majorités à s'interdire la plupart des tyrannies qui s'exerçaient impunément et sans contrôle en bien des pays d'Europe au début du XXe siècle. Un respect humain salutaire a été créé en faveur des justes libertés des groupes minoritaires.

5° Mais la procédure politique de protection internationale des minorités offre aussi des inconvénients graves, du moins si on en vient à la généraliser et à la stabiliser comme une institution toute normale du monde contemporain. Par exemple, nous tenons pour indésirable la création, à Genève, d'une commission permanente des minorités, qui serait destinée à recevoir perpétuellement les doléances des minorités mécontentes, à convoquer comme un accusé l'Etat dont elles sont ressortissantes, et à instituer entre les parties un débat public et contradictoire, au lieu et place des méthodes plus discrètes aujourd'hui en vigueur. Cette extension de la procédure politique de protection des minorités, que d'aucuns représentent comme un progrès enviable, nous paraît, au contraire, devoir engendrer des abus et des périls beaucoup plus graves que ceux auxquels on prétend porter remède.

6° En effet, les partis politiques, surtout les partis minoritaires qui n'ont chance de jouer un rôle notable que par voie d'agitation, sont trop naturellement inclinés à soulever perpétuellement des incidents, requêtes et doléances, non pas dans le but d'apaiser les esprits, mais d'aggraver et d'envenimer les choses, pour faire échec au pouvoir de l'Etat. Il en sera facilement de même quand une puissance étrangère, apparentée à la minorité mécontente, viendra exploiter les doléances minoritaires pour mettre en fâcheuse posture un gouvernement rival. Ainsi comprise et développée, la protection internationale des minorités risque de devenir un foyer permanent de discordes, une menace troublante pour la paix civique de chacun des Etats et pour la paix internationale dans la communauté même des puissances. Or, au nom des principes chrétiens et de la sagesse politique, nous voulons que soit sauvegardée, contre toute cause de déchirements politiques, cette paix, si chèrement achetée, qui est le don de Dieu, le plus beau de tous. *Pacem, Dei munus pulcherrimum.*

7° Notre point de vue est donc le maintien du système actuellement en vigueur pour la protection inter-

H1946 – 0038

nationale des minorités, sans introduction d'une commission permanente. Mais des améliorations utiles pourront être admises, comme celles qui furent adoptées, en mai 1929, à Madrid, par le Conseil de la S. d. N. Bien plus, des traités et conventions à venir pourront, s'il en existe une juste cause, appliquer à tel ou tel Etat pour telle ou telle minorité, non encore protégée internationalement, le régime actuellement consacré, Ce sont là des cas d'espèce. Mais nous ne saurions favoriser un changement organique des institutions qui aboutirait à favoriser en permanence les irrédentismes, les séparatismes, à méconnaître le devoir du loyalisme envers l'Etat dont chaque minorité est membre, car c'est l'admission d'une pareille tendance qui constituerait une menace évidente contre la paix nationale et internationale. Il ne nous semble pas que ce soient là des vues d'égoïsme et d'impérialisme.

8° Est-ce à dire que nous considérions les institutions internationales aujourd'hui en vigueur comme représentant la perfection absolue, invariable et définitive ? Bien loin de là ! Ce sont des formules précaires, improvisées avec bon vouloir par la diplomatie contemporaine pour remédier le moins mal possible aux difficultés existantes. Il est permis de prévoir et de souhaiter un plus noble et meilleur avenir. Par exemple, l'Institut du Droit international, dans sa session de 1929, tenue à New-York, vient d'approuver le principe de la proclamation de *certains droits humains et universels, en matière de religion, de langue et d'enseignement*, qui seraient considérés, dans les limites de l'ordre public et de la morale publique, comme la charte obligatoire du monde civilisé, *sans distinction de majorité ni de minorité*. On procurerait ainsi l'utile sauvegarde des droits que nous rattachons aujourd'hui à la protection internationale des minorités ; mais on retirerait au problème tout ce qu'il a d'irritant et d'exaspérant par l'actuelle différenciation de principe entre Etats liés et non liés par des traités de minorités, de même qu'entre majorité et minorité au sein du même Etat. Le recours à concevoir, dans l'évolution des institutions internationales, deviendrait analogue à celui que consacrent aujourd'hui les institutions américaines devant la Cour suprême, pour inconstitutionnalité des lois et autres actes du pouvoir. La juridiction compétente serait donc la Cour permanente de Justice internationale. Le recours se ferait donc par procédure judiciaire, et non plus par procédure politique, avec toutes les agitations inhérentes aux procédures politiques. La requête serait fondée sur la violation d'un droit humain et universel, et non pas sur la violation du statut particulier d'une minorité. La protection du droit serait ainsi perfectionnée. Mais, par contre, elle serait comme exorcisée de toutes les causes et excitations de rivalités et d'inimitiés nationales qui rendraient, à notre avis, si dangereuse pour la paix une extension et une accentuation de la procédure politique.

9° Pour chacun des problèmes scabreux soulevés par les conditions d'existence de minorités soumises à un Etat dont la majorité professe une autre religion, parle une autre langue et s'inspire d'autres traditions ethniques, nous voulons que la solution, nationale ou internationale, soit conforme aux postulats du bien commun et des principes chrétiens. Avec Benoît XV, nous réclamons qu'*à la force matérielle des armes soit substituée la force morale du droit.*

X. — Observations de Mgr Ulitzka, membre du Reichstag, en réponse à l'exposé du R. P. de la Brière, sur les droits des minorités nationales.

Concernant les considérations de l'honorable préopinant relatives au traitement des minorités nationales, je voudrais observer que je puis me déclarer en complet accord avec lui sur la position fondamentale de la question. Je partage, en effet, avec lui, la conviction que ce qui concerne ces minorités ne constitue pas seulement un problème politique, mais encore une question de haute signification culturelle et religieuse. Et à ceci s'ajoute que les Etats vainqueurs qui sont responsables des nouveaux regroupements et des nouvelles reconstitutions d'Etats en Europe, comme aussi du rattachement à des Etats étrangers de territoires jusque-là allemands, se sont formellement et solennellement obligés à pourvoir et à veiller à ce que les conditions de vie correspondant à leurs particularités nationales soient assurées à ces territoires.

En revanche et en ce qui concerne la méthode suivant laquelle le droit des minorités doit être garanti, je me sépare radicalement de mon honorable préopinant. Car celui-ci se rallie à cet avis que les Etats qui comprennent des minorités nationales ou qui s'en sont vu attribuer par l'établissement de nouvelles frontières, n'auraient à s'acquitter de leurs devoirs vis-à-vis d'elles que sous leur propre responsabilité. L'honorable préopinant se range à cet avis dans l'intime persuasion que les Etats dont il s'agit apporteront tout l'effort requis d'humanité et de justice pour se montrer équitables vis-à-vis de leurs minorités. A l'encontre de cette persuasion, je dois affirmer que malheureusement les Etats en question ne se sont pas encore conformés aux suggestions émises par le préopinant par rapport à leur devoir vis-à-vis de leurs minorités et au traitement de ces minorités qui en devrait être la conséquence.

Que doit-il en être de ces minorités que les Etats vainqueurs se sont solennellement engagés à protéger, tant que les suggestions du préopinant n'auront pas passé dans la pratique ? En me revendiquant des assurances solennellement données et en me maintenant sur le terrain des réalités, je réclame, au nom des minorités, que la Société des Nations en tant que garante de ces engagements, se préoccupe d'assurer à ces minorités un traitement équitable, humain et conforme aux traités et se saisisse des violations des droits des minorités. La procédure adoptée par la Société des Nations pour l'instruction des réclamations des minorités est beaucoup trop lente. Le gouvernement allemand a fait des propositions positives pour la suppression des inconvénients actuels et les améliorations à réaliser à la leçon des précédentes expériences. Nous devons exiger que ces propositions soient sérieusement prises en considération et adoptées dans la mesure du possible. Nous catholiques allemands ou d'autres nationalités, nous devons, à raison même de nos croyances, travailler en faveur d'un traitement équitable, humain et respectueux des engagements pris envers les minorités.

XI. — Intervention de M. le Cte Félix de Vogüé.

Vous avez entendu l'exposé du point de vue de la délégation française qui vous a été fait par mon éminent ami M. Jean Brunhes. Il vous a laissé entendre nos réserves touchant la possibilité de discuter avec vous des problèmes de politique internationale qui intéressent directement une nation alliée de la France.

Cette attitude de prudence nous est imposée par des accords à l'esprit desquels nous entendons rester fidèles.

Peut-être, me permettrez-vous de vous parler avec franchise des conditions préalables, nécessaires à la collaboration de la France et de l'Allemagne, en considération de l'effort que j'accomplis, depuis bientôt quatre ans, en qualité de membre du Comité d'information français-allemand fondé par le regretté M. Mayrich. Mon si distingué collègue M. le comte Oberndorf ne me contredira pas si j'affirme que l'expérience acquise par nous, au cours d'un travail tendant à amener une plus juste compréhension réciproque des deux pays tragiquement dressés l'un contre l'autre pendant la guerre, nous a conduits à tenir un large compte des susceptibilités des opinions publiques.

Pour ma part, désireux — depuis des années — de voir s'établir une détente dans les rapports politiques entre les deux peuples jadis ennemis, je reste persuadé de cette vérité fondamentale, à savoir que l'amélioration continue de ces rapports entre dirigeants est fonction de l'état d'esprit des populations, d'un côté et de l'autre de la frontière.

Or, à l'heure présente, et pour un temps durable, peut-être, les opinions publiques, malgré les progrès accomplis, restent à l'état de convalescentes dont les nerfs tendus à l'extrême par la plus effroyable des secousses demandent les plus délicats ménagements.

Aussi dans la médication que nous nous proposons d'exercer sur elles ne devons-nous rien tenter qui risque de raviver de récentes et cruelles blessures.

Parlant en tant que Français, j'ai le devoir de dire qu'on ne saurait demander à l'opinion moyenne d'une nation qui a souffert autant et si noblement que la nôtre, dans sa chair et dans sa terre, d'apporter à l'examen des problèmes nés de la guerre cette objectivité, cette sérénité de l'intelligence, hautement désirables sur le plan d'un idéal absolu, mais contraires aux exigences, ou si vous le préférez, aux infirmités de la nature humaine.

Les rapports internationaux entre les différents pays qui ont combattu doivent donc être envisagés sous l'aspect de faits intéressant la psychologie collective.

Je me trouve ainsi amené à vous déclarer, qu'à mon avis, toute revendication qui serait de nature à réveiller des souvenirs encore trop douloureux ou qui tendrait à compromettre des amitiés de peuple à peuple

H1946 – 0039

contractées sous le sceau d'une commune espérance loin d'atteindre le but visé, soulèverait, chez la partie adverse, une force de résistance et provoquerait des réactions qui feraient perdre, du point de vue de l'apaisement des esprits, les bénéfices certains de gains déjà acquis.

L'apaisement des esprits, voilà donc le premier, l'indispensable stade auquel nous devons parvenir pour permettre aux gouvernements d'édifier, dans une atmosphère favorable, le travail qui nous tient tous à cœur : la restauration pacifique de l'ordre européen.

Si vous nous trouvez, nous Français, au cours de réunions amicales comme celle qui nous rassemble aujourd'hui, si résistants devant l'étude de certaines solutions politiques précises que vous voudriez nous proposer, c'est en raison même de cette certitude où nous sommes que la collaboration des opinions publiques, non point heurtées, violentées, mais sagement inclinées par des mains expertes dans le sens de la concorde internationale, apparaît indispensable à l'œuvre de paix dont nous entendons poursuivre la réalisation.

Ne laissons pas dire que cette attitude qui est la nôtre et qui consiste à contribuer, chez vous comme chez nous, à la formation d'un esprit public plus compréhensif, plus imprégné de justice, aboutit en fait à une procédure dilatoire destinée à écarter l'examen des points cruciaux qui peuvent nous diviser. Si des efforts, comme ceux que nous tentons aujourd'hui, — et que nous continuerons demain, — peuvent amener entre certaines personnalités françaises et allemandes des contacts fréquents, si elles doivent provoquer des échanges dans l'ordre spirituel, intellectuel, d'où naîtront des sympathies rayonnantes sur d'autres milieux, nous aurons efficacement servi la haute et chrétienne pensée de réconciliation qui nous a conduits les uns vers les autres.

Peut-être, un jour, entre nos deux pays, pourra-t-on jeter, d'une rive à l'autre, de larges ponts solidement assis sur de puissants piliers. Je souhaite, sans en être certain, que les hommes de mon âge puissent jouir du spectacle de ces heureuses constructions. Pour l'instant, — ne l'oublions pas, — nous bâtissons modestement de légères passerelles dont il importe bien que nous connaissions la fragilité. Prenons garde que si nous les surchargions d'un poids trop lourd, elles ne risquent de s'effondrer, entraînant dans leur chute les hommes de bonne volonté qui, courageusement, ont tenté de les franchir.

XII. — Intervention de M. le Cte von Oberndorf.

Le thème qui m'a été assigné m'est très agréable, bien que — peut-être — il soit aussi un peu difficile.

Je dois vous dire quelques mots de la collaboration, de la collaboration politique franco-allemande.

Agréable, très agréable m'est ce thème, car la collaboration franco-allemande est devenue, pour ainsi dire, la pensée directrice de toutes mes conceptions politiques.

Pour moi, la collaboration franco-allemande signifie l'avenir de la sécurité de l'Europe; et, j'entends par là sa situation dans le monde, sa prospérité et sa culture. Je ne veux pas dire formellement par là que l'avenir de l'Europe ne puisse pas encore être assuré par d'autres combinaisons ; ce qui seulement est, à cet égard, indispensable, c'est que la France et l'Allemagne ne retombent pas à nouveau en antagonisme. Seule, la voie d'une effective et féconde collaboration franco-allemande me paraît être la voie la plus naturelle et la plus sûre pour atteindre ce but élevé.

Le thème qui m'est confié est aussi un peu compliqué, parce que je pourrais vous énumérer de nombreuses circonstances dans lesquelles, ces dernières années, la France et l'Allemagne ont efficacement travaillé ensemble à l'assainissement de l'Europe.

De pareilles occasions n'ont pas manqué sur le plan économique. Il suffira que vous vous rappeliez les problèmes se rattachant aux textiles et à la potasse ou encore aux exportations chimiques vers la Chine. Plus importantes, encore, me paraissent, à cet égard, les négociations concernant la « trêve douanière » qui ont été entamées à Genève sur une initiative commune des représentants allemands et français.

Ici il s'agit d'idées directrices qui touchent au plan politique, modestes préludes du grand idéal d'économie paneuropéenne qui, si elle doit jamais se réaliser, devra trouver son point d'appui solide dans l'entente franco-allemande. En dehors de cela, les exemples d'une active collaboration franco-allemande dans la politique européenne sont, jusqu'ici, peu nombreux. Toujours est-il que lorsque nous avons accidentellement travaillé ensemble à l'arrangement du confit polono-lithuanien, notre accord a obtenu des résultats satisfaisants au point de vue de la paix européenne.

Pourquoi ne devrions-nous pas davantage et plus souvent collaborer ? Aucun moyen ne serait plus efficace pour affermir la confiance réciproque. Le sentiment d'absolue sécurité vers lequel l'opinion française aspire s'obtiendrait très rapidement par les voies d'une collaboration active et confiante.

Or, le point de départ pour notre collaboration existe. Il s'appelle Locarno ; Locarno où le grand problème politique qui pendant des générations a rendu nos deux pays étrangers l'un à l'autre, le problème alsacien-lorrain, a été une fois pour toutes enterré.

Et le terrain sur lequel nous pouvons collaborer ? Il ne se limite pas à Genève où cependant de nombreuses occasions s'offrent à nous dans ce sens, où de plus nombreuses encore, ainsi que je l'ai déjà dit, pourront s'offrir dans l'avenir. Mais il englobe même de nombreuses questions dans lesquelles, jusqu'ici, l'opinion publique française a vu des éléments de dissension et qui, me semble-t-il, plus exactement considérées et envisagées, pourraient parfaitement devenir des éléments d'entente entre nous.

Je ne veux sûrement pas revenir sur toutes les question dont on a déjà parlé. Qu'on veuille bien me permettre seulement quelques courtes observations.

Voici, d'auord, le fameux Anschlüss.

Le prélat Ulitzka vous a dit déjà hier que ceci n'était pas pour nous une question actuelle ; et je voudrais seulement ajouter cette pensée que, lorsque vous vous posez cette question d'une manière tout à fait académique, vous l'envisagiez avec des yeux non pas étrangers, mais bien plutôt français. Je pourrai ainsi espérer que votre façon de voir en pourrait être modifiée à plusieurs égards.

Le P. Delattre a fait état, hier, parmi les dangers que redoute la France, à la fois de l'Anschlüss et de la centralisation croissante de l'Allemagne. Or, le Révérend Père doit rayer l'une ou l'autre de ces deux questions de sa liste car *Centralisation et Anschluss sont deux éventualités incompatibles.*

Et maintenant, la question polono-allemande.

Si l'opinion publique française voit dans le conflit polono-allemand un danger qui menace indirectement la France elle-même, elle ne devrait cependant pas oublier que nous nous sommes solennellement engagés à ne pas résoudre ces questions par la force. Nous sommes, d'ailleurs, des politiques trop réalistes pour ne pas comprendre que nous ne pouvons résoudre ces questions contre la France mais seulement en accord avec la France.

Mais, sur ce même terrain, il y a — à côté des grandes questions fondamentales — d'autres questions d'un plan inférieur et à propos desquelles nous croyons pouvoir nous plaindre, à bon droit, de la Pologne. Si nous acquérions le sentiment que, au moins par rapport à ces questions de moindre importance, nous pouvons obtenir de la France une médiation compréhensive, cela constituerait déjà un progrès important dans la voie du rapprochement entre la France et l'Allemagne.

La France, par exemple, ne pourrait-elle pas nous apporter quelque aide dans la question des minorités ? La France, en ce qui la concerne, est dans cette situation heureuse qui consiste à ne pas avoir de minorités françaises opprimées à l'étranger.

Les minorités françaises au Canada ou aux Etats-Unis n'ont évidemment besoin d'aucune protection. Nous non plus, nous ne nous préoccupons pas des minorités satisfaites. Avez-vous jamais entendu dire que nous ayons parlé des minorités allemandes résidant dans les Etats de l'Amérique du Sud ?

Si nous acquérions le sentiment que nos frères de race sont traités aussi honorablement et aussi équitablement en Pologne que les Polonais le sont chez nous, cela débarrasserait la voie au moins d'un des obstacles qui hérissent de manière particulièrement douloureuse le chemin de la si nécessaire compréhension polono-allemande.

Je dis la compréhension si nécessaire : et je pense, ici, aux événements futurs que personne ne peut prévoir clairement et qui peuvent sinon nous menacer, du moins nos enfants ou nos petits-enfants dans ce qu'ils auraient de plus sacré.

J'aborde ici un terrain tout particulièrement délicat et où, inéluctablement, je parle moins en homme politique qu'en chrétien et en homme de culture européenne.

Il y a des gouvernements qu'on peut considérer comme dérivant de la grâce providentielle. Mais, dans l'ouest lointain de l'Europe, il y a un immense Etat dont le régime — je tiens à m'exprimer avec indulgence — ne dérive sûrement pas de la grâce de Dieu.

H1946 - 0040

Puisse-t-il, du chef de ce régime, ne pas redevenir exact de dire pour l'Europe : *Ex oriente tenebræ !*

Contre un pareil danger nous devons être parés, et cette préparation défensive exige une situation nette aux frontières orientales de la civilisation européenne.

Ne pourrait-on donc pas songer qu'il y a là, déjà, un terrain d'activité commune pour l'Allemagne et la France ?

Ne croyez pas que je pense ici à quelque entreprise aventurière, à quelque croisade, à quelque boycottage. Je ne pense qu'à la protection commune des intérêts les plus légitimes. Ne croyez-vous pas que, dans certaines circonstances, à l'encontre de la propagande ininterrompue du communisme qui menace nos pays et mine l'Europe entière, on pourrait arriver à un résultat si les ambassadeurs d'Allemagne, de France, de Grande-Bretagne peut-être, se présentaient ensemble devant le ministre qualifié dudit pays et mettaient sur sa table une note de protestation énergique et commune ? Surtout si ledit ministre savait que, entre ces diverses puissances européennes, règne déjà une bonne entente.

Nous nous sommes réunis ici moins en hommes politiques qu'en catholiques allemands et français ; aussi est-ce pour moi un besoin, après toutes les considérations politiques, de diriger vos esprits vers les domaines où s'offrent pour nous les occasions d'une activité commune en dehors de toute gêne et de toute méfiance. Il faut nous tenir en une étroite entente dans toutes les questions qui touchent à l'intérêt de notre mère l'Eglise. Les ennemis du christianisme se mettent d'accord pour les dévastations internationales et pour les alliances internationales. Nous devrions nous inspirer de plus en plus de leur exemple.

Quelle séduisante vision, les catholiques d'Allemagne et de France groupés en deux armées chrétiennes pour la défense de leur Eglise, les uns et les autres sous leurs glorieux drapeaux tricolores et, flottant au-dessus de tous, un étendard commun : l'étendard qui porte la croix du Sauveur !

Vexilla régis prodeunt !

XIII. — Exposé de M. Ersing, député, membre de la commission des finances du Reichstag.

L'importance des crédits de la Reichswehr allemande est toujours mise en avant comme un sujet de méfiance à l'égard de l'Allemagne. Le P. Delattre n'a cité, hier, que quelques chiffres.

Permettez-moi de vous exposer, en toute franchise et en toute liberté, les dépenses que l'Allemagne fait pour son armée :

Les dépenses pour la Reichswehr absorbent 487 millions marks dont il y a lieu de défalquer :

pour la solde	219,4
et pour l'enseignement de métiers civils ..	8,7
	228,1

Une armée de métier revient fort cher, du chef que les soldats ne peuvent être trouvés pour une allocation de 30 pfennigs par jour, comme cela était le cas précédemment. Le soldat reçoit actuellement, en moyenne, 3 marks par jour. Cela fait, en chiffres ronds, pour 75.000 caporaux et soldats 82 millions de marks. Pour une allocation de 30 pfennigs par jour, cela ne ferait que 8 millions de marks.

Nos vainqueurs nous ont contraints à avoir, au lieu d'une armée de service obligatoire universel, une armée de métier. Il en résulte que la solde pour les militaires de métier est tout naturellement plus élevée que cela ne serait le cas pour une armée de service obligatoire.

Il en résulte également que les insinuations concernant l'élévation de nos dépenses pour notre armée sont injustes et sans portée.

On fait, en outre, état de ce que l'Allemagne a peu de soldats, mais surtout des sous-officiers et des officiers.

D'après le traité de Versailles, l'Allemagne a le droit d'avoir 4.000 officiers.

Le nombre des sous-officiers, dans la Reichswehr, est de 20.297 et celui des caporaux et soldats de 74.499. D'après le traité, l'Allemagne a le droit d'avoir, en sous-officiers, le quart de l'ensemble de ses effectifs.

Les chiffres fournis montrent que nous n'utilisons absolument pas cette proportion.

L'administration et la prévoyance absorbent 109 millions de marks.

Sous cette rubrique figurent les crédits administratifs, les frais d'ordre spirituel, d'ordre juridique, d'assurance sociale.

En toutes ces matières, les dépenses d'une armée de métier où la durée de service est très longue, sont beaucoup plus considérables que celles d'une armée de service obligatoire.

Dans cette somme de 109 millions figurent :

Le logement. — Le logement de la Reichswehr doit être assuré dans de multiples localités du Reich. Il en résulte que de nombreuses casernes doivent être entretenues en état habitable. On ne peut, comme cela était le cas précédemment, maintenir des soldats de carrière dans des chambrées de vingt à vingt-huit occupants. Des soldats de métier ont le droit de réclamer des conditions d'installation meilleures. Tous les aménagements des casernes demandent, en conséquence, à être améliorés et cela coûte beaucoup plus cher qu'avant la guerre. Il faut prévoir maintenant des crédits beaucoup plus élevés pour le chauffage, l'éclairage, les installations de bains et installations sanitaires.

L'habillement. — Mêmes observations. Des soldats de métier ne peuvent pas être habillés avec des uniformes demeurant en service cinq et six années, comme cela était le cas autrefois dans l'armée allemande.

Nourriture. — Les soldats doivent, habituellement, pourvoir à leur nourriture. Tant qu'ils habitent la caserne, leurs frais de nourriture sont retenus sur leur solde. Mais dès qu'ils doivent, pour des exercices ou manœuvres, se rendre dans d'autres endroits, les frais supplémentaires auxquels ils sont entraînés sont supportés par l'Etat, et ces frais sont naturellement beaucoup plus élevés qu'autrefois.

Dépenses sanitaires. — Celles-ci sont bien plus élevées que précédemment, parce qu'une notable partie des soldats et sous-officiers sont mariés et que l'Etat prend à sa charge les dépenses sanitaires faites pour les membres de la famille des militaires.

Chevaux : 10,5 millions de marks. — D'après le traité de Versailles, l'Allemagne ne peut entretenir que vingt et un régiments d'infanterie. Elle peut, en revanche, avoir dix-huit régiments de cavalerie. Il y a une réelle disproportion entre le nombre des régiments de cavalerie et celui des régiments d'infanterie. Il en résulte de grosses dépenses pour l'entretien des chevaux.

Pour les *enseignements* de toutes natures (notamment l'enseignement de métiers civils, pour le moment où les soldats auront terminé leur temps d'engagement) 15,8 millions sont affectés.

Pour les armes, munitions et engins, 75,5 millions de marks.

Les dépenses pour armements de la Reichswehr sont aussi élevées parce que l'Allemagne n'a pas le droit d'avoir des armes de réserve.

Les diverses formations n'ont qu'un seul et unique équipement qui est tous les jours en service et, par suite, beaucoup plus rapidement inutilisable. De là, également, une bien plus grande usure. A cela s'ajoute que les vainqueurs ont prescrit de manière formelle à l'Allemagne de ne confier qu'à une seule fabrique les livraisons d'armes pour la Reichswehr, ce qui supprime pour les prix de ces livraisons le jeu d'une saine concurrence.

Les dépenses pour la marine comportent :

Personnel	44,9 millions de marks
Matériel	89,2 —
Dépenses une fois faites : (Constructions nouvelles, matériel d'artillerie et de torpilles, y compris les besoins des chantiers)	45,5 —
Total	179,6 millions de marks

XIV. — Intervention de M. le Dr Kühr.

Je voudrais apporter quelques compléments et même quelques rectifications aux chiffres énoncés par le P. Delattre pour caractériser les forces économiques et financières respectives de l'Allemagne et de la France.

D'après le P. Delattre, la dette d'Etat de la France serait d'environ 500 milliards de francs et la dette d'Etat de l'Allemagne d'environ 70 milliards. Ce chiffre ne comprend pas la dette extérieure de l'Allemagne du chef des réparations.

De plus, la dette de la France est surtout une dette intérieure (390 milliards sur 500). Or, une dette intérieure n'a pour résultat que des transferts de valeurs dans l'intérieur même du pays : les impôts perçus dans ce pays servent à y payer les intérêts de la dette, touchés dans le même pays. Seules les dettes extérieures font réellement sortir des valeurs du pays sans contrepartie et, par conséquent, l'appauvrissent. Or, les charges de la dette extérieure de la France sont, par les dispositions du plan Young, exactement balancées par les perceptions sur l'Allemagne. L'Allemagne, en re-

H1946 – 0041

et sans contre-
le plan Young
s de la France,

ivent, en outre,
ensemble de sa

s chiffres précis
nombre des chô-
tion du taux de
mandé pour les
ex des prix.)

urais souscrire
signalées, en
s allemande et
ès. Il n'y a, à
ne différence
nces. Et si le
re notre con-
a philosophie
métaphysique
ussi complète-
dient le posi-

mêmes des pos-

ante qui sera
a précisément

e là où le droit
omprimé davan-
re en faux con-
que catholiques.
des classes socia-
et détruit mœurs
plus apparent que
s grandes villes ne
révèle pas par des
manière de vivre de
mais il en est certaines
du banquet de la vie :
s.

Extraits de l'allocution de ... Colonel Picot, député.

Il est caractéristique que ce soit un soldat, un officier de carrière français ayant fait la guerre, qui paraisse à cette tribune pour y parler de la paix, pour exprimer — avec tout son cœur — sa foi dans sa réalisation.

Je n'ai été en effet qu'un soldat toute ma vie ; pendant des années tout ce qu'il y avait en moi d'intelligence, de volonté, d'énergie, toutes mes facultés enfin ont été tendues vers ce but : la guerre !

La guerre est venue, je me suis lancé dans la bataille, de toute mon âme, je me suis battu pour mon pays comme vous Allemands vous vous êtes battus, et vaillamment battus pour le vôtre ; car je veux vous le dire, en soldat qui s'est trouvé face à face avec vous sur les champs de bataille, tous ici nous pouvons nous regarder la tête haute, en hommes qu'animait le même esprit de sacrifice, et qui pendant la guerre, chacun pour leur patrie, ont fait tout leur devoir.

Eh bien, c'est ce soldat, en qui, durant toute une vie, a vibré une âme guerrière, qui vient vous dire aujourd'hui : il faut proscrire la guerre, c'est une tâche que vous et nous, les ennemis d'hier, nous pouvons entreprendre en nous inspirant les uns et les autres de notre amour profond pour nos patries respectives.

Nous les avons bien servies dans la guerre en offrant notre vie pour elles ; nous pouvons les servir mieux encore en travaillant à leur garantir la paix.

La paix ; on m'a reproché parfois d'en traiter d'un point de vue sentimental. C'est possible, mais à chacun ne doit-il pas revenir sa tâche dans une œuvre si difficile et si complexe ?

Les uns par l'orientation de leur culture, d'autres par les travaux qui les ont spécialisés, certains mêmes par les fonctions qu'ils ont remplies dans l'Etat, sont désignés pour déterminer et établir les bases sur lesquelles reposera l'organisation de la paix.

Pour permettre à cette élite de travailler utilement, il faut des hommes dont le rôle se limite à essayer de convaincre d'autres hommes, à s'efforcer de faire pénétrer chez les autres la foi qui les anime eux-mêmes et qui s'attachent à bannir la haine de l'âme des peuples.

Moi, je n'ai que mon cœur, je vous l'apporte tout entier ; j'y ai toujours puisé les raisons de ce qui me semblait juste et bon, c'est ce qu'il m'a dicté que je viens vous dire aujourd'hui.

Et alors, puisque je m'adresse à des catholiques, je vous dis : Jamais, à aucune époque, la science n'a créé autant de puissance destructive, plus de puissance d'anéantissement ; nous nous en sommes servis les uns contre les autres. Où en sommes-nous ?

Ah ! combien apparaît profonde aujourd'hui, la parole du Christ : « Celui qui se servira de l'épée, périra par l'épée. » Qu'ils s'appellent les vainqueurs ou les vaincus, tous ceux qui se sont servis de l'épée ont le même malheur en partage : Destruction, ruines, deuil et désespérance, voilà pour vous comme pour nous le résultat de nos formidables efforts.

Hélas, nous sommes tous les vaincus de la haine !

Après tant de souffrances, les yeux, tous les yeux sont-ils enfin ouverts à cette vérité, qu'il n'est pas de formule de vie hors de celle sur laquelle repose toute morale humaine : Aimez-vous les uns les autres.

C'est pour nous poser mutuellement cette question qu'en ce moment nous sommes réunis.

Si la réponse est oui, de part et d'autre, si nous avons tous ici le ferme propos de ne recourir en aucun cas à la force, de renoncer pour toujours à la guerre pour régler les conflits qui peuvent naître entre nous, nous pouvons aborder ensemble les questions les plus difficiles, les plus délicates, celles mêmes qui apparaissent comme dangereuses et nous pouvons chercher à les résoudre conformément à la justice.

Voulez-vous, voulez-vous, amis Allemands auxquels je parle ici avec tout mon cœur, voulez-vous avec nous travailler à cette œuvre si belle et que, pour la réaliser, nous apportions les uns et les autres ce qu'il y a de meilleur en nous ?

Par nos hommes d'Etat, par nos savants, par nos penseurs, nous avons, vous et nous, tout le passé d'histoire de deux grandes nations ; vous avez derrière vous une gloire militaire magnifique qui ne fut égalée que par la nôtre ; par la vaillance de leurs soldats, par la grandeur de leurs génies guerriers, l'Allemagne et la France ont étonné le monde.

Voulez-vous que nous marchions côte à côte vers une gloire plus belle encore et plus pure ? Voulez-vous qu'à travers la postérité on dise, du très grand peuple que vous êtes, on dise, on répète avec autant d'admiration que de reconnaissance : La grande Allemagne ?

Vous le pouvez, car — qu'on le veuille ou non — c'est de nos deux peuples si souvent dressés l'un contre l'autre par la guerre, c'est de nos deux peuples que le monde apprendra s'il doit encore tendre vers la grande Espérance ou s'en détourner à jamais.

J'en ai fini, mais dans un dernier mot je veux exprimer mon espoir en l'avenir : Allemands et Français, le jour où nous nous tendrons sincèrement la main, résolus à une réconciliation définitive, féconde en espoirs de justice, ce jour-là la paix sortira du domaine du rêve et la gloire nous reviendra d'en avoir fait une réalité.

XVI. — Résolutions adoptées par la réunion franco-allemande de Berlin.

1° *Les délégations française et allemande, après avoir procédé à un large et cordial échange de vues touchant les problèmes posés entre les deux pays, estiment, d'un commun accord, qu'une collaboration efficace des peuples européens a, comme conditions première, une compréhension mutuelle franco-allemande.*

2° *Elles considèrent unanimement que la recherche de cette compréhension constitue une des obligations les plus essentielles pour les catholiques des deux pays.*

3° *Cette compréhension exige avant tout que disparaisse la défiance héréditaire réciproque, et qu'à cet effet, les deux peuples s'efforcent de pénétrer plus profondément dans la connaissance de leurs mentalités respectives.*

4° *Les deux délégations estiment, dans ces conditions, que les entretiens de Paris en 1928 et de Berlin en 1929 doivent être poursuivis dans un esprit de loyale et sincère collaboration.*

5° *Les deux délégations saluent l'inauguration de relations plus étroites entre la presse et les journalistes catholiques des deux pays, en vue d'éviter les erreurs d'information et d'interprétation et de favoriser le développement d'une atmosphère de probité et de confiance entre les deux peuples.*

6° *Les deux délégations attachent une importance particulière à l'échange d'écoliers, et à la fréquentation des universités des deux pays par les étudiants de l'un et de l'autre.*

7° *Les délégations enregistrent avec satisfaction la création par l'Union des universités catholiques d'une commission de coopération intellectuelle internationale, dont un des buts sera le rapprochement de la France et de l'Allemagne, considéré comme un des éléments essentiels de l'œuvre de paix.*

H1946 – 0042

Marché de Paris

La tendance s'est sensiblement améliorée, sans que les affaires aient pris en Bourse une ampleur quelconque. Le gouvernement, obligé maintenant de livre une politique de larges dégrèvements, a étudié vec des compétences financières les abaissements de taxes susceptibles de redonner de la vie au marché des valeurs. Cela a suffit pour amener des rachats de vendeurs, et un raffermissement sensible des cours, mais pour le moment la clientèle ne semble pas disposée à se laisser entraîner à des achats qu'elle juge prématurés. Le ralentissement industriel et commercial reste faible en France, mais certains milieux croient qu'il peut s'accentuer dans les mois qui viennent. Par ailleurs, l'déchaînement des passions politiques peut provoquer de nombreux retards dans l'établissement du budget et créer une agitation préjudiciable à la bonne marche des affaires.

On conçoit fort bien que dans ces conditions la spéculation reste dans l'expectative, mais le portefeuille, qui peut attendre, semble avoir actuellement bien des possibilités d'effectuer des opérations qui se révèleront fructueuses.

Ceux qui cherchent le revenu peuvent déjà trouver de bons titres rapportant autant que les valeurs à revenu fixe. La réduction probable de la taxe de transmission, lourde surtout par les actions qui cotent souvent plusieurs fois le pair, accroîtrait sensiblement le rendement d'un grand nombre de valeurs.

D'autres titres, en apparence, restent chers. Ce ne sont pas toujours les moins bons à mettre en portefeuille, leur rendement faible provenant souvent de l'importance des bénéfices remployés, et de la qualité du classement des titres. Or, il ne faut pas l'oublier, ses plus les actions classées sont susceptibles, lorsque le marché est bien disposé, de se porter à une campagne de hausse solide et durable. A ce moment le rendement ne compte plus.

Les valeurs d'électricité, dont le rendement est évidemment très faible offrent les garanties de développement les plus certaines. De plus, par suite des regroupements de réseaux et d'intérêts, les titres flottants sont toujours ramassés. Il semble que l'on puisse toujours placer des fonds dans les vedettes de ce groupe.

Mais d'autres compartiments de la cote, pleins de possibilités ont plus souffert dans ces derniers mois, les valeurs de produits chimiques, de soie artificielle, de métallurgie par exemple. L'acheteur peut encore avoir quelques émotions, mais il retrouvera certainement des cours en large bénéfice. La Bourse, dans sa tendance actuelle, escompte de grosses difficultés économiques, qui ne se produiront peut-être pas.

Pour le mome
plus-value su
sociétés d'élect
générale de la
des cours beau
qui puisse arrive
dépréciés actuel

Quant aux v
longs mois, el
rence des ac
pourrait leur
santes pour p
reprise leur
les titres qu

Le March
que les gens
stocker les tit
bénéfices. —

Infor

SOCIÉT
DES

Société Anon
Siège soci

Le Conseil d'
MM. les propriéta
cédé, en séance pu
res, au siège de la
leine, au tirage d

Le remboursement d
du 1er mai prochain, au
vice des titres de la Comp
Foncier d'Algérie et de Tun
ris, ainsi qu'aux guichets des
Banque Nationale de Crédit ;
Banque de Paris et des Pays-
Banque de l'Union Parisienne ;
Comptoir National d'Escompte de
Crédit Lyonnais ;
Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Service de Wagons-Lits de 1re et 2e classes entre Bordeaux et Vichy.

Le service de Wagons-Lits entre Bordeaux et Vichy sera rétabli du 15 mai au 4 octobre, au départ de Bordeaux et du 16 mai au 5 octobre au départ de Vichy.

Toute fatigue sera ainsi épargnée aux nombreux touristes et baigneurs qui se déplacent entre la Côte Basque, Bordeaux et Vichy.

Horaires approximatifs :

Bordeaux-Saint Jean dép. 21 h. 35 ; Vichy arr. 8 h. 05.
Vichy dép. 20 h. 26 ; Bordeaux-Saint Jean arr. 6 h. 35.

(1) Communiqués ou résumés de documents officiels au sujet desquels la revue décline toute responsabilité.

La gérante : E. Nez.

LA SOCIÉTÉ NOUVELLE
DES IMPRIMERIES PARISIENNES RÉUNIES (NIPAR)

Imprimerie de la Bourse de Commerce
35, RUE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU

Imprimerie de la Presse Française
10, RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE

TÉLÉPH. : CENT. 74-95 - LOUVRE 04-26 - GUT. 25-59

SIÈGE ADMINISTRATIF :
33, RUE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU -:- PARIS

MET A VOTRE DISPOSITION SON IMPORTANT MATÉRIEL MODERNE POUR

JOURNAUX QUOTIDIENS :: REVUES
FEUILLES FINANCIÈRES
PUBLICATIONS PÉRIODIQUES
BROCHURES, ANNUAIRES, CATALOGUES

TOUS TRAVAUX POUR ADMINISTRATIONS, INDUSTRIE ET COMMERCE

Société Nouvelle des Imprimeries Parisiennes Réunies (NIPAR), Bourse de Commerce, 35, rue J.-J.-Rousseau [illegible] imp. — 31134-2-

H1946 - 0043

v.Papen Dok. 92

- 1 -

Auszug
aus
L'EUROPE NOUVELLE
13e Année. - N°. 63o
8 Mars 193o
Editeur: L. Weiss

Seite 4o3

Les entretiens catholiques franco-allemands de Berlin.

Les vendredi 2o et samedi 21 décembre 1929 se sont tenues, à Berlin, unse série de réunion de catholiques français et allemands. Nous publions ci-après les documents essentiels s'y référant.

On trouvera d'abord la liste des participants du côté français et du côté allemand (Doc.I), puis l'allocution d'ouverture de M. Joos, vice-président du Parti du Centre, président de la délégation allemande (Doc.II).

Seite 4o6

....

Le parti du Centre et le parti populaire bavarois avaient désigné notamment MM. Emminger, ancien ministre de la justice du Reich; Perlitius, vice-président, et Joos, membre du comité du groupe parlementaire du Centre; Mme Hélène Weger; les milieux intellectuels : M. Haas, directeur de l'Ecole des hautes études politiques de Berlin; le professeur Platz de l'Université de Bonn; la grande presse: M. von PAPEN, pour la GERMANIA; M. le consul Stocky, pour la Kölnische Volkszeitung; la diplomatie: le comte von Oberndorf et le comte Henkel von Donnersmark.....

Seite 4o7

....

Au résumé, les organisateurs du voyage à Berlin ne sauraient assez se féliciter du résultat de ces "entretiens" qui - d'une volonté unanime - se poursuivront dans les mois à venir.

M.le député Joos, président de la délégation allemande, a traduit dans les termes suivants ses impressions, dans la revue Abendland :

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NURNBERG, GERMANY
VP Exhibit 72
Filed 4/19/46

H1946 - 0044

"Les entretiens de Berlin furent riches en moments de hautes portée. Nous avons entendu des interventions remarquables et entrevu de vastes perspectives. Elles dépaasèrent ce qu'on était en droit d'espérer. La Conférence a fourni la preuve de la valeur de la confiance. Et lorsque le colonel français Picot, qui portait sur son visage si gravement mutilé la marque vivante des horreurs qui résultent de la guerre, eut jeté son appel au monde contre la guerre, dans des paroles indiciblement pénétrantes et émouvantes, et lorsque - vieux soldat de carrière et officier, ayant rempli pleinement son devoir vis-à-vis de son pays et de son peuple - il tendit sa main à un Allemand, ancien soldat et officier lui aussi, alors, en cette minute, cette conférence de catholiques s'éleva jusqu'aux hautes sphères surhumaines de la grandeur et du tragique. Les membres de la Conférence se levèrent, d'un élan spontané, car ils sentaient dans leurs nerfs et dans leur intelligence que le monde n'avait à pas encore évité tous les abîmes et que, aujourd'hui comme demain encore, l'humanité avait à redouter les traîtreux assauts des forces démoniaques."

De part et d'autre, nous demeurons donc convaincus qu'en ménageant ces rencontres entre des Français et Allemands profondéments attachés à leurs pays, nous avons répondu au mieux aux requêtes de nos convictions spirituelles et à l'intérêt sainement compris de nos deux patries et de la paix européenne.

A.BOISSARD,
ancien député.

H1946 - 0045

V. Papen Dok. 92

(Deutsche Uebersetzung)

Auszug

aus

L' EUROPE NOUVELLE
(Das Neue Europa)
13. Jahrgang - Nr. 630
8. Maerz 1930
Herausgeber: L. W e i s s

Seite 403

Die deutsch- franzoesischen Katholiken- Besprechungen in Berlin.

Freitag den 20. und Sonnabend den 21. Dezember 1929 wurden in Berlin eine Reihe Versammlungen deutscher und franzoesischer Katholiken abgehalten. Wir veroeffentlichen im Nachfolgenden die hauptsaechlichen diesbezueglichen Dokumente.

Es folgt zuerst die Liste der franzoesischen und deutschen Teilnehmer (Dok.I), sodann die Eroeffnungsansprache des Herrn Joos, Vize-Praesident der Zentrumspartei und Fuehrers der deutschen Abordnung (Dok.II)

Seite 406

Die Zentrumspartei und die Bayrische Volkspartei hatten besonders die Herren Erminger, ehemaliger Reichsjustizminister, Perlitius, Vizepraesident und Joos, Mitglied des Ausschusses der parlamentaeren Zentrumsgruppe bezeichnet, ferner Frau Helene Weger; die intellektuellen Kreise: Herrn Haas, Direktor der Hochschule fuer Politik in Berlin ; Prof. Platz von der Universitaet Bonn, die grosse Presse: Herrn von Papen fuer die "Germania"; Herrn Konsul Stocky fuer die "Koelnische Volkszeitung; die Diplomatie: Graf von Oberndorf und Graf Henkel von Donnersmark.....

H1946 - 0046

Zusammenfassend kann gesagt werden, dass die Organisatoren der Reise nach Berlin sich zu dem Ergebnis dieser "Besprechungen", die nach einstimmiger Uebereinkunft im naechsten Monat stattfinden werden, nicht genug beglueckwuenschen koennen.

Der Abgeordnete Jobs, Fuehrer der deutschen Abordnung, hat seine Eindruecke in der Zeitschrift "Abendland" mit folgenden Worten wiedergegeben:

- 1 - Fortsetzung

H1946 - 0047

v. Papen Dok. 92
(Deutsche Uebersetzung)

"Die Berliner Besprechungen waren reich an Momenten von grosser Tragweite. Wir hoerten ausgezeichnete Einwuerfe und sahen weite Aussichten fuer die Zukunft. Sie ueberstiegen alles was man zu erhoffen berechtigt war. Die Konferenz hat den Wert des Vertrauens bewiesen. Und als der franzoesische Oberst Picot, der auf seinem so stark entstellten Gesicht das lebende Zeichen der Schrecken des Krieges trug - als alter Berufssoldat und Offizier, hatte er voll seine Pflicht seinem Land und Volke gegenueber erfuellt - nun seine Hand einem Deutschen der gleichfalls ehemaliger Soldat und Offizier war, entgegenstreckte, stieg in dem Augenblick diese Katholiken-Konferenz bis zu den ueberirdischen Sphaeren der Groesse und des Tragischen empor. Die Konferenzteilnehmer erhoben sich aus eigenem Antrieben denn sie fuehlten in ihrem Nerven und in ihrem Geiste, dass die Welt noch nicht alle Abgruende umgangen hatte, und dass, heute wie morgen noch, die Menschheit die verraeterischen Stuerme der teuflischen Kraefte zu befuerchten hatte."

Von beiden Seiten bleiben wir nun ueberzeugt, dass, indem man diese Zusammenkuenfte zwischen Franzosen und Deutschen, die tief mit ihren Laendern verbunden sind, veranstaltet, wir am Besten den Fragen unserer geistigen Ueberzeugung, wie auch dem gesunden Interesse unserer beiden Vaterlaender und des europaeischen Friedens gerecht werden.

A. Boissard
Ehemaliger Abgesandter,

H1946 - 0048

v. Papen Dok. 92

(Deutsche Uebersetzung)

Ich Unterzeichneter, Pierre Lhermitte, bestaetige, dass ich die deutsche und franzoesische Sprache vollkommen beherrsche, und dass das vorstehende Schriftstueck eine genaue und wahrheitsgetreue Uebersetzung dieses Dokumentes ist.

Nuernberg, den 11. Juni 1946.

gez. Pierre Lhermitte.
Sektion VI.

H-1946

V. PAPEN EXH. 92

Filed June 19, 1946

V. PAPEN DOK. 92

H1946 - 0049

V. Papen Exh. 92